

Rapport détaillé des résultats: Baromètre des places d'apprentissage Avril 2009

Enquête auprès des jeunes et des entreprises

**Sur mandat de l'Office fédéral de la formation professionnelle
et de la technologie OFFT**

Impressum

Baromètre des places d'apprentissage
Avril 2009

Editeur: Office fédéral de la
formation professionnelle et de la technologie
Effingerstrasse 27, 3003 Berne
D^r Hugo Barmettler

Rédaction: Institut LINK,
Spannortstrasse 7/9, 6003 Lucerne
Isabelle Kaspar

A. Table des matières

A. TABLE DES MATIÈRES	3
B. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS LES PLUS IMPORTANTS	5
C. VUE D'ENSEMBLE 2009	7
1. Vue d'ensemble des entreprises	7
2. Vue d'ensemble des jeunes	8
D. COMMENTAIRES	9
1. L'offre de places d'apprentissage : les entreprises	9
1.1 L'offre de places d'apprentissage au 15 avril 2009.....	9
1.2 Etat de l'attribution des places d'apprentissage.....	13
1.2.1 Etat de l'attribution des places d'apprentissage, selon les branches	15
1.2.2 Etat de l'attribution des places d'apprentissage, selon les régions	17
1.2.3 Etat de l'attribution des places d'apprentissage, selon la taille de l'entreprise.....	17
1.3 Etat de la décision relative à l'offre	18
1.3.1 Etat de la décision relative à l'offre, selon les branches.....	19
1.3.2 Etat de la décision relative à l'offre, selon les régions.....	20
1.3.3 Etat de la décision relative à l'offre, selon la taille de l'entreprise	20
1.4 Places d'apprentissage demeurées vacantes l'an dernier.....	21
1.4.1 Places demeurées vacantes l'an dernier, selon les branches	22
1.4.2 Places demeurées vacantes l'an dernier, selon les régions	22
1.4.3 Places demeurées vacantes l'an dernier, selon la taille de l'entreprise ...	22
1.5 Pression de la demande sur les entreprises.....	23
1.5.2 Pression de la demande sur les entreprises, selon les régions	24
1.5.3 Pression de la demande sur les entreprises, selon leur taille	25
1.6 Modification de l'offre de places d'apprentissage	26
2. La demande de places d'apprentissage : les jeunes	28
2.1 Situation actuelle au 15 avril 2009.....	28
2.1.1 La situation actuelle au 15 avril 2009, selon les sexes	29
2.1.2 La situation actuelle au 15 avril 2009, selon les nationalités	29
2.1.3 La situation actuelle au 15 avril 2009, selon les régions.....	30
2.2 Intérêts généraux des jeunes à l'égard de la formation	31
2.2.1 Intérêts généraux au 15 avril 2009, selon les sexes	33
2.2.2 Intérêts généraux au 15 avril 2009, selon les nationalités	33
2.2.3 Intérêts généraux au 15 avril 2009, selon les régions.....	34
2.3 L'apprentissage en tant que désir de formation.....	35
2.3.1 Intérêt à l'apprentissage, selon les sexes	39
2.3.2 Intérêt à l'apprentissage, selon les nationalités.....	39
2.3.3 Intérêt à l'apprentissage, selon les régions	40
2.4 Déroulement des postulations aux places d'apprentissage.....	41
2.4.1 Déroulement des postulations aux places d'apprentissage, selon les sexes.....	43
2.4.2 Déroulement des postulations aux places d'apprentissage, selon les nationalités	43
2.4.3 Déroulement des postulations aux places d'apprentissage, selon les régions	44

2.5	Etat actuel des accords, en général	45
2.5.1	Etat actuel des accords, en général, selon les sexes	46
2.5.2	Etat actuel des accords, en général, selon les nationalités.....	47
2.5.3	Etat actuel des accords, en général, selon les régions	47
2.6	Situation actuelle des accords chez les intéressés/ées à l'apprentissage.....	48
2.6.1	Situation actuelle des accords chez les intéressés/ées à l'apprentissage, selon les sexes.....	51
2.6.2	Situation actuelle des accords chez les intéressés/ées à l'apprentissage, selon les nationalités.....	51
2.6.3	Situation actuelle des accords chez les intéressés/ées à l'apprentissage, selon les régions	52
3.	Comparaison entre entreprises et jeunes	53
3.1	Comparaison entre offre et intérêt aux places d'apprentissage.....	53
3.2	Etat de l'attribution des places d'apprentissage.....	55
E.	DESCRIPTION DE L'ÉTUDE	57
1.	Situation initiale et données du problème.....	57
2.	Déroulement de l'enquête	57
2.1	Concept de base.....	57
2.2	Enquête auprès des entreprises	58
2.2.1	Population de base	58
2.2.2	Groupe cible	58
2.2.3	Procédé de sélection.....	58
2.2.4	Méthode d'investigation.....	58
2.2.5	Taille de l'échantillon et saturation	59
2.2.6	Pondération des données	59
2.2.7	Extrapolation	60
2.3	Enquête auprès des jeunes face au choix d'une formation	61
2.3.1	Population de base	61
2.3.2	Groupe cible	61
2.3.3	Procédé de sélection.....	61
2.3.4	Méthode d'investigation.....	63
2.3.5	Taille de l'échantillon et saturation	63
2.3.6	Pondération des données	64
2.3.7	Extrapolation	64
3.	Réalisation des interviews	65
4.	Base de données des formations professionnelles initiales.....	66
5.	Evaluation des données et établissement du rapport.....	66
F.	ANNEXE : FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES.....	67

B. Résumé des résultats les plus importants

La situation du marché des places d'apprentissage d'avril 2009 est comparable à celle d'avril 2008. Le rapport entre l'offre de places de la part des entreprises et la demande de la part des jeunes est demeuré constant : le nombre des jeunes intéressés à une place d'apprentissage atteint 79'000 personnes (80'000¹). L'offre de places d'apprentissage de la part des entreprises se situe en 2009 à 78'500 places (79'500).

En avril 2009, la **demande** des jeunes, 79'000 places, ne dépasse que de très peu l'**offre** des entreprises, 78'500 places, soit de 500 places (année précédente : 500). La situation économique tendue semble ainsi ne pas encore avoir d'effet sur le marché des places d'apprentissage. En raison de la dynamique observée jusqu'ici sur le marché des places d'apprentissage, on peut s'attendre à nouveau en 2009 à une augmentation de l'offre de places d'apprentissage de la part des entreprises au cours de l'été, en plus de certains changements d'orientation de la part des jeunes (2008 : 2000 à 8500 places d'apprentissage).

Le recul démographique survenu chez les jeunes terminant leur scolarité s'est répercuté sur le **nombre des personnes placées face au choix d'une formation**, qui s'est réduit de 139'000 à 137'000 jeunes. La part proportionnelle des intéressés à une place d'apprentissage, en revanche, a légèrement augmenté au cours des deux dernières années (+ 1 %).

Parmi les jeunes, 53'000 (53'000) disposent d'un **accord** oral ou écrit pour une place d'apprentissage. Les entreprises déclarent avoir attribué définitivement 56'500 (58'500) places d'apprentissage. 26'000 (27'000) jeunes intéressés à une place d'apprentissage, mais qui ne disposent d'aucun accord, se trouvaient à la mi-avril face à 22'000 (21'000) places d'apprentissage encore vacantes dans les entreprises. Il s'agit ici de considérer que de nombreux jeunes témoignent d'intérêts multiples. Le nombre de personnes qui, cette année, s'intéressent exclusivement à un apprentissage et ne disposent encore d'aucun accord se situe à 19'000 (19'000). Ainsi donc, pour la seconde fois consécutive, l'offre de places d'apprentissage vacantes en 2009 dépasse le nombre des jeunes intéressés exclusivement à un apprentissage et ne disposant encore d'aucun accord.

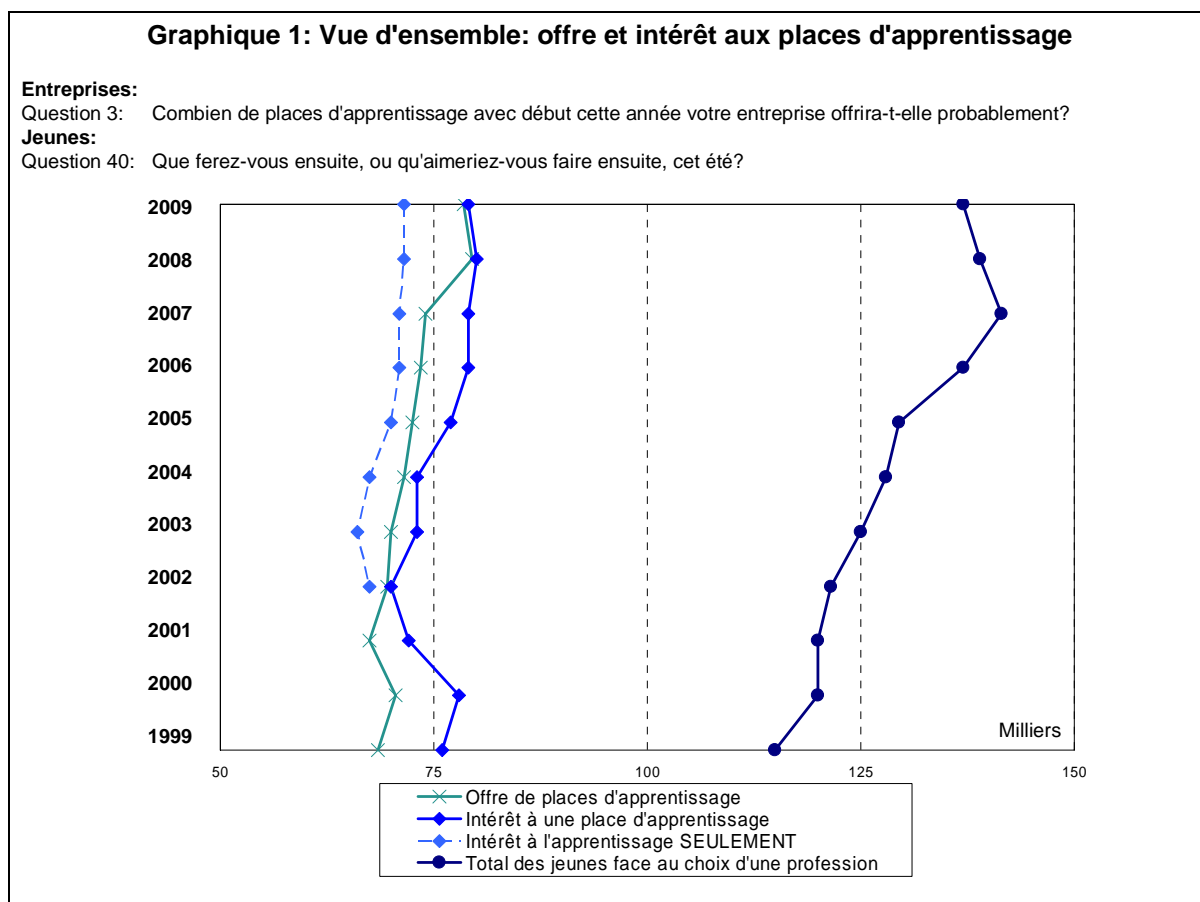
La différence de 3500 (5500) places d'apprentissage entre celles attribuées par les entreprises et celles promises aux jeunes selon leurs propres déclarations est due en 2009, comme les années précédentes, à une certaine **avance de l'information** chez les entreprises : apparemment, les jeunes disposant d'une place d'apprentissage promise sont plus nombreux qu'ils l'annoncent, sans toutefois en avoir encore connaissance.

Jusqu'à la mi-avril 2009, les entreprises ont reçu en moyenne, de la part de jeunes intéressés, 12 (12) **postulations** par place d'apprentissage offerte. La pression de la demande sur les entreprises est donc demeurée constante depuis 2008, après avoir été plus élevée lors des enquêtes de 2004 à 2007.

¹ Les valeurs entre parenthèses sont celles de l'année précédente, 2008.

Le graphique 1 donne une **vue d'ensemble de la situation en avril 2009**. Face à l'offre des entreprises (en couleur verte), on y trouve les jeunes placés face au choix d'une formation (bleu foncé), ceux intéressés à une place d'apprentissage (bleu moyen) et ceux qui s'intéressent exclusivement à une place d'apprentissage (bleu clair).

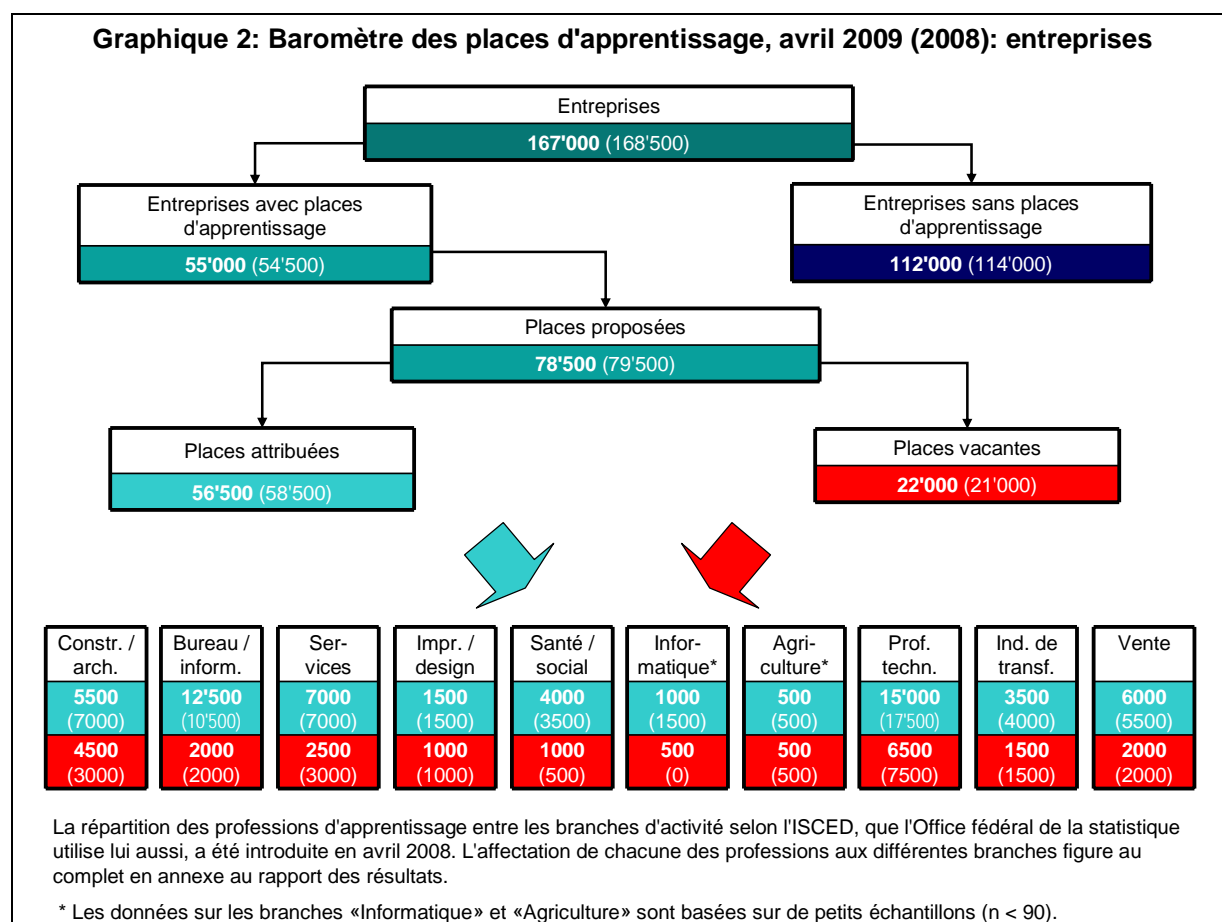
En 2009, le nombre des jeunes placés face au choix d'une formation a légèrement diminué. On peut également constater une modification parallèle de l'offre et de la demande en places d'apprentissage, alors que le nombre des jeunes intéressés exclusivement à une place d'apprentissage est demeuré constant.



C. Vue d'ensemble 2009

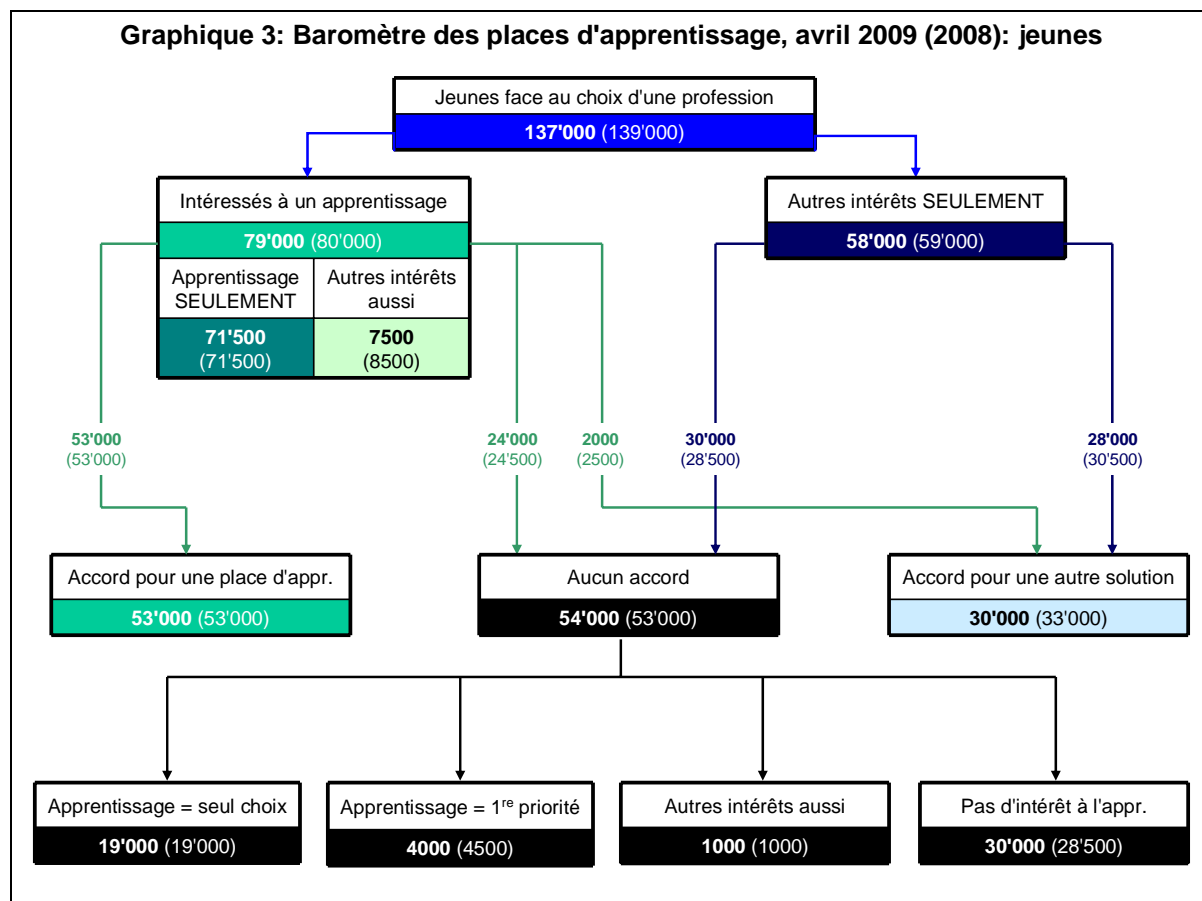
1. Vue d'ensemble des entreprises

Le graphique 2 illustre la situation des entreprises en Suisse à la mi-avril 2009. La comparaison avec les valeurs de l'année 2008 (entre parenthèses) montre que du côté des entreprises, le nombre des places d'apprentissage offertes a légèrement diminué. Comme simultanément le nombre des places attribuées a reculé un peu plus fortement encore, nous pouvons relever en avril 2009 une légère augmentation du nombre de places vacantes, selon les déclarations des entreprises.



2. Vue d'ensemble des jeunes

Le graphique 3 illustre la situation des jeunes qui se trouvaient placés face au choix d'une formation à la mi-avril 2009. La comparaison avec la même vue d'ensemble de l'année dernière (entre parenthèses) montre que tant le nombre des jeunes placés face au choix d'une formation que celui des jeunes intéressés à une place d'apprentissage ont légèrement diminué. La situation des accords chez les intéressés/ées à une place d'apprentissage est pratiquement identique à celle de l'année précédente.



D. Commentaires

1. L'offre de places d'apprentissage : les entreprises

L'échantillon de départ de l'enquête est constitué de toutes les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire occupant au moins 2 employés. Les résultats exposés ci-dessous sont basés sur les informations fournies par le groupe cible clé, qui comprend les entreprises offrant des places d'apprentissage en cette année 2009 de l'enquête.

1.1 L'offre de places d'apprentissage au 15 avril 2009

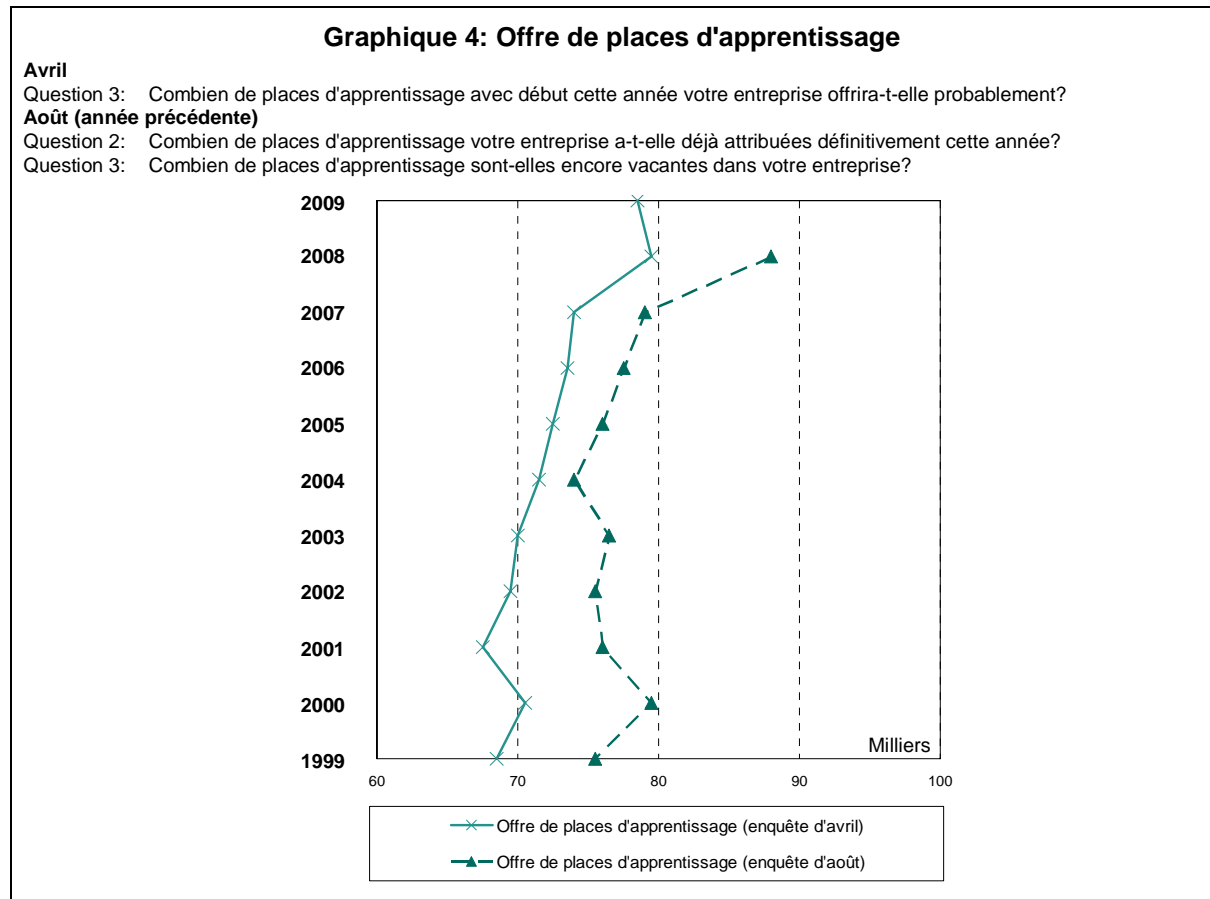
Après extrapolation, on peut se baser pour l'année 2009 sur une **offre** de 78'500 places d'apprentissage. Selon l'enquête de cette année, cette offre est légèrement inférieure à celle de l'an dernier, de 1000 places (- 1 %). La comparaison de l'offre de places d'apprentissage entre les vagues d'avril et d'août révèle que l'offre des entreprises, selon notre expérience, pourrait être plus élevée encore (tableau 1).

Année d'enquête	Vague d'avril	Vague d'août	Augmentation entre avril et août	Places d'apprentissage attribuées selon la vague d'août	Nombre d'entrées en formation professionnelle initiale selon l'OFS ²
2008	79'500	88'000	8500	83'000	81'751
2007	74'000	79'000	5000	76'000	78'297
2006	73'500	77'500	4000	74'000	75'452
2005	72'500	76'000	3500	70'000	74'038
2004	71'500	74'000	2500	67'000	73'430
2003	70'000	76'500	6500	68'000	71'121
2002	69'500	75'500	6500	69'000	71'341
2001	67'500	76'000	8500	68'500	72'889
2000	70'500	79'500	8000	71'000	72'370
1999	68'500	75'500	7000	70'000	71'104
1998	63'000	71'500	8500	67'500	70'412

² Les indications sur le nombre des entrées en formation professionnelle initiale pour l'année proviennent de la publication «Statistique de la formation professionnelle initiale» de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Il s'agit là des entrées en formation professionnelle initiale, y compris dans les formations non réglementées par la LFPr (sans les formations de courte durée), formations en écoles supérieures de commerce et d'informatique, formations certifiées et stages (les formations transférées au secteur tertiaire de la CRS ne sont pas comprises). Les contrats d'apprentissage nouvellement conclus, resp. les entrées en formation professionnelle, correspondent à un nombre corrigé (sans les interruptions au cours de la 1^{re} année, sans les prolongations de durée, sans les poursuites d'enseignement à partir de la 2^e année de formation, sans les contrats de stages). Ces indications sont à chaque fois corrigées rétroactivement par l'OFS.

Le graphique 4 révèle le léger recul de l'offre de places d'apprentissage en avril 2009 comparativement à 2008. En considération à long terme, les 78'500 places d'apprentissage offertes confirment cependant une fois encore la tendance fondamentale à l'augmentation de l'offre.

Le graphique 4 indique également les chiffres de l'offre des enquêtes d'août. La question se pose de savoir si l'augmentation sensible de l'offre entre avril et août 2008 va se répéter cette année.



Lors de ces trois dernières années, l'offre de places d'apprentissage en avril a été dépassée à chaque fois non seulement par l'offre d'août, mais également par le nombre des entrées en formation professionnelle initiale déterminé par l'OFS (graphique 5 à la page suivante).

Graphique 5: Offre et attribution effective des places les années précédentes

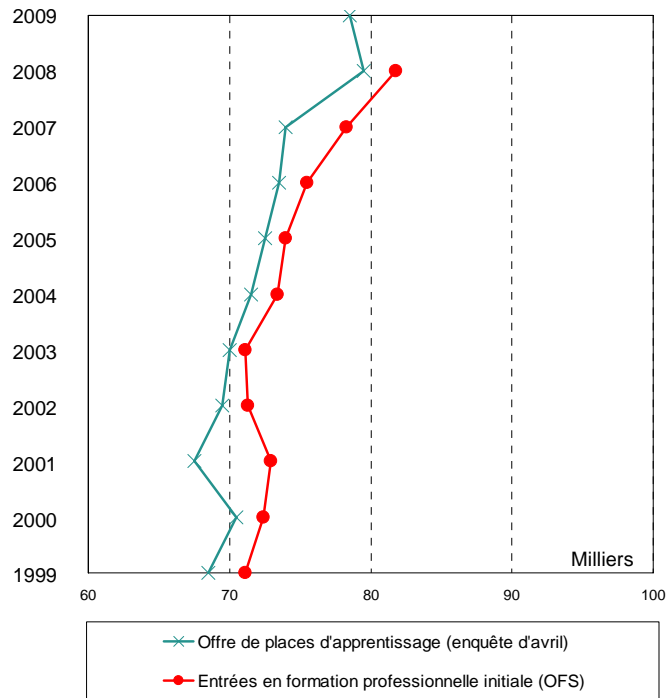
Avril

Question 3: Combien de places d'apprentissage avec début cette année votre entreprise offrira-t-elle probablement?

août (année précédente)

Question 2: Combien de places d'apprentissage votre entreprise a-t-elle déjà attribuées définitivement cette année?

Question 3: Combien de places d'apprentissage sont-elles encore vacantes dans votre entreprise?



Sur la base des fournisseurs de places d'apprentissage actuels et nouveaux, la part de 38 % de ceux qui n'offriront pas de nouvelles places d'apprentissage cette année (1^{re} année d'apprentissage) correspond à celle de 2008. De nouveau, il s'agit principalement ici de petites entreprises occupant peu d'employés, comme le montre le tableau 2. La part relativement élevée de 48 % des entreprises de 2 à 9 employés s'explique par le fait qu'elles ne forment que peu d'apprentis, qui ne sont pas remplacés chaque année mais seulement à la fin de la formation de l'apprenti précédent.

Tableau 2 : pas de nouvelles places d'apprentissage (1^{re} année)

		Total	Taille de l'entreprise (nombre d'employés)				Siège de l'entreprise		
			2-9	10-49	50-249	250 +	SA	SR	TI
Prévoient cette année de n'offrir aucune place d'apprentissage	2009	38 %	48 %	25 %	20 %	3 %	37 %	41 %	48 %
	2008	37 %	47 %	24 %	11 %	6 %	37 %	38 %	44 %
	2007	33 %	41 %	23 %	15 %	6 %	31 %	34 %	44 %
	2006	37 %	46 %	23 %	15 %	4 %	37 %	37 %	42 %
	2005	38 %	47 %	n.a.	n.a.	n.a.	38 %	39 %	40 %
	2004	39 %	49 %	n.a.	n.a.	n.a.	38 %	38 %	46 %
	2003	40 %	49 %	n.a.	n.a.	n.a.	40 %	41 %	49 %

A nouveau sur la base des fournisseurs actuels et nouveaux de places d'apprentissage, la part de ceux qui formeront de **nouveaux apprentis** cette année, 6 %, se situe dans le cadre des valeurs des deux années précédentes. Conformément aux attentes, il s'agit là en grande majorité de petites entreprises qui veulent offrir des places à titre nouveau cette année (tableau 3).

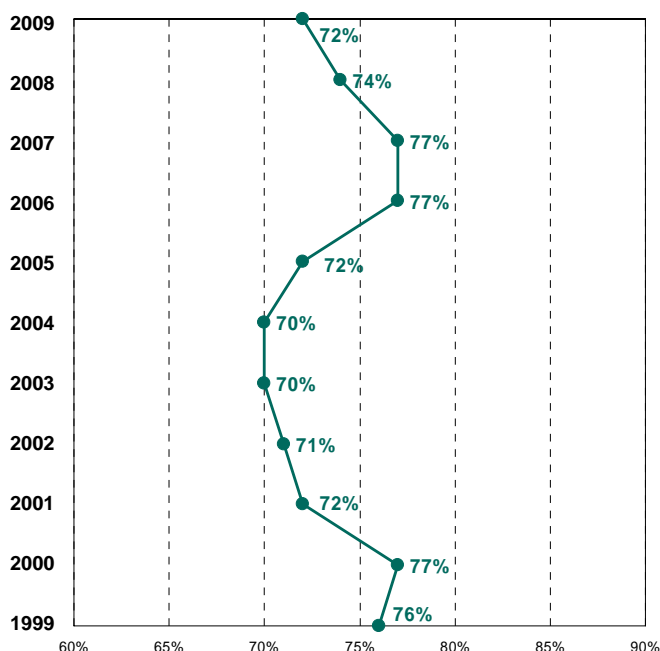
Tableau 3 : nouvelles places d'apprentissage (1^{re} année)									
		Total	Taille de l'entreprise (nombre d'employés)				Siège de l'entreprise		
			2-9	10-49	50-249	250 +	SA	SR	TI
Prévoient cette année d'offrir des places à titre nouveau	2009	6 %	7 %	5 %	2 %	1 %	5 %	7 %	11 %
	2008	6 %	7 %	5 %	3 %	1 %	5 %	8 %	9 %
	2007	7 %	8 %	5 %	2 %	6 %	7 %	8 %	7 %
	2006	6 %	7 %	5 %	2 %	1 %	5 %	10 %	4 %
	2005	8 %	11 %	n.a.	n.a.	n.a.	8 %	10 %	14 %
	2004	10 %	13 %	n.a.	n.a.	n.a.	10 %	11 %	8 %
	2003	10 %	12 %	n.a.	n.a.	n.a.	9 %	11 %	15 %

1.2 Etat de l'attribution des places d'apprentissage

L'évolution de la part des places d'apprentissage que les entreprises ont déjà attribuées définitivement au jour de référence a baissé de 2 % en 2009 et se situe ainsi de nouveau au niveau de celle de 2005. Cela signifie d'une part que, cette année, l'état de l'attribution des places d'apprentissage du côté des entreprises est à nouveau un peu moins avancé que lors des années 2006 à 2008, et d'autre part qu'il pourrait s'agir du signe d'une certaine prudence de la part d'entreprises désireuses de se décider définitivement un peu moins tôt en 2009 (graphique 6).

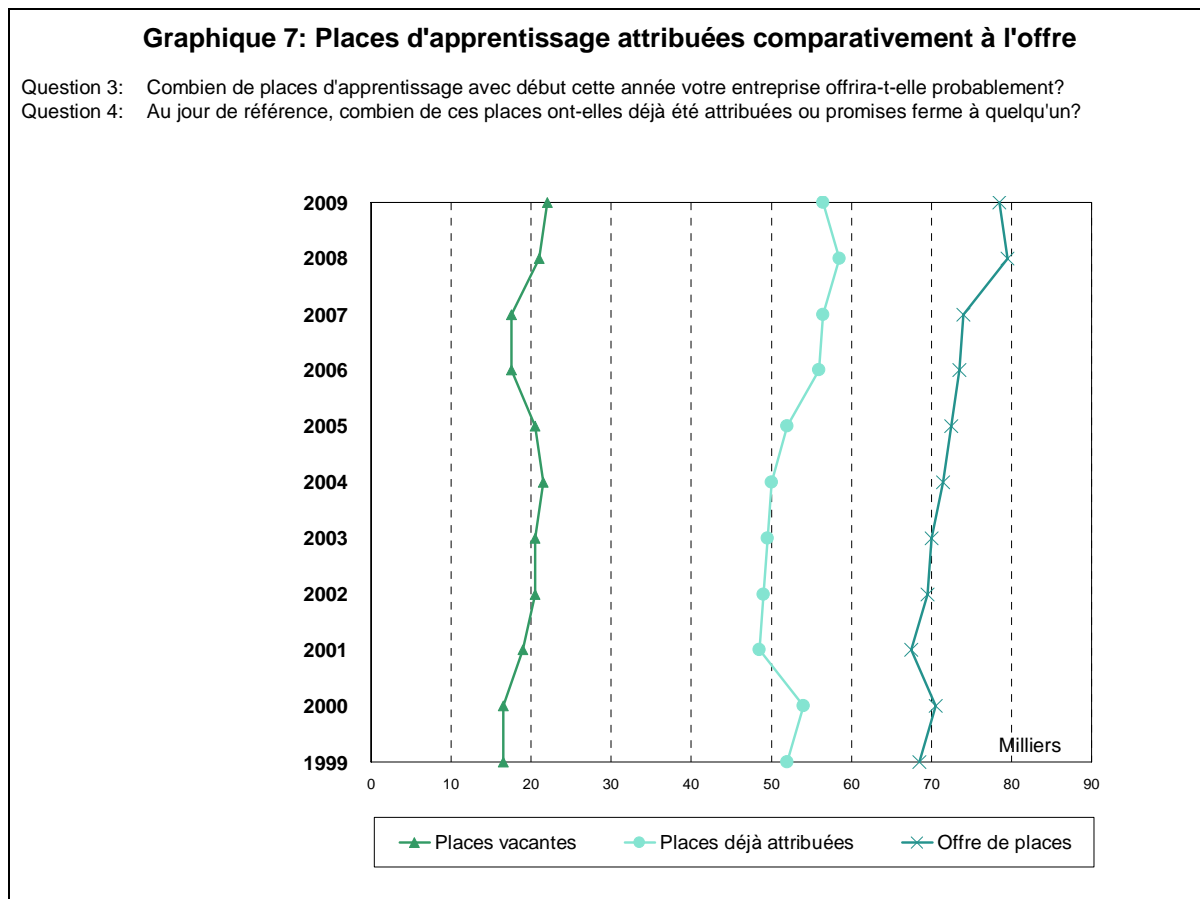
Graphique 6: Etat de l'attribution des places d'apprentissage

Question 4: Au jour de référence, combien de ces places ont-elles déjà été attribuées ou promises ferme à quelqu'un?



Base: nombre de places d'apprentissage offertes

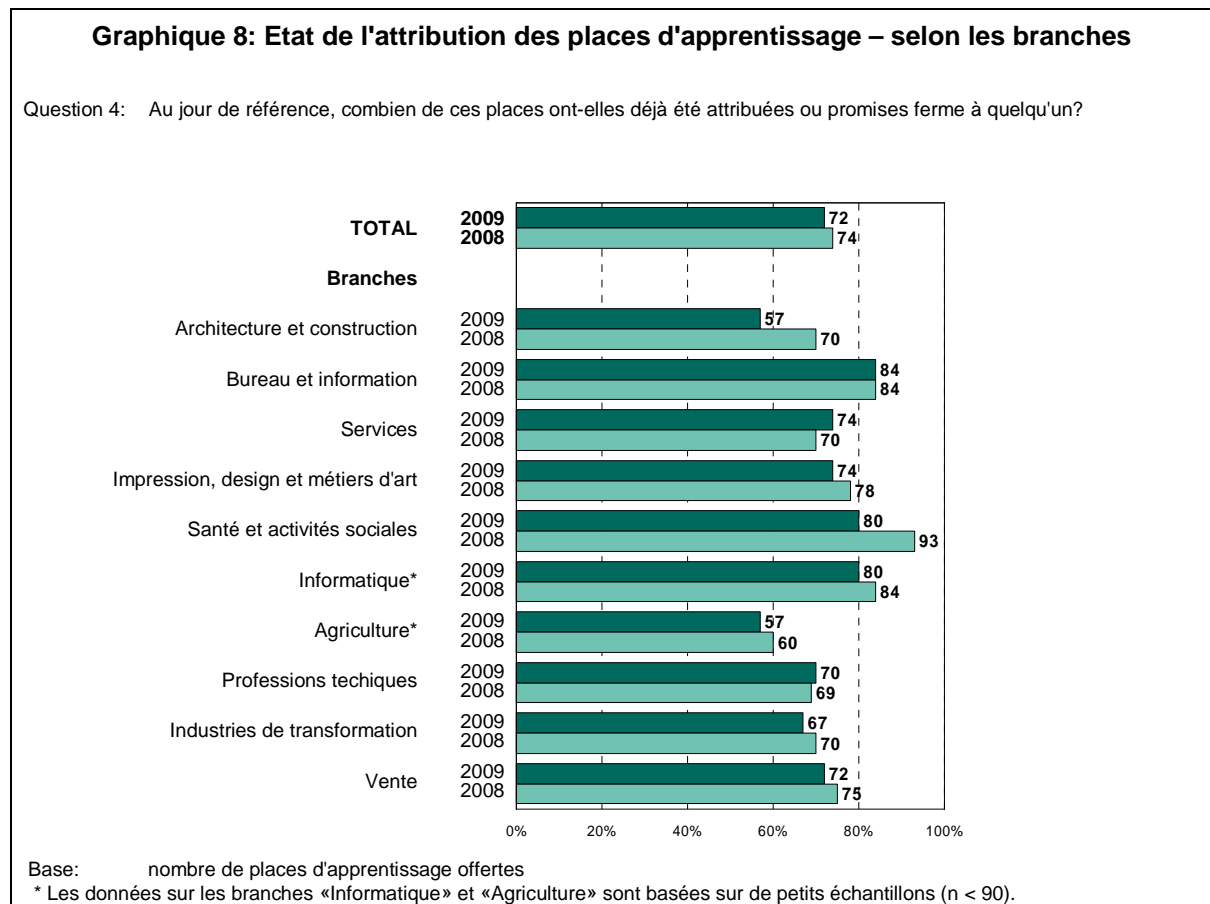
Selon notre extrapolation, le graphique 6 indique que les 56'500 places d'apprentissage attribuées définitivement jusqu'au 15 avril représentent le 72 % de l'offre, qui se monte à 78'500 places. Il en ressort qu'en 2009, 22'000 places d'apprentissage n'ont pas encore été promises ferme à des candidats au 15 avril 2009. Ce nombre a légèrement augmenté comparativement à l'année dernière (21'000) (graphique 7).



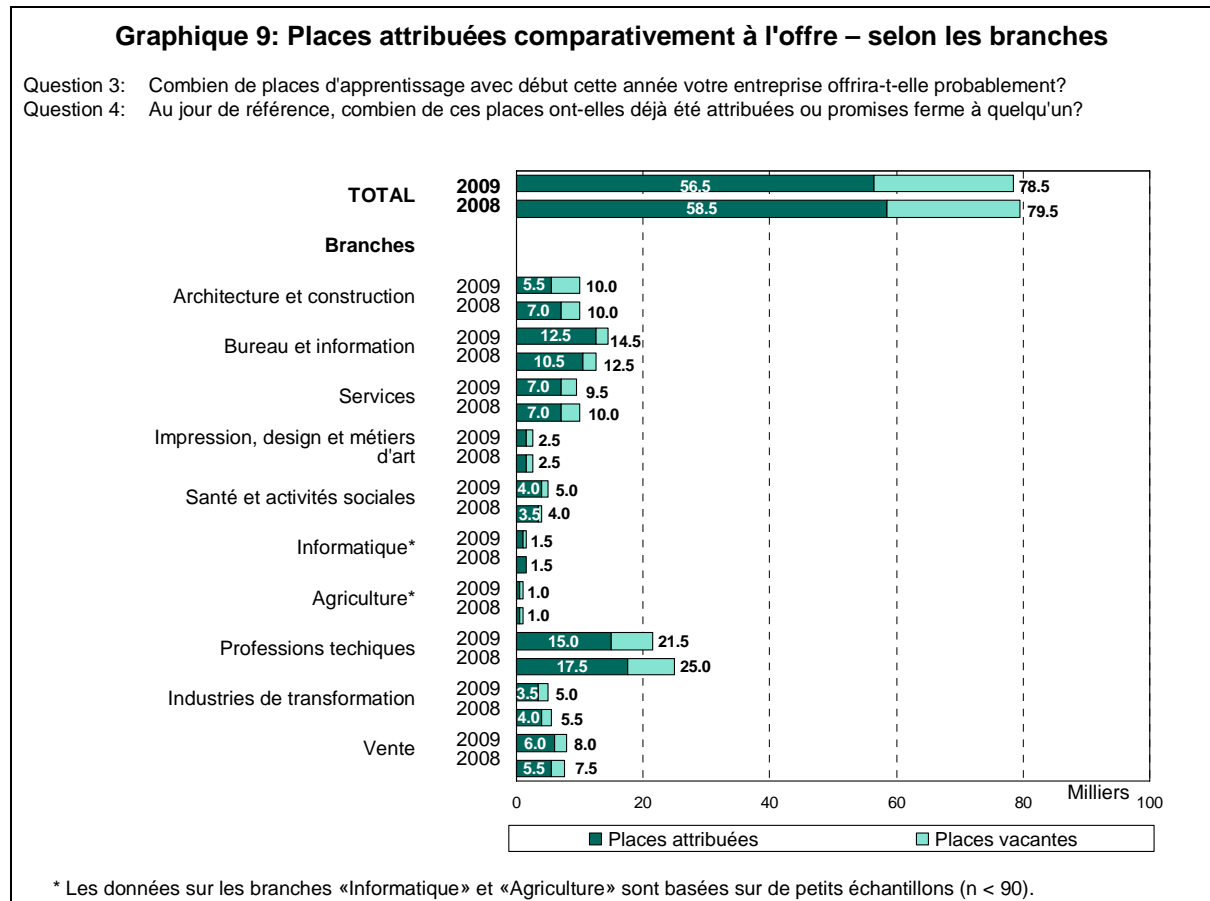
1.2.1 Etat de l'attribution des places d'apprentissage, selon les branches

L'attribution des places d'apprentissage en 2009 est la plus avancée dans la branche «Bureau et information». La proportion des places d'apprentissage attribuées est également élevée déjà dans les branches «Santé et activités sociales» et «Informatique». En revanche, les places d'apprentissage ont été encore proportionnellement moins nombreuses à être définitivement attribuées dans les branches «Agriculture» et «Architecture et construction».

Comparativement à l'année précédente, les plus grandes différences apparaissent dans les branches «Architecture et construction», de même que «Santé et activités sociales», dans lesquelles une proportion plus élevée de places d'apprentissage étaient définitivement attribuées à la même époque de 2008 (graphique 8).



Le graphique 9 indique le nombre extrapolé de places d'apprentissage attribuées par rapport au nombre de places offertes dans chaque branche. Il révèle qu'en valeurs absolues pour les branches dont l'offre est la plus riche, ce qui est le cas des «Professions techniques», «Architecture et construction» et «Services», le nombre de places d'apprentissage encore vacantes est le plus élevé. La branche «Bureau et information», dans laquelle seules 2000 des 14'500 places d'apprentissage offertes à l'origine doivent encore être attribuées, constitue une exception.



1.2.2 Etat de l'attribution des places d'apprentissage, selon les régions

Les différentes périodes de l'attribution des places d'apprentissage dans les régions apparaissent clairement chaque année. Cette attribution intervient plus tard dans l'année dans le canton du Tessin et en Suisse romande. Le tableau 4 montre en outre qu'en Suisse romande, leur part proportionnelle a légèrement diminué comparativement à l'an dernier, alors qu'au Tessin, elle est sensiblement plus élevée en 2009 qu'en 2008.

		TOTAL	Suisse alémanique				Suisse romande	Tessin
			Total	Suisse orientale	Nord-ouest de la Suisse	Suisse centrale		
Places déjà attribuées au jour de référence	2009	72 %	78 %	81 %	75 %	76 %	52 %	31 %
	2008	74 %	80 %	79 %	81 %	78 %	63 %	15 %
	2007	77 %	83 %	82 %	83 %	86 %	57 %	26 %
	2006	77 %	81 %	80 %	82 %	80 %	62 %	36 %
	2005	72 %	78 %	79 %	77 %	76 %	56 %	29 %
	2004	70 %	75 %	77 %	70 %	76 %	56 %	25 %
	2003	70 %	76 %	75 %	77 %	79 %	55 %	27 %

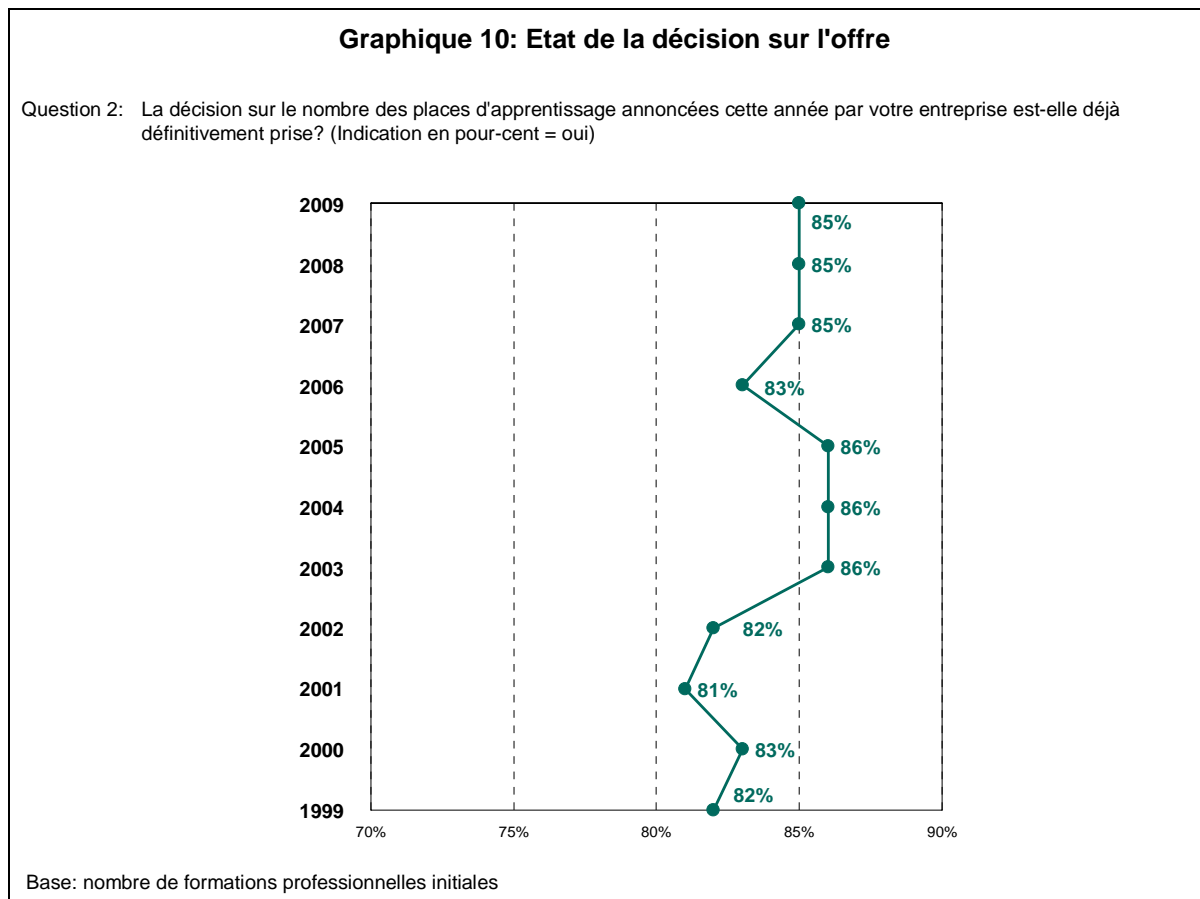
1.2.3 Etat de l'attribution des places d'apprentissage, selon la taille de l'entreprise

L'état de l'attribution des places d'apprentissage est en relation avec la taille de l'entreprise. Comme les années précédentes, ce sont surtout les plus petites entreprises qui disposent encore proportionnellement du plus grand nombre de places d'apprentissage vacantes (tableau 5).

		TOTAL	Taille de l'entreprise (nombre d'employés)			
			2-9	10-49	50-249	250 +
Places déjà attribuées au jour de référence	2009	72 %	63 %	72 %	76 %	82 %
	2008	74 %	60 %	74 %	84 %	83 %
	2007	77 %	67 %	77 %	83 %	85 %
	2006	77 %	72 %	76 %	79 %	84 %
	2005	72 %	65 %	71 %	77 %	81 %
	2004	70 %	65 %	71 %	75 %	71 %
	2003	70 %	66 %	65 %	79 %	80 %

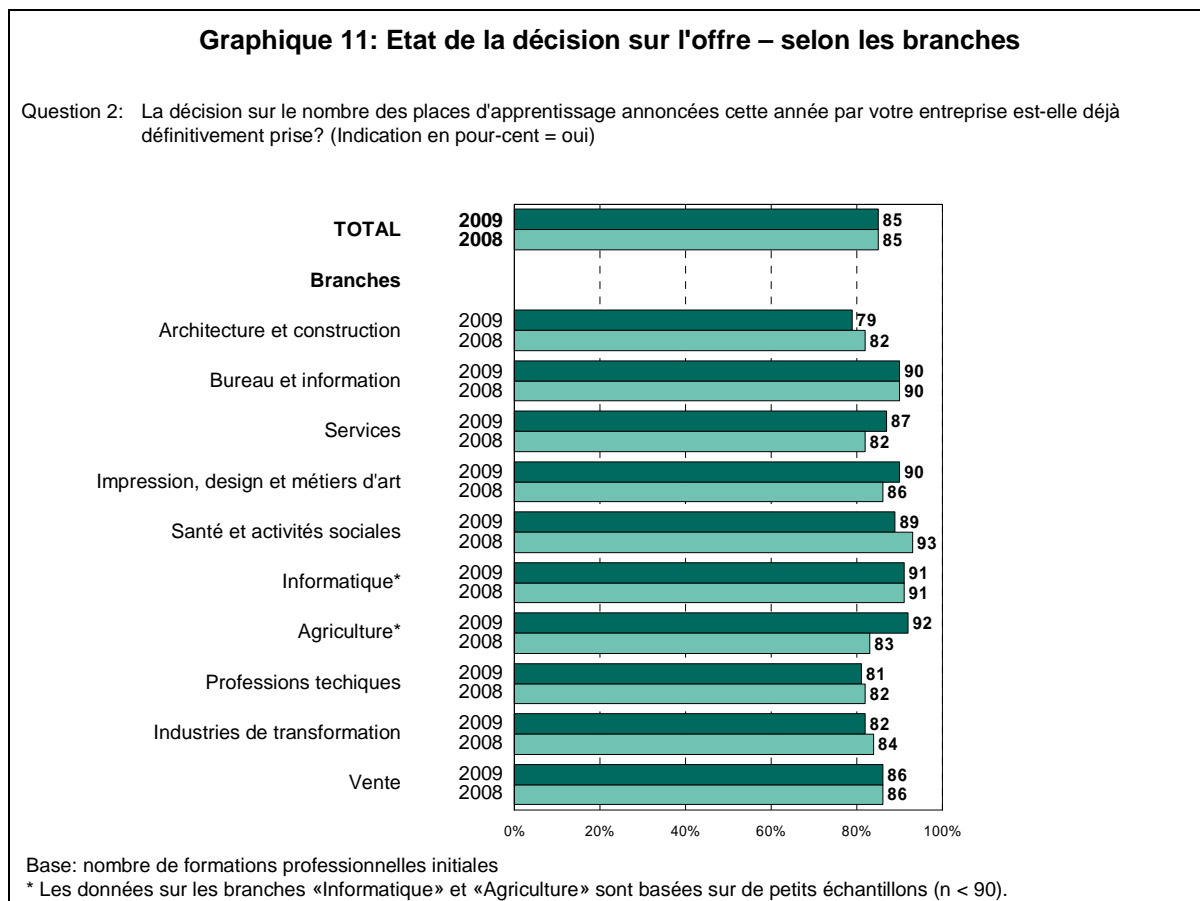
1.3 Etat de la décision relative à l'offre

La part des formations professionnelles initiales pour lesquelles la décision sur le nombre des places annoncées est déjà définitivement tombée à la mi-avril demeure constante par rapport aux deux années précédentes, avec 85 % (graphique 10).



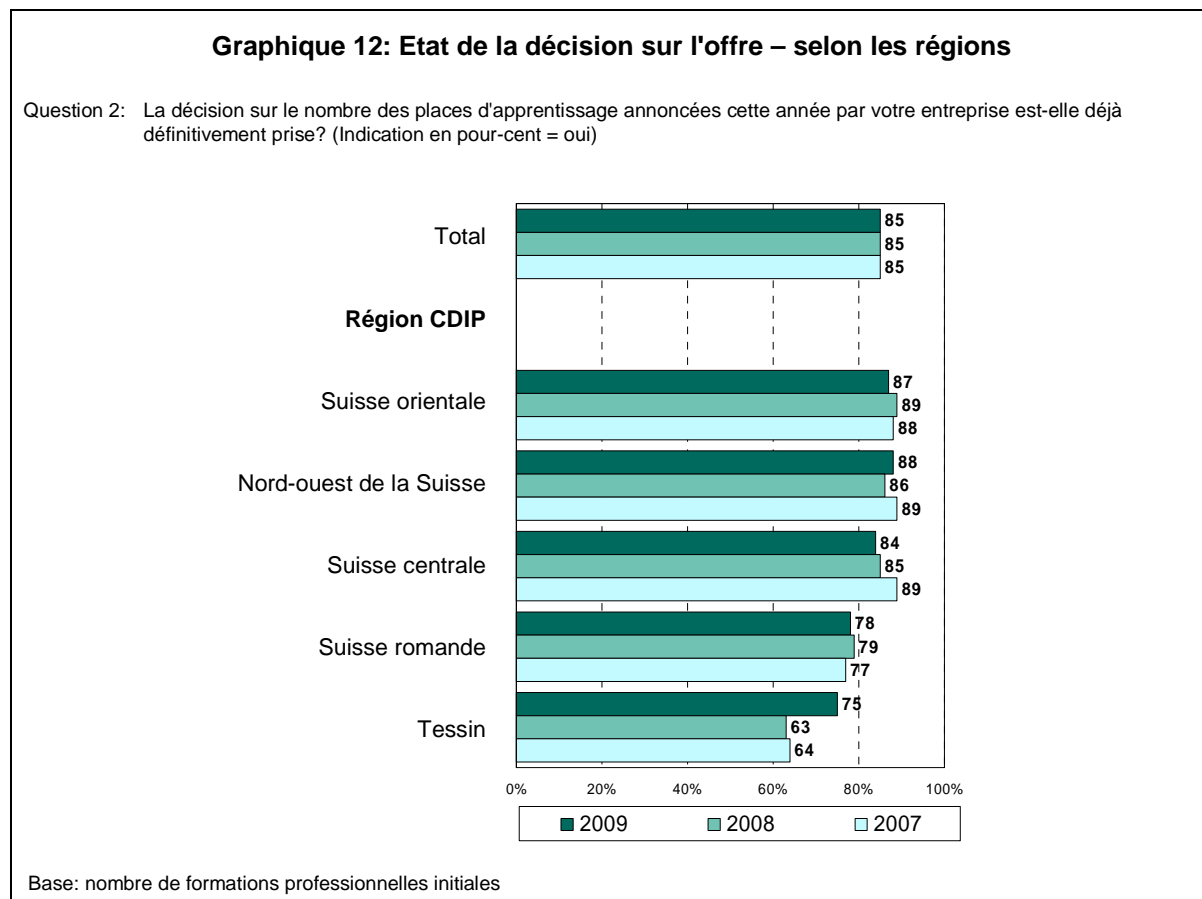
1.3.1 Etat de la décision relative à l'offre, selon les branches

Le processus de décision sur le nombre définitif des places d'apprentissage offertes est fondamentalement bien avancé dans toutes les branches, ce qui était déjà le cas en 2008. En 2009, la part la plus faible des formations professionnelles initiales pour laquelle le nombre définitif des places d'apprentissage offertes n'est pas encore tombé apparaît dans la branche «Architecture et construction» (graphique 11).



1.3.2 Etat de la décision relative à l'offre, selon les régions

Comme les années précédentes, la décision relative à l'offre est déjà tombée définitivement plus souvent en Suisse alémanique qu'en Suisse romande et au Tessin. Le graphique 12 montre cependant qu'en 2009, au Tessin, la décision a été prise avant le 15 avril déjà pour un nombre sensiblement plus élevé de formations professionnelles initiales que ce n'était le cas ces dernières années.



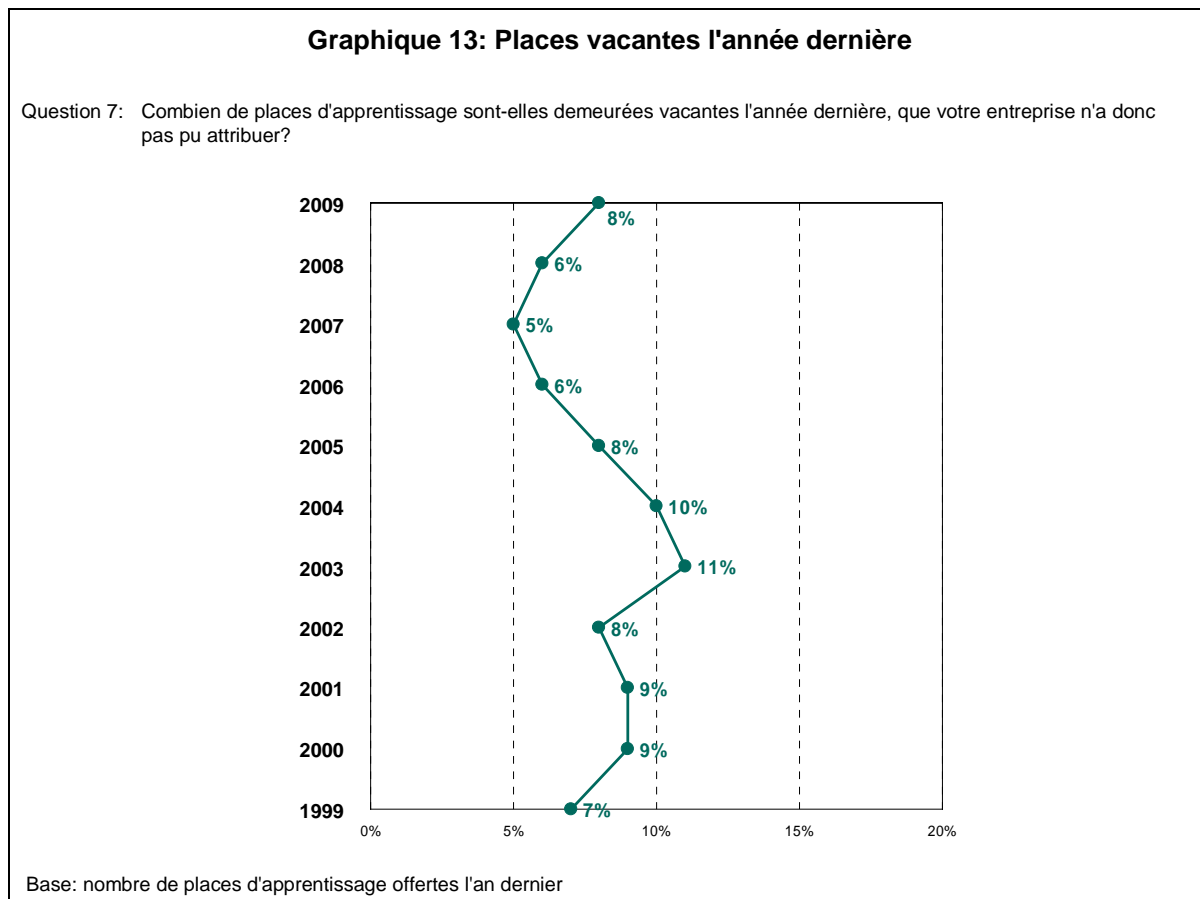
1.3.3 Etat de la décision relative à l'offre, selon la taille de l'entreprise

Cette année encore, les entreprises qui se sont définitivement décidées sont plutôt celles qui occupent de nombreux employés, alors que les entreprises plus petites, comptant jusqu'à 50 employés, ont conservé une certaine marge de manœuvre (tableau 6).

Tableau 6 : Etat de la décision relative à l'offre, selon la taille de l'entreprise						
		TOTAL	Taille de l'entreprise (nombre d'employés)			
			2-9	10-49	50-249	250+
La décision sur le nombre de places d'apprentissage annoncées est définitive	2009	85 %	83 %	83 %	88 %	91 %
	2008	85 %	82 %	86 %	86 %	90 %
	2007	85 %	82 %	86 %	89 %	91 %
	2006	83 %	82 %	84 %	87 %	90 %
	2005	86 %	83 %	87 %	89 %	92 %
	2004	86 %	84 %	87 %	90 %	89 %
	2003	86 %	84 %	85 %	92 %	91 %

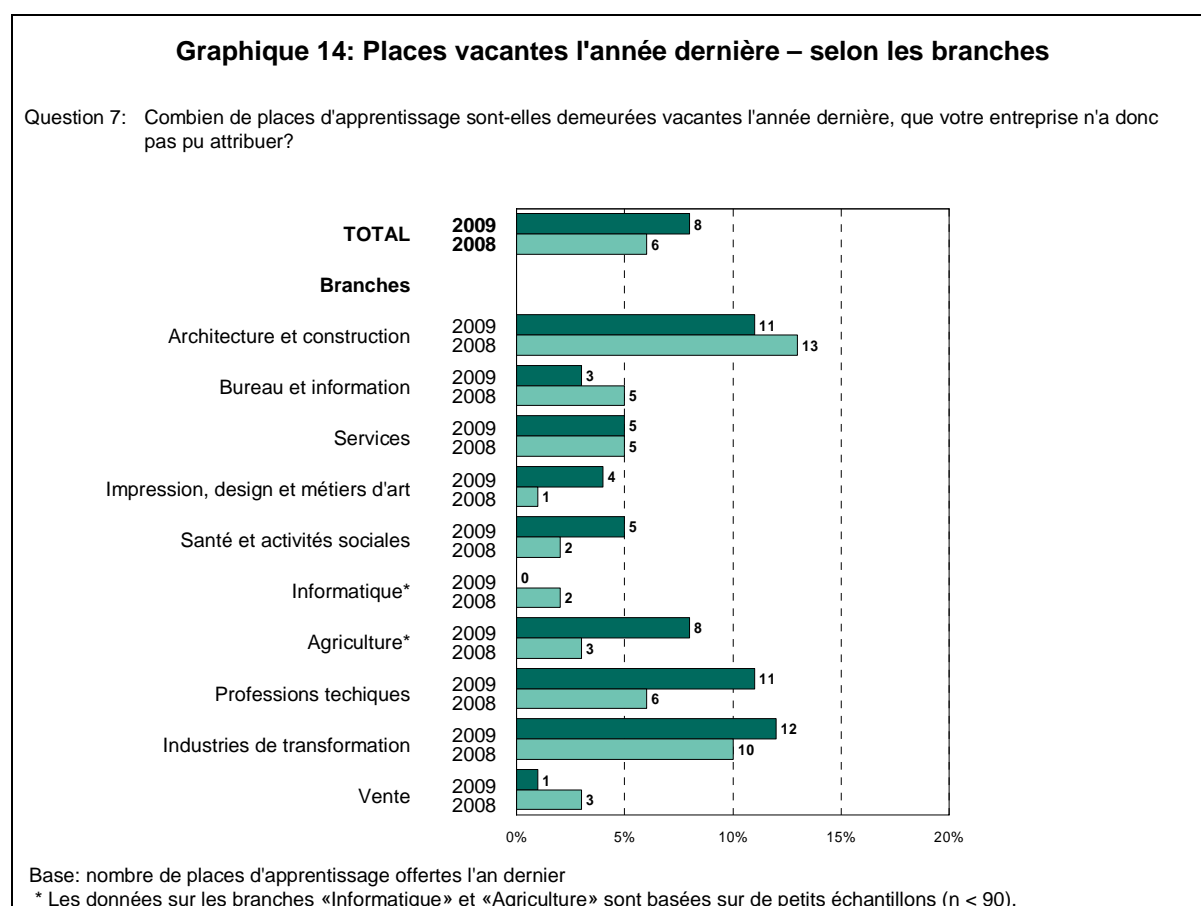
1.4 Places d'apprentissage demeurent vacantes l'an dernier

Selon les informations transmises par les entreprises interrogées, 8 % des places d'apprentissage annoncées l'an dernier, en 2008, sont demeurées vacantes. Ainsi donc, pour la deuxième fois consécutive, cette proportion a augmenté (graphique 13).



1.4.1 Places demeurrées vacantes l'an dernier, selon les branches

En parts proportionnelles, les places d'apprentissage demeurrées vacantes l'automne dernier ont été les plus nombreuses dans les branches «Industries de transformation» et «Architecture et construction», de même que dans les «Professions techniques» (graphique 14).



1.4.2 Places demeurrées vacantes l'an dernier, selon les régions

Pour ce qui concerne la répartition régionale des places demeurrées vacantes, aucune différence n'apparaît entre les régions linguistiques dans l'enquête de 2009. Concrètement, ce sont 9 % des places d'apprentissage offertes en automne 2008 en Suisse orientale, 7 % dans le nord-ouest de la Suisse, 5 % en Suisse centrale, 8 % en Suisse romande et 9 % au Tessin qui n'ont pas pu être pourvues.

1.4.3 Places demeurrées vacantes l'an dernier, selon la taille de l'entreprise

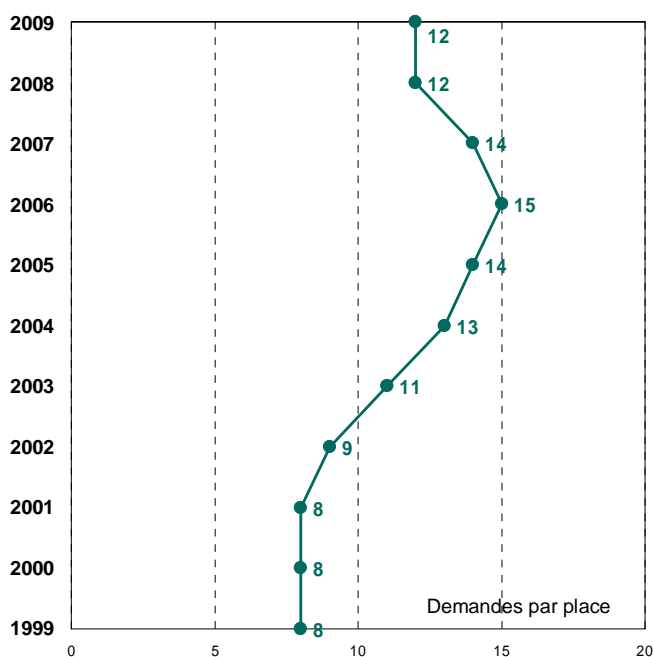
L'analyse selon la taille de l'entreprise, basée sur le nombre de ses employés, révèle qu'en automne 2008, les places d'apprentissage demeurrées vacantes ont été proportionnellement moins nombreuses dans les grandes entreprises. Ce fut le cas pour 9 % des entreprises occupant 2-9 employés, 10 % des entreprises de 10-49 employés, 7 % de celles occupant 50-249 employés et 3 % des grandes entreprises de plus de 250 employés.

1.5 Pression de la demande sur les entreprises

Après une augmentation constante de la pression de la demande sur les entreprises entre 2001 et 2006, cette tendance a été stoppée en 2007. Jusqu'à la mi-avril 2009, 12 intéressés/es en moyenne se sont déjà annoncés auprès des entreprises pour chaque place d'apprentissage offerte, ce qui représente une valeur inchangée par rapport à l'année précédente (graphique 15).

Graphique 15: Nombre moyen de demandes et de postulations par place d'apprentissage annoncée

Question 5: Combien de demandes et de postulations avez-vous reçues jusqu'à présent pour chacune de vos formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage)?

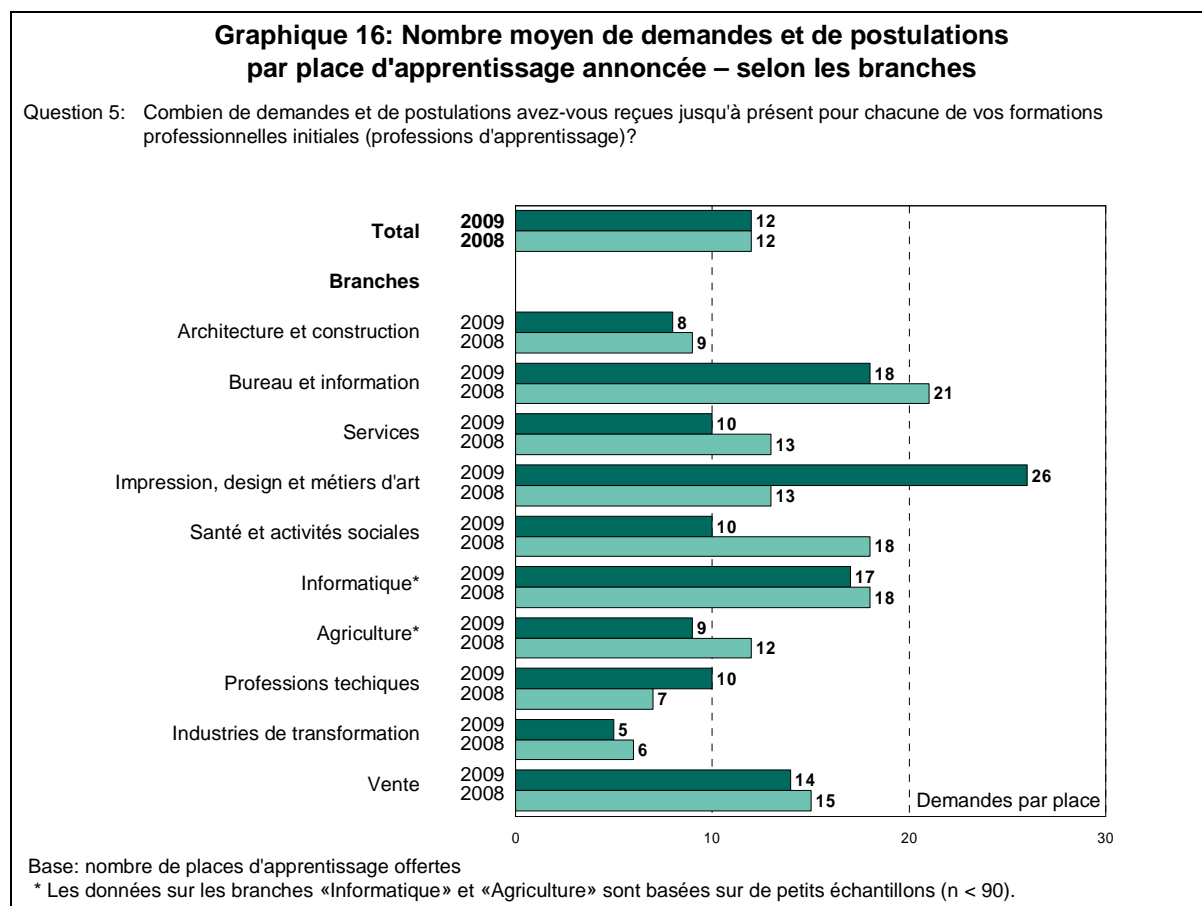


Base: nombre de places d'apprentissage offertes

1.5.1 Pression de la demande sur les entreprises, selon les branches

Dans les différentes branches, on note à nouveau en 2009 une corrélation entre la demande et les places d'apprentissage demeurées vacantes l'an dernier, dans la mesure où les branches qui ont eu le plus de places vacantes sont celles qui ont enregistré le moins de demandes. Ainsi donc, ce sont les professions des «Industries de transformation» qui en ont reçu le moins (5 par place) ; elles ont eu l'année précédente un taux relativement élevé de places vacantes, avec 12 %. Il en va tout autrement dans les branches «Bureau et information», «Impression, design et métiers d'art», «Informatique» et «Vente». D'une part, les demandes et les postulations par place d'apprentissage ont été nombreuses dans ces branches et, d'autre part, les places vacantes y ont été relativement peu nombreuses l'an dernier.

Comparativement à l'an dernier, de grandes différences entre les branches apparaissent dans la pression de la demande. Ainsi, le nombre des postulations a augmenté sensiblement dans l'«Impression, design et métiers d'art» surtout, alors qu'en 2009, les demandes et postulations pour les formations professionnelles initiales adressées aux entreprises de la branche «Santé et activités sociales» ont été peu nombreuses (graphique 16).

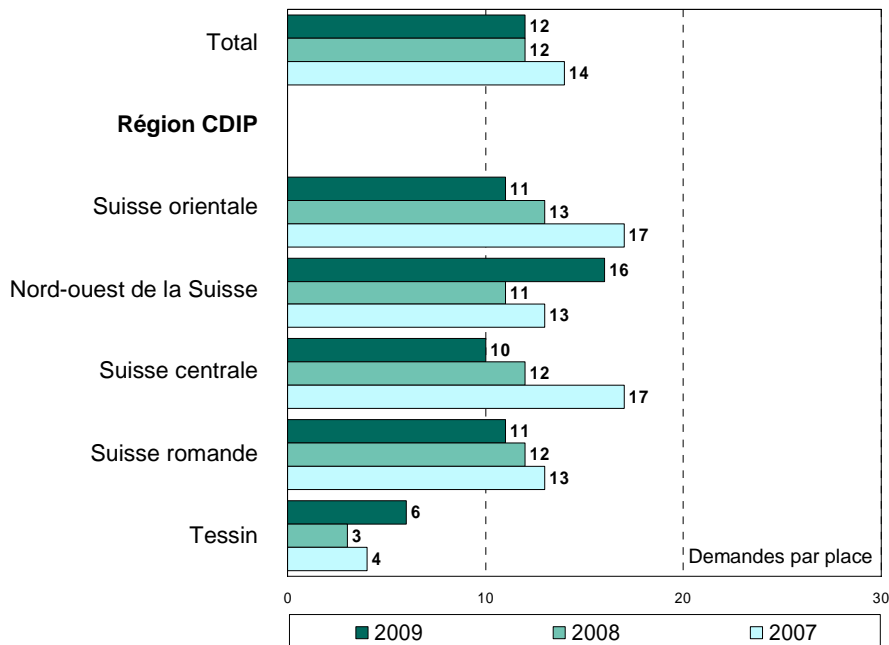


1.5.2 Pression de la demande sur les entreprises, selon les régions

Les différences entre les diverses régions qui apparaissent dans le graphique 17 de la page suivante confirment les résultats de l'an dernier : en Suisse alémanique et romande, les postulations par place d'apprentissage reçues au 15 avril 2009 ont été en moyenne sensiblement plus nombreuses qu'au Tessin. Il faut toutefois considérer que cette moyenne s'est considérablement améliorée au Tessin comparativement à 2008.

Graphique 17: Nombre moyen de demandes et de postulations par place d'apprentissage annoncée – selon les régions

Question 5: Combien de demandes et de postulations avez-vous reçues jusqu'à présent pour chacune de vos formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage)?



Base: nombre de places d'apprentissage offertes

* Les données sur les branches «Informatique» et «Agriculture» sont basées sur de petits échantillons (n < 90).

1.5.3 Pression de la demande sur les entreprises, selon leur taille

Contrairement à 2008, où la pression de la demande sur les entreprises ne présentait pas de différence selon leur taille, il apparaît cette année une tendance déjà observée l'an dernier, à savoir que les petites entreprises de 2-9 employés reçoivent en règle générale un nombre de postulations par place offerte légèrement supérieur à la moyenne (tableau 7).

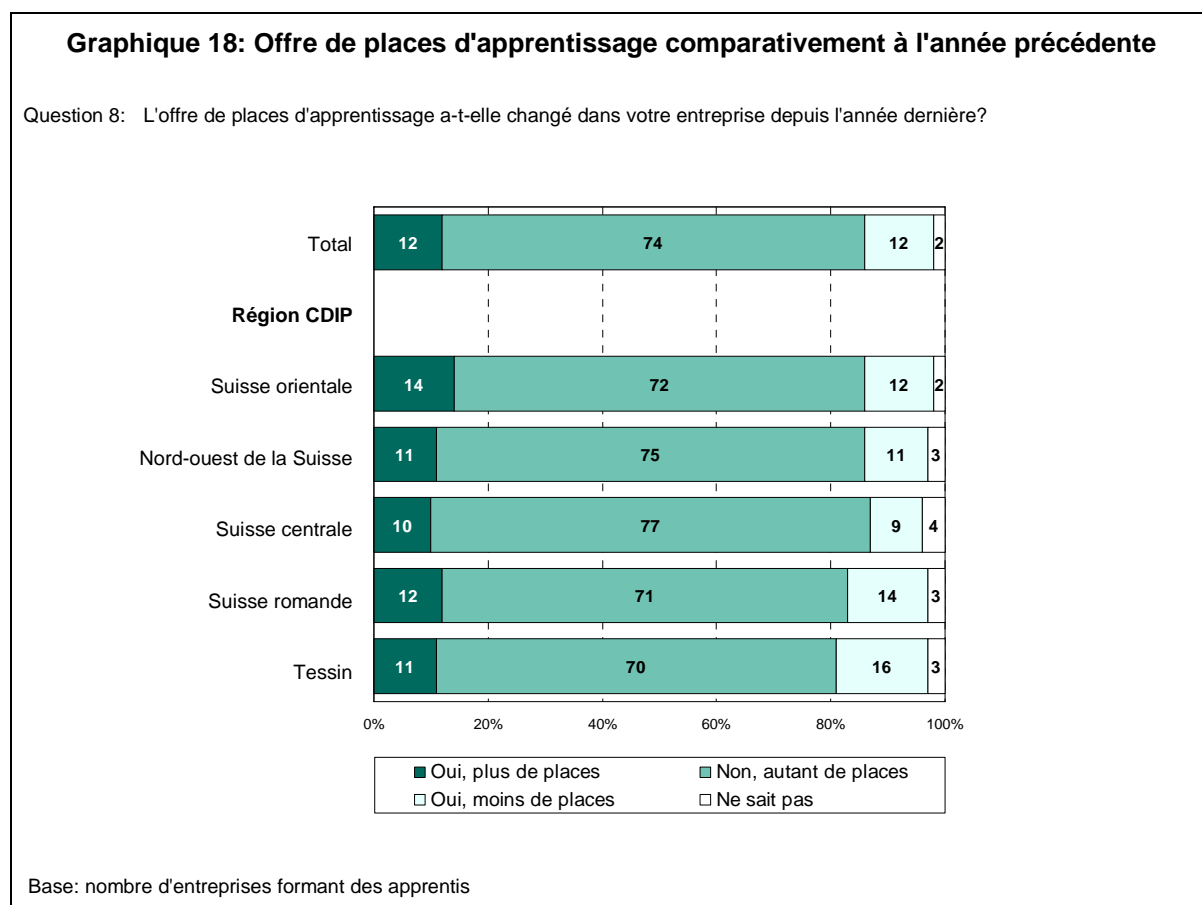
Tableau 7 : Demandes et postulations par place d'apprentissage offerte, selon la taille de l'entreprise

	TOTAL	Taille de l'entreprise (nombre d'employés)				
		2-9	10-49	50-249	250+	
Demandes et postulations reçues en moyenne par place offerte	2009	12	14	9	12	12
	2008	12	12	12	11	12
	2007	14	17	14	11	15
	2006	15	17	15	14	11
	2005	14	18	13	14	9
	2004	13	15	13	13	10
	2003	11	12	10	10	10

1.6 Modification de l'offre de places d'apprentissage

La situation stable du marché des places d'apprentissage en 2009 est confirmée par les réponses des entreprises à la question relative à la modification ou non de leur offre de places d'apprentissage au cours des dernières années. Face aux 12 % d'entreprises qui indiquent qu'elles offrent cette année «davantage» de places d'apprentissage, on trouve également 12 % d'autres qui déclarent réduire leur offre dans ce domaine.

Les cinq régions CDIP ne révèlent aucune différence statistique significative dans ce sens, bien qu'en Suisse romande et au Tessin surtout, la part des entreprises qui offrent moins de places d'apprentissage est un peu moins élevée cette année (graphique 18).

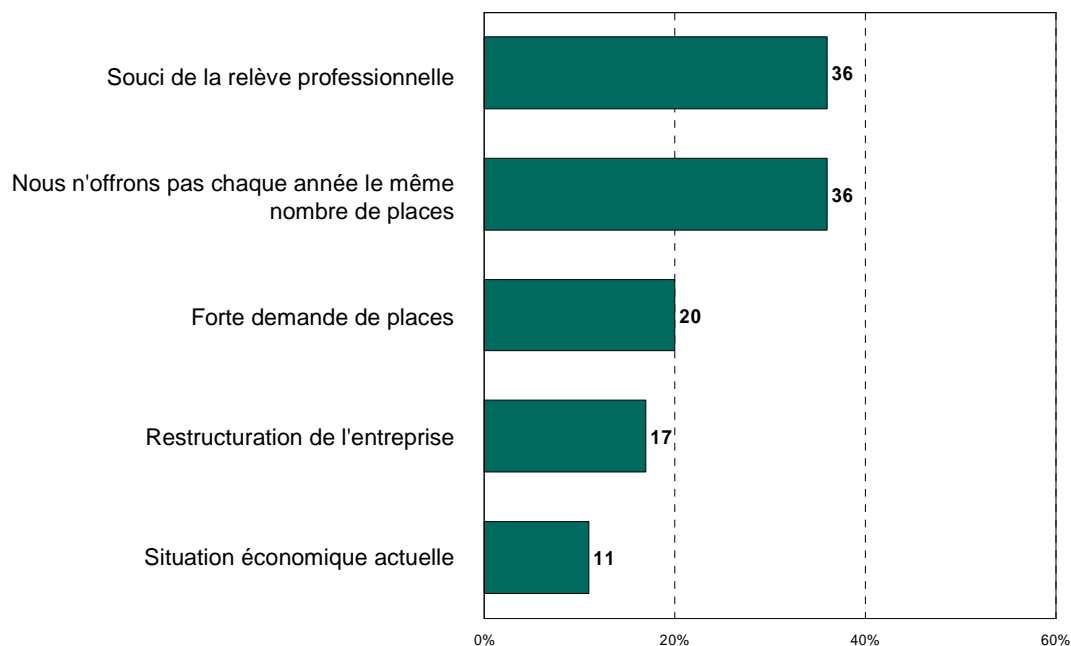


Selon le graphique 19 de la page suivante, la motivation en faveur d'une offre augmentée de places d'apprentissage se trouve principalement dans le souci général de la relève professionnelle, ainsi que dans le fait que le nombre de places d'apprentissage n'est pas le même chaque année.

Cette différence planifiée du nombre de places d'apprentissage offertes se révèle également être le motif le plus fréquemment invoqué pour lequel le nombre de places d'apprentissage offertes cette année est inférieur à celui de l'an dernier (graphique 20 à la page suivante).

Graphique 19: Raisons de l'augmentation du nombre de places comparativement à l'an dernier

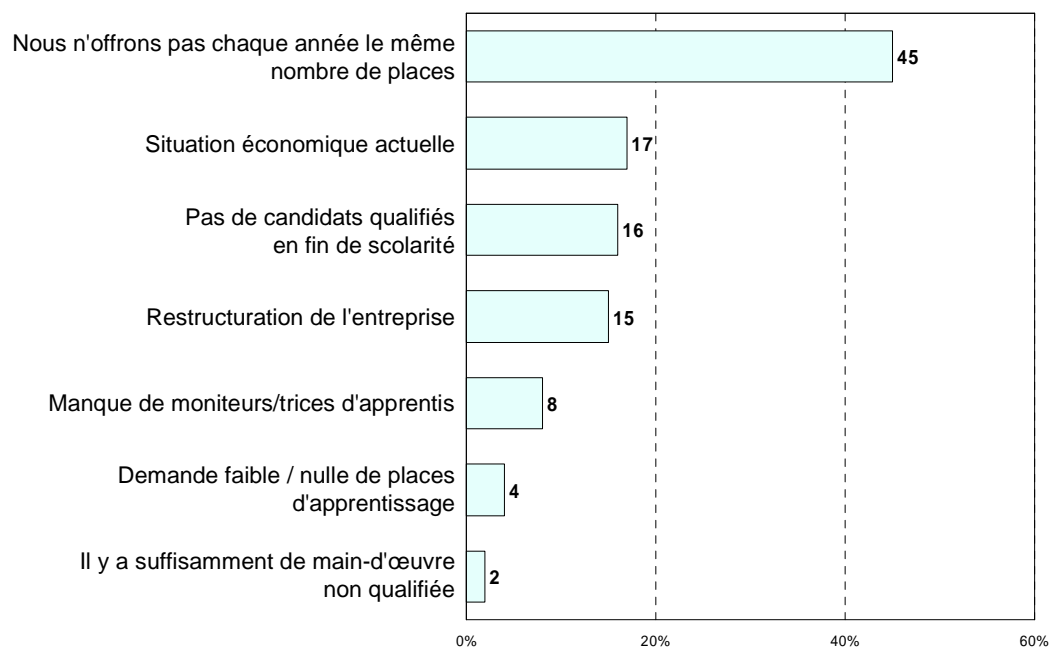
Question 8.2: Quelles sont les raisons pour lesquelles vous offrez aujourd'hui plus de places d'apprentissage que l'an dernier?



Base: nombre d'entreprises offrant aujourd'hui davantage de places d'apprentissage que l'année précédente

Graphique 20: Raisons de la diminution du nombre de places comparativement à l'an dernier

Question 8.1: Quelles sont les raisons pour lesquelles vous offrez aujourd'hui moins de places d'apprentissage que l'an dernier?



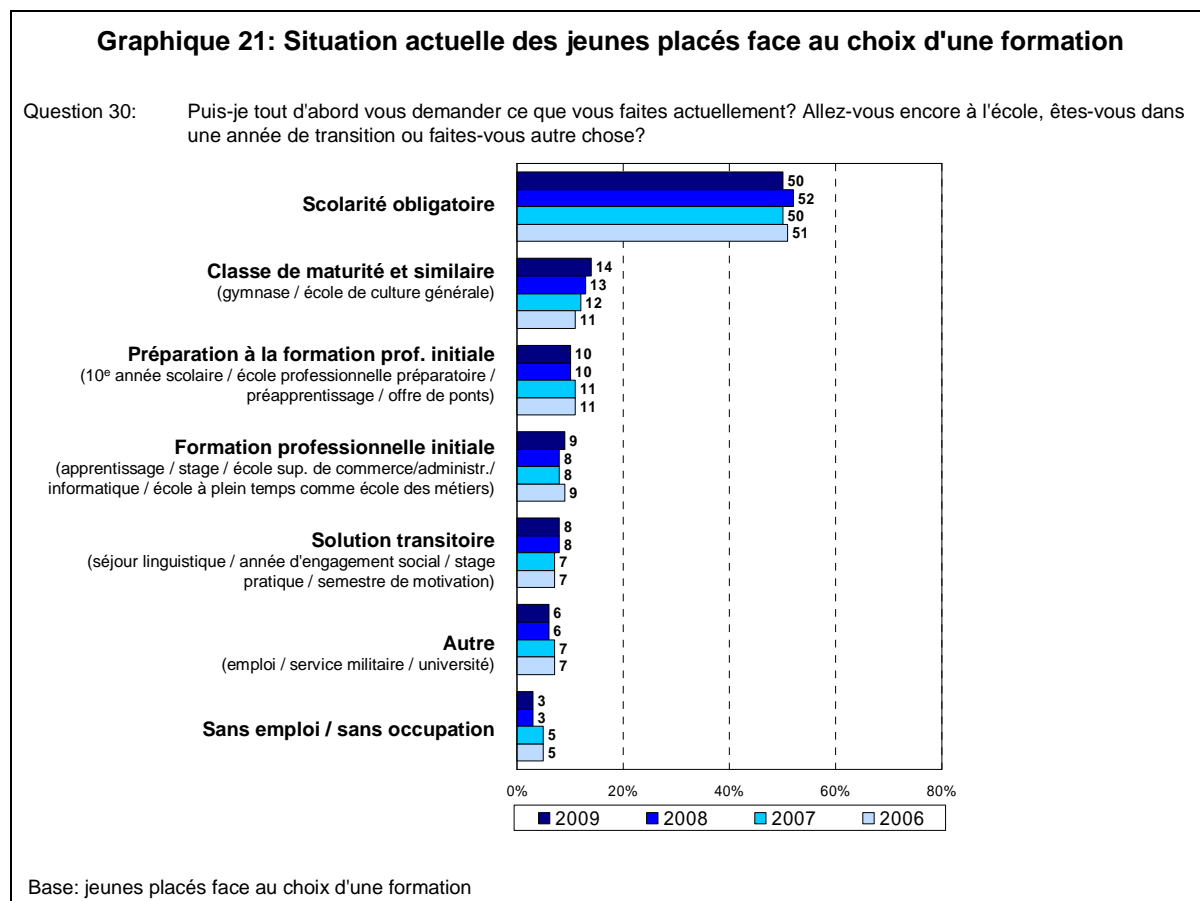
Base: nombre d'entreprises offrant aujourd'hui moins de places d'apprentissage que l'année précédente

2. La demande de places d'apprentissage : les jeunes

Les personnes cibles de la présente enquête réalisée auprès des jeunes sont des jeunes gens et des jeunes filles âgés de 14 à 20 ans qui se trouvent face au choix d'une formation (niveau secondaire II). Devant le choix d'une formation signifie que ces jeunes sont confrontés cette année à la décision de leur orientation pour la suite de leur formation. Ils peuvent être soit à la fin de leur scolarité obligatoire, soit arriver au terme d'une année de transition, soit sortir d'une école de perfectionnement ou d'un apprentissage interrompu.

2.1 Situation actuelle au 15 avril 2009

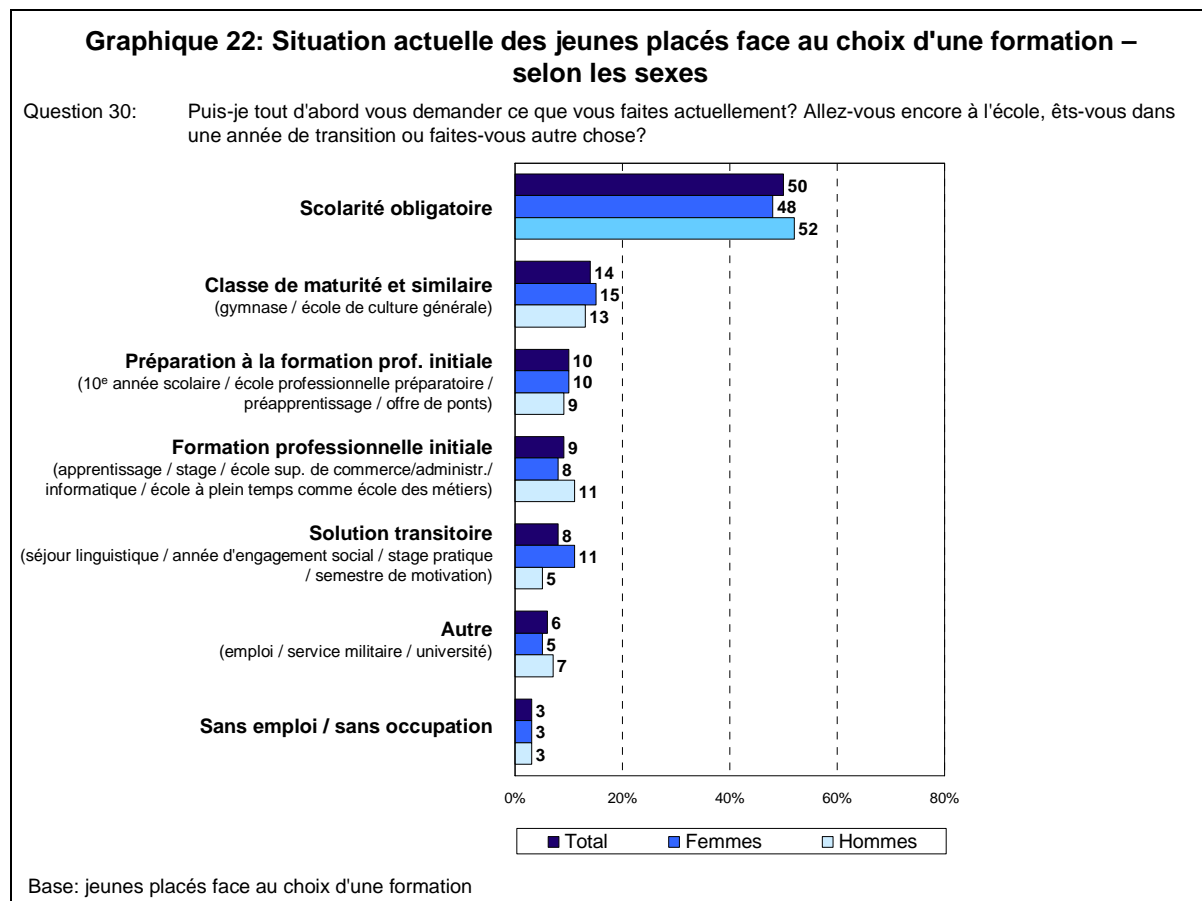
Avec 137'000³ personnes environ en valeur extrapolée, les jeunes **placés face au choix d'une formation** sont à nouveau légèrement moins nombreux que l'année précédente (139'000). Le graphique 21 fournit une vue d'ensemble de la situation scolaire ou professionnelle des jeunes au moment de l'enquête. De nouveau, la moitié environ des personnes interrogées en avril se trouvaient en cours de scolarité obligatoire.



³ Les détails relatifs à l'extrapolation sont présentés au chapitre 2.3.7 de la description de l'étude, qui figure dans le présent rapport de résultats.

2.1.1 La situation actuelle au 15 avril 2009, selon les sexes

Comme l'année dernière, davantage de jeunes **hommes** (2008 : 57 %, femmes : 47 %) que de jeunes **femmes** se trouvent confrontés au choix d'une formation au terme de leur scolarité obligatoire. Les **femmes** placées face au choix d'une formation adoptent de ce fait plus souvent une solution transitoire telle que séjour linguistique ou stage pratique (solutions transitoires 2008, femmes : 11 %, hommes : 5 %) (graphique 22).



2.1.2 La situation actuelle au 15 avril 2009, selon les nationalités

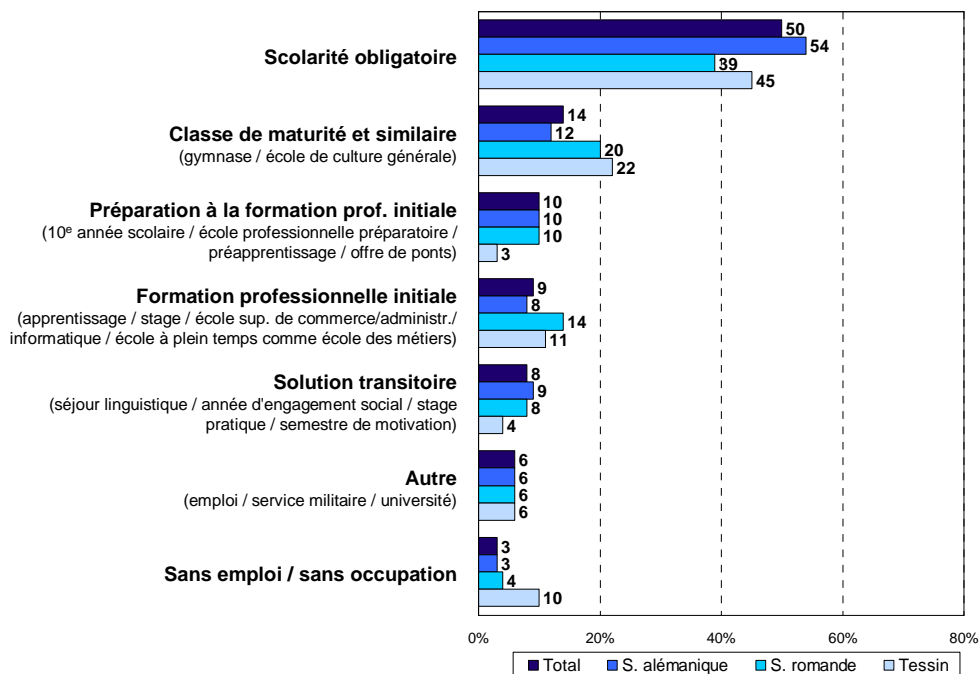
Si l'on analyse les réponses des jeunes interrogés selon leur nationalité, on constate cette année encore que moins de jeunes étrangers (8 %, Suisses/esses 15 %) que de jeunes Suisses se trouvent confrontés au choix d'une formation au sortir de classes de maturité. En outre, les jeunes étrangers sont sensiblement plus nombreux à accomplir une préparation à la formation professionnelle initiale (14 %, Suisses/esses 9 %). Au moment de l'enquête, les jeunes étrangers au chômage ou sans occupation sont également plus nombreux (5 %, Suisses/esses: 3 %).

2.1.3 La situation actuelle au 15 avril 2009, selon les régions

De grosses différences régionales apparaissent dans la situation momentanée des jeunes interrogés, mais dans une mesure analogue à l'année précédente. Ainsi, un nombre sensiblement plus élevé de jeunes de Suisse alémanique suivent leur scolarité obligatoire, alors qu'en Suisse romande et au Tessin, les jeunes placés face au choix d'une formation se trouvent en nombre supérieur à la moyenne dans les classes de maturité. Les jeunes Suisses romands placés face au choix d'une formation proviennent plus souvent du segment de la formation professionnelle initiale (apprentissage, stage, école supérieure de commerce), alors que les jeunes Tessinois sont particulièrement rarement au bénéfice d'une solution transitoire et plus souvent au chômage (graphique 23).

Graphique 23: Situation actuelle des jeunes placés face au choix d'une formation – selon les régions

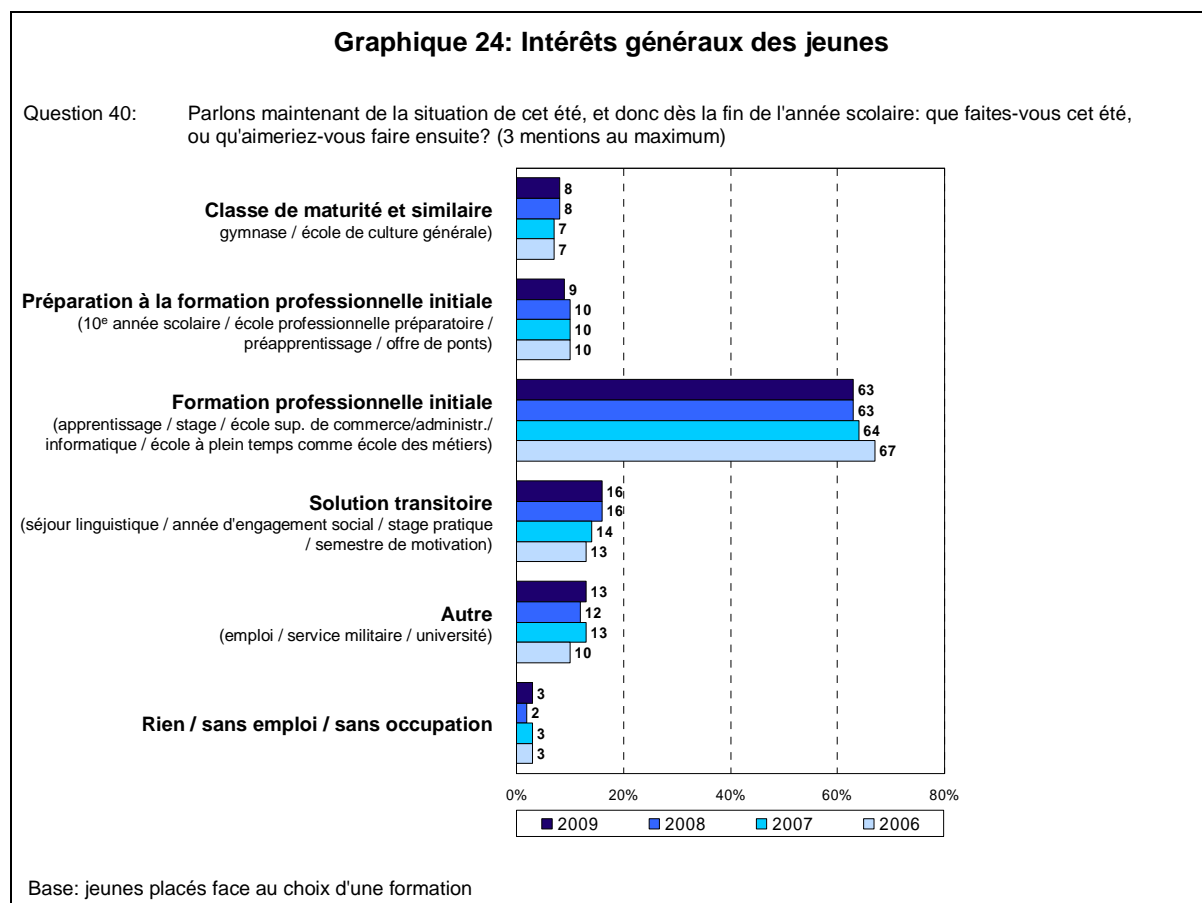
Question 30: Puis-je tout d'abord vous demander ce que vous faites actuellement? Allez-vous encore à l'école, êtes-vous dans une année de transition ou faites-vous autre chose?



Base: jeunes placés face au choix d'une formation

2.2 Intérêts généraux des jeunes à l'égard de la formation

D'une année à l'autre, les désirs des jeunes placés face au choix d'une formation ne présentent que de très faibles variations. L'augmentation de la part des jeunes intéressés aux solutions transitoires observée depuis 2005 s'est stabilisée en 2009. La part des jeunes témoignant leur intérêt à une formation professionnelle initiale est également demeurée constante⁴ (graphique 24).



Comme il ressort du tableau 8 de la page suivante, les désirs de formation dépendent aussi fortement de l'état actuel de la formation des jeunes. Alors que les jeunes sortant de la scolarité obligatoire et de la préparation à la formation professionnelle initiale désirent logiquement entrer dans cette voie de formation (75 %, resp. 85 %), elle n'attire que 18 % des jeunes issus des classes de maturité. Quant aux solutions transitoires et autres activités sous forme d'emploi, de service militaire ou d'université, elles attirent surtout les jeunes qui suivent aujourd'hui une formation professionnelle initiale ou fréquentent une classe de maturité.

⁴ Il s'agit ici des intéressés/ées à une formation professionnelle initiale dans le sens générique du terme. Les intéressés/ées à l'apprentissage d'une profession sont analysés au chapitre 2.3.

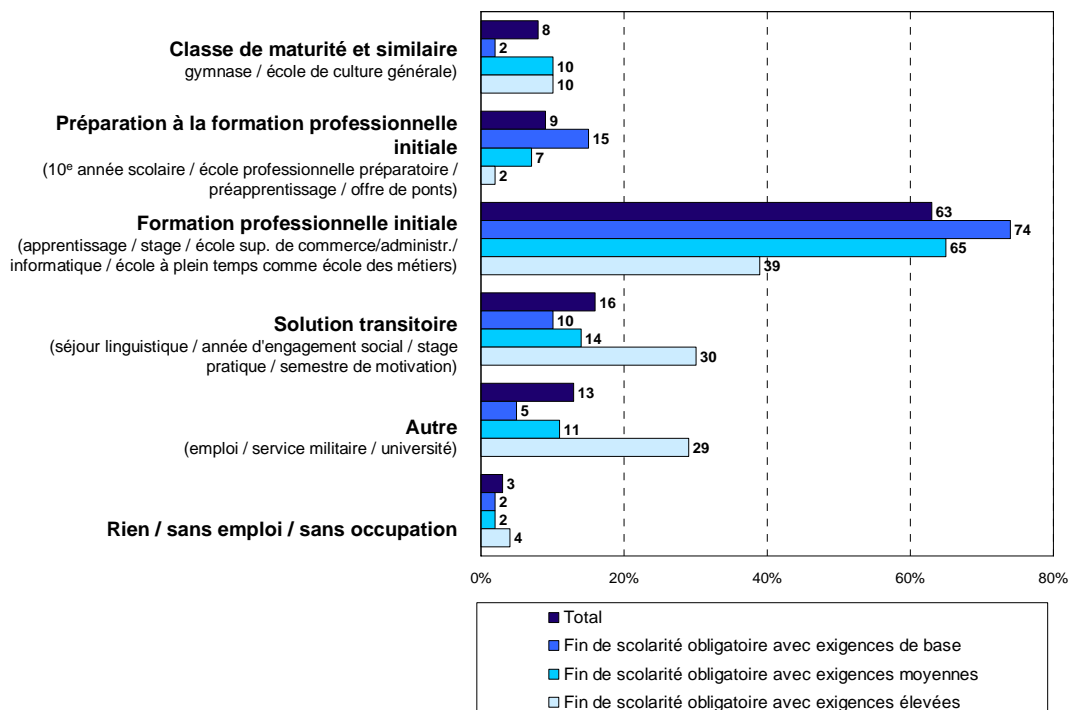
Tableau 8 : intérêts généraux des jeunes face au choix d'une formation

Base : jeunes face au choix d'une formation		Etat actuel de la formation					
		TOTAL	Scolarité obligatoire	Ecole de maturité	Préparation à la formation prof. initiale	Formation prof. initiale	Solutions transitoires
Désir de formation	Classe de maturité	8 %	8 %	5 %	9 %	11 %	6 %
	Préparation à la formation professionnelle initiale	9 %	16 %	2 %	2 %	1 %	1 %
	Formation prof. initiale	63 %	75 %	18 %	85 %	44 %	71 %
	Solutions transitoires	16 %	8 %	43 %	8 %	25 %	14 %
	Autre (emploi / service militaire / université)	13 %	2 %	43 %	3 %	22 %	12 %
	Rien / ne sait pas	3 %	1 %	3 %	1 %	9 %	3 %

Le **niveau de la scolarité obligatoire** a lui aussi un effet sur les désirs de formation des jeunes. Plus le niveau scolaire est bas, plus souvent la formation professionnelle initiale ou la préparation à cette formation sont indiquées comme désir de formation. Les jeunes en scolarité obligatoire à exigences élevées s'intéressent plus fréquemment à une école de maturité, une solution transitoire ou une autre solution (y compris l'université) (graphique 25).

Graphique 25: Intérêts généraux des jeunes – à la fin de la scolarité obligatoire

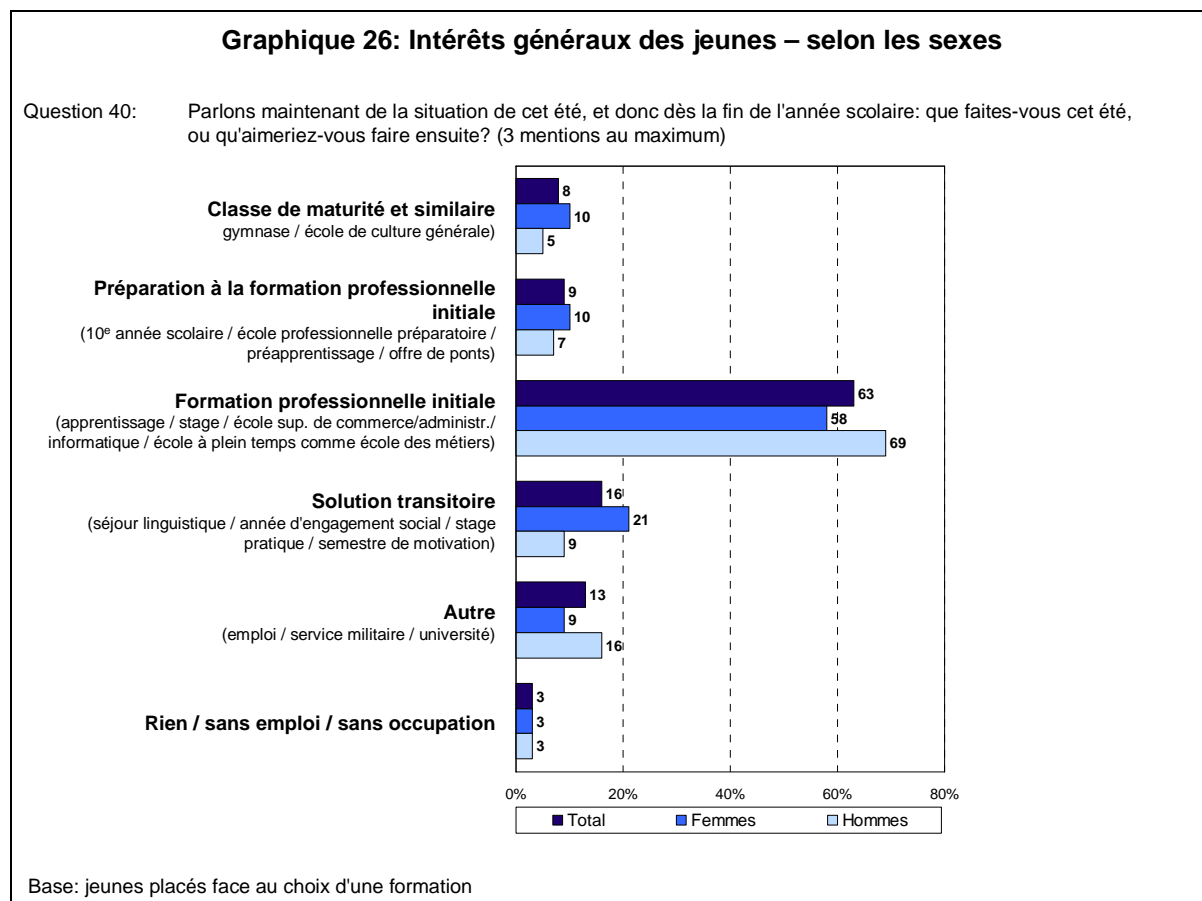
Question 40: Parlons maintenant de la situation de cet été, et donc dès la fin de l'année scolaire: que faites-vous cet été, ou qu'aimeriez-vous faire ensuite? (3 mentions au maximum)



Base: jeunes placés face au choix d'une formation

2.2.1 Intérêts généraux au 15 avril 2009, selon les sexes

Les désirs de formation demeurent différents selon les sexes : les jeunes femmes s'intéressent moins souvent à une formation professionnelle initiale et davantage aux solutions transitoires telles que séjour linguistique et/ou stage. La proportion des femmes qui s'intéressent à une école de maturité est sensiblement plus élevée que celle des jeunes hommes placés devant le choix d'une formation. De plus, les hommes en nombre supérieur à la moyenne mentionnent «d'autres intérêts», dont la cause est due surtout à l'imminence du service militaire (graphique 26).

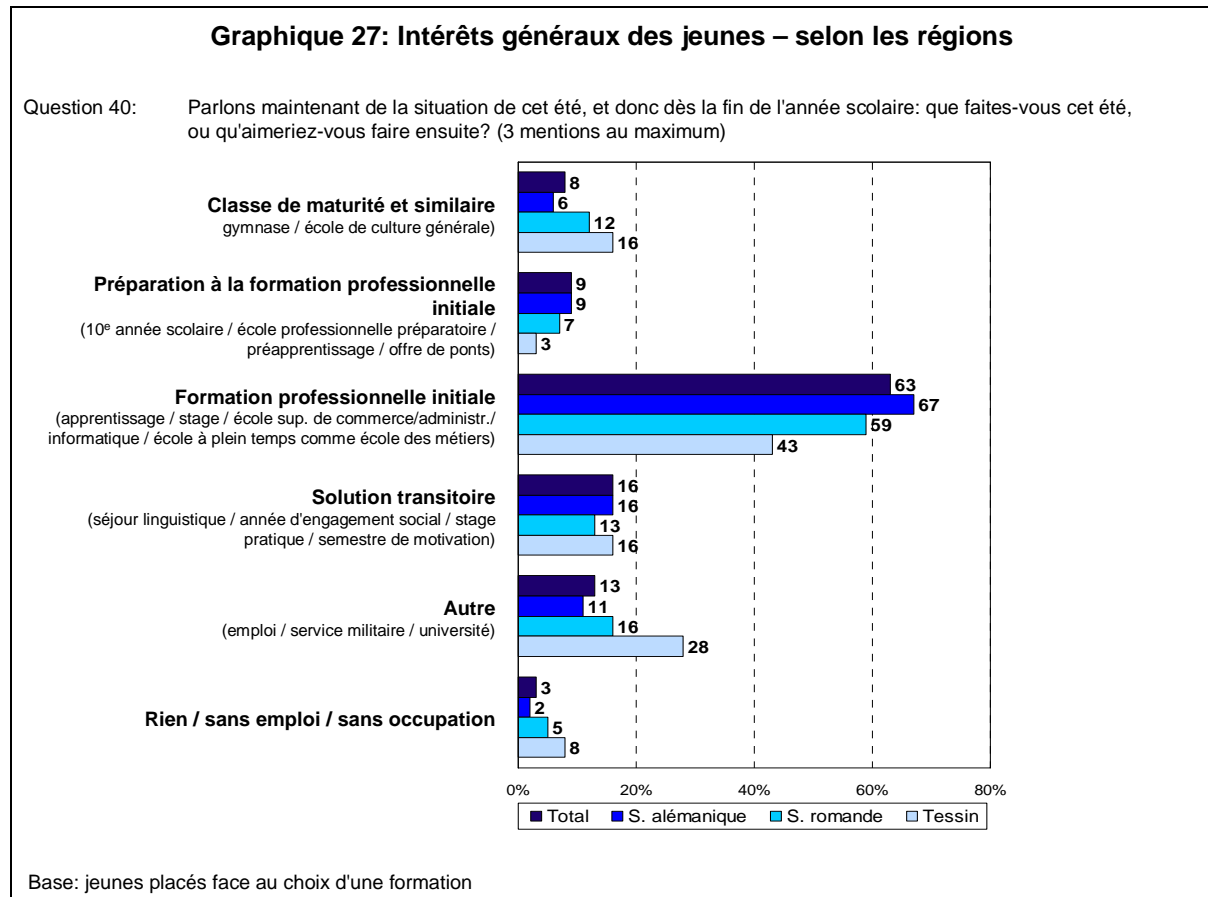


2.2.2 Intérêts généraux au 15 avril 2009, selon les nationalités

Comme en 2008, l'analyse des intérêts des jeunes selon leurs nationalités montre que les jeunes étrangers, en nombre supérieur à la moyenne, s'intéressent à la formation professionnelle initiale ainsi qu'à la préparation à cette formation. En revanche, ces mêmes jeunes s'intéressent moins souvent aux solutions transitoires et aux autres solutions. La différence chez les jeunes qui ne savent pas encore ce qu'ils aimeraient faire cet été est elle aussi significative sur le plan statistique. Avec 4 % des jeunes étrangers, elle apparaît plus élevée que chez les jeunes Suisses/esses (2 %).

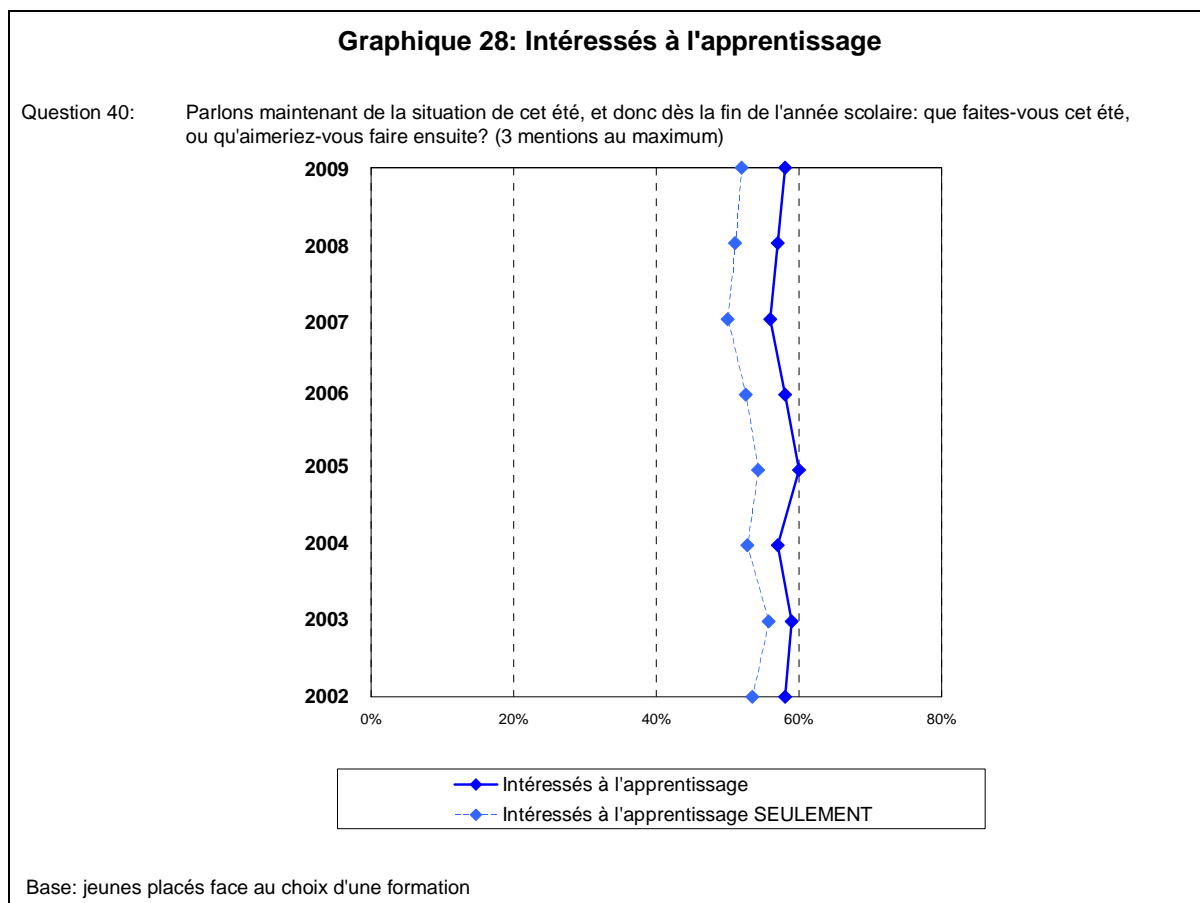
2.2.3 Intérêts généraux au 15 avril 2009, selon les régions

Le graphique 27 révèle les grandes différences régionales dans les intérêts des jeunes. Alors qu'en Suisse alémanique, l'intérêt à la formation professionnelle initiale et à la préparation à cette formation est supérieur à la moyenne, les jeunes de Suisse romande et surtout du Tessin s'intéressent sensiblement plus à l'école de maturité ou à une autre solution (le service militaire et l'université surtout). En outre, la proportion des jeunes qui ne peuvent imaginer aucune suite concrète de leur formation est supérieure à la moyenne en Suisse romande et au Tessin.

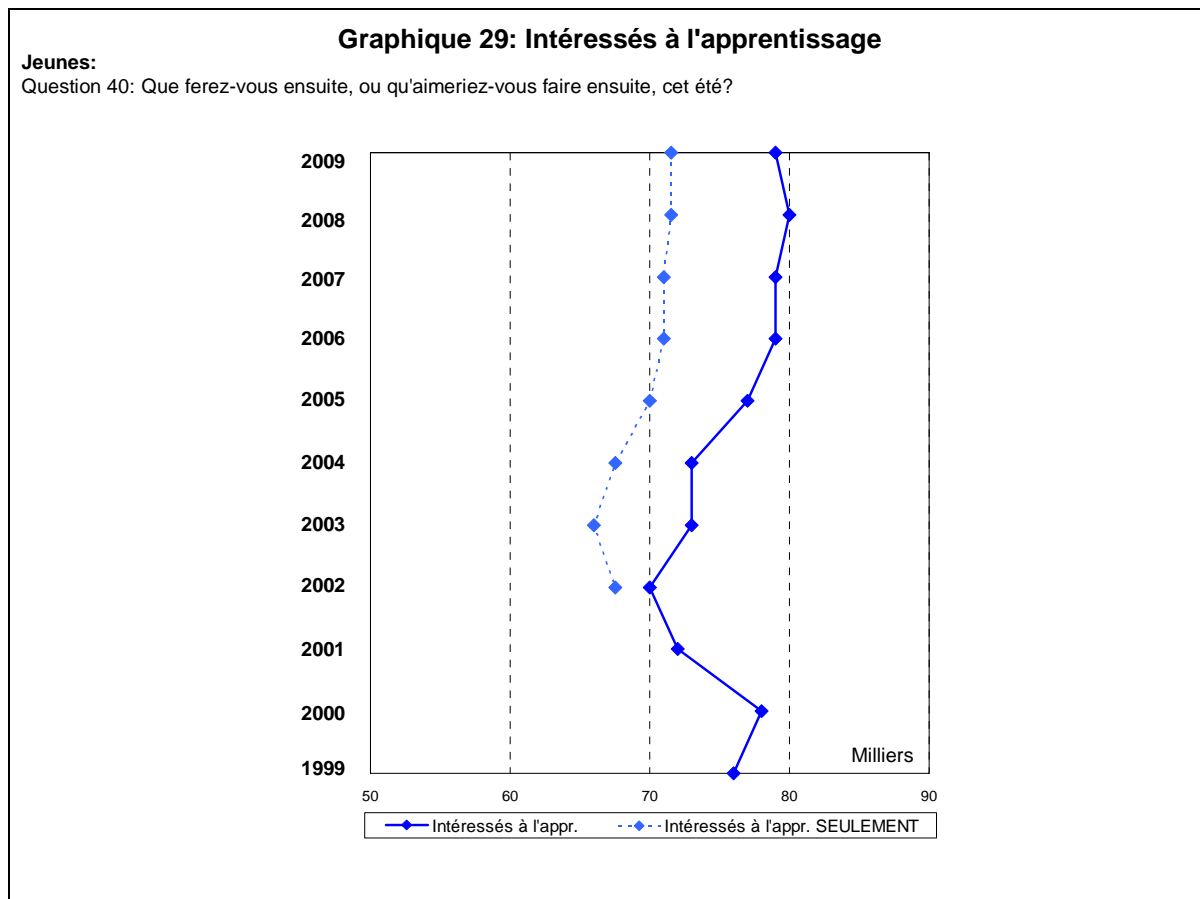


2.3 L'apprentissage en tant que désir de formation

Proportionnellement, l'intérêt à l'apprentissage d'une profession a légèrement augmenté comparativement aux deux années précédentes (graphique 28).



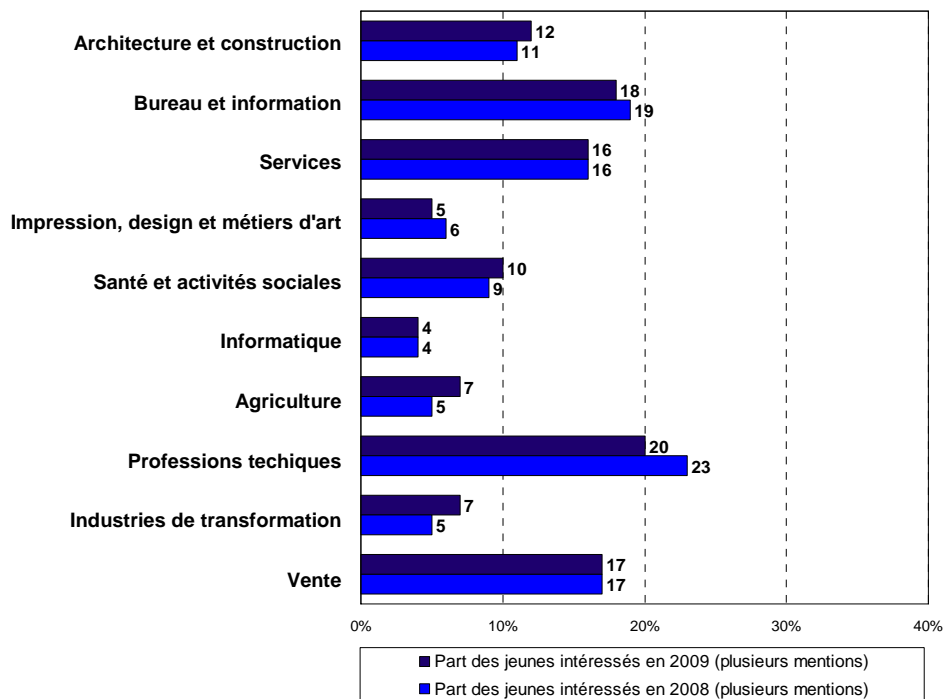
Les 58 % de jeunes intéressés à l'apprentissage d'une profession représentés ci-dessus correspondent à 79'000 personnes environ après extrapolation. Comparativement à l'année précédente, le nombre effectif des intéressés/ées à une place d'apprentissage a ainsi diminué de 1000 personnes environ. Parmi les 79'000 candidats/tes à une place d'apprentissage, 71'500 jeunes considèrent cette formation comme leur unique choix, alors que 7500 envisagent différentes options (graphique 29).



Au premier plan des désirs relatifs à la profession, on trouve chez les intéressés/ées à un apprentissage les «Professions techniques» ainsi que celles de la branche «Bureau et information», comme en 2008 (graphique 30).

Graphique 30: Intéressés à l'apprentissage, au niveau des branches

Question 60: A quelles formations professionnelles initiales / professions d'apprentissage vous intéressez-vous?

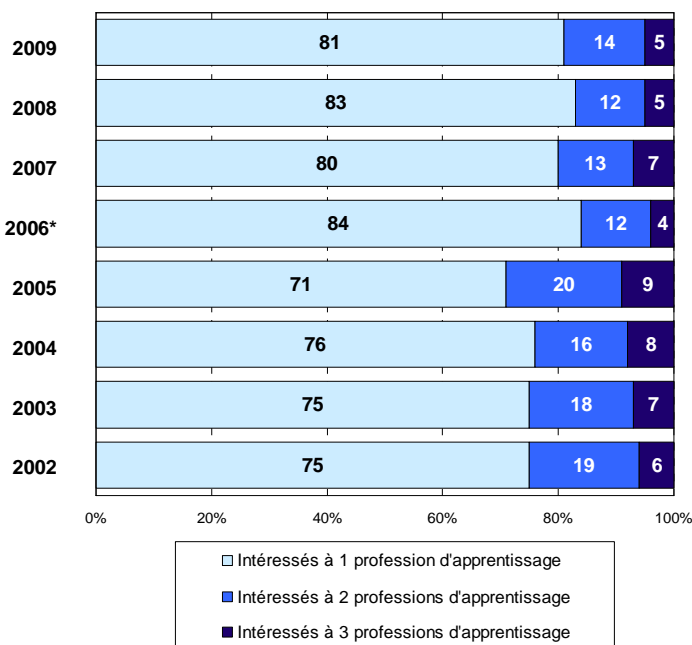


Base: nombre de jeunes intéressés à l'apprentissage d'une profession

81 % des jeunes interrogés qui ont manifesté leur intérêt à une place d'apprentissage n'expriment qu'un seul désir quant à la profession choisie. Cette proportion est légèrement inférieure à celle de l'an dernier. L'augmentation constatée en 2006 dépendait surtout du fait que cette année-là a vu l'introduction d'une nouvelle base de données des formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) qui, comparativement à la version en vigueur jusqu'à 2005, contenait sensiblement moins de professions⁵ (graphique 31).

Graphique 31: Intéressés à plusieurs professions d'apprentissage

Question 60: A quelles formations professionnelles initiales / professions d'apprentissage vous intéressez-vous?



* Dès 2006: réduction de la base de données des professions

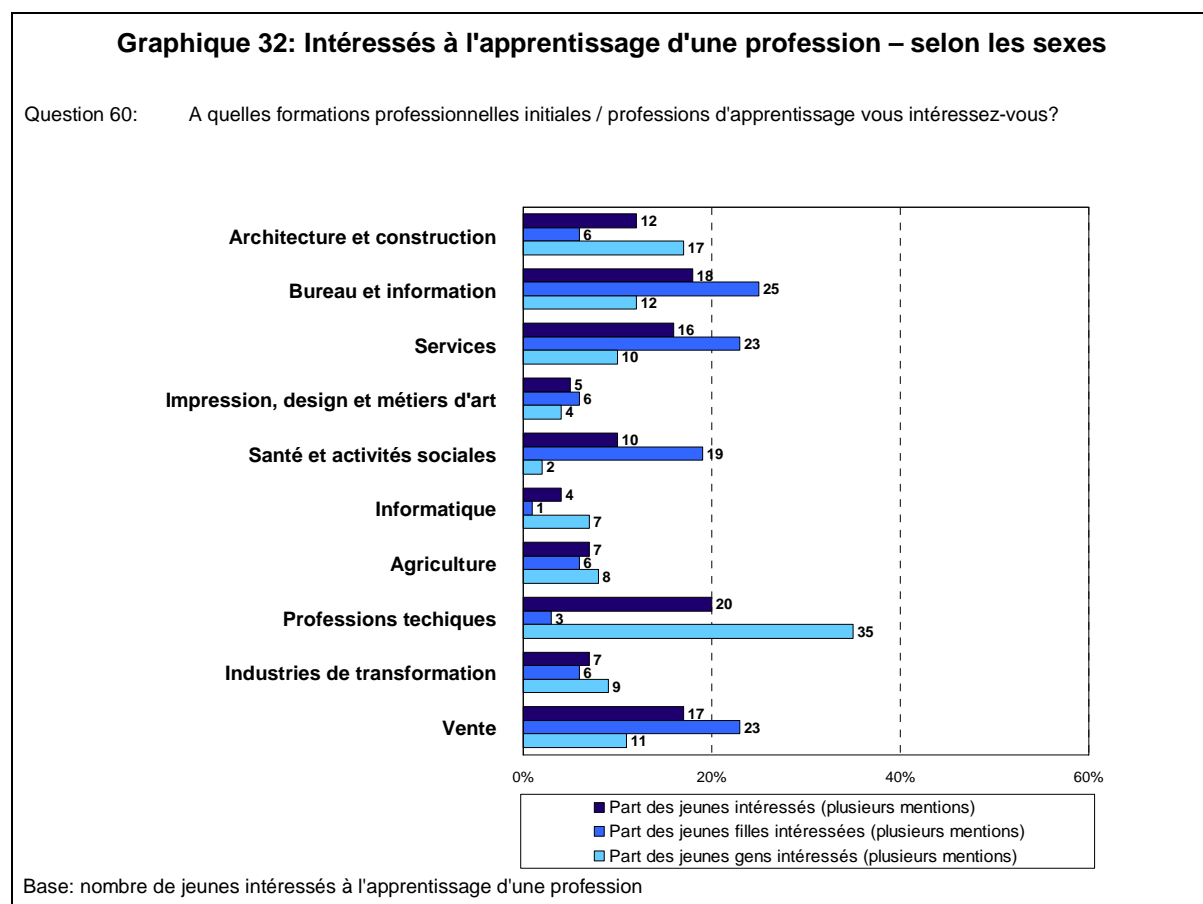
Base: nombre de jeunes intéressés à l'apprentissage d'une profession

⁵ Les informations détaillées sur la base de données des formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) se trouvent au chapitre 4 de la description de l'étude qui figure dans le présent rapport de résultat.

2.3.1 Intérêt à l'apprentissage, selon les sexes

Sur le plan des sexes, il existe comparativement à l'année précédente peu de différences pour ce qui concerne les intérêts concrets à une place d'apprentissage. Comme toujours, la part des hommes intéressés à l'apprentissage d'une profession, avec 63 %, est sensiblement plus élevée que celle des jeunes femmes, qui atteint 53 % (2008 : hommes : 64 % - femmes : 51 %).

Comme chaque année, l'intérêt au niveau des branches diverge lui aussi sensiblement entre les femmes et les hommes. Les différences sont les plus importantes dans les branches «Professions techniques» ainsi que «Santé et activités sociales» (graphique 32).

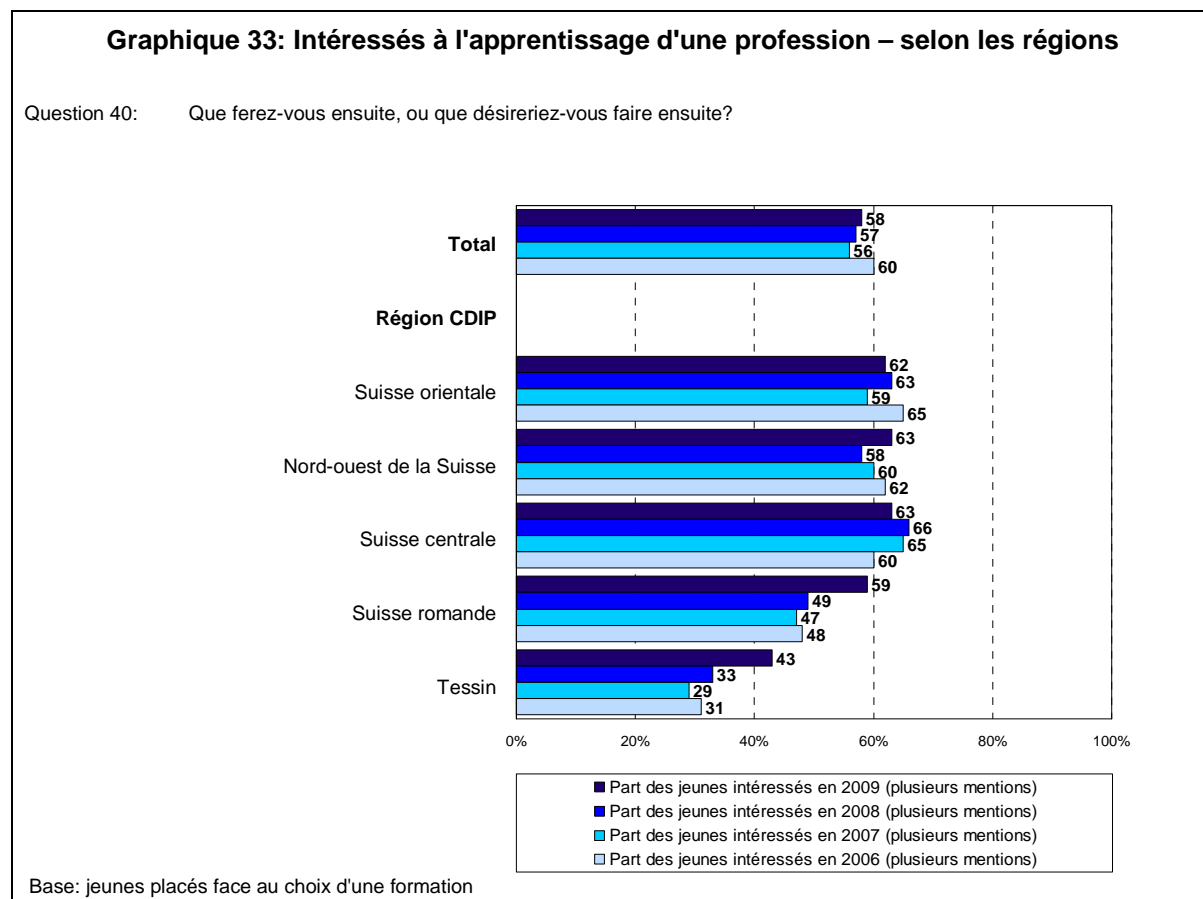


2.3.2 Intérêt à l'apprentissage, selon les nationalités

Avec 63 %, la part des jeunes étrangers dans l'ensemble des jeunes intéressés à l'apprentissage d'une profession est supérieure à la moyenne (2008 : 66 %). La part comparative des jeunes Suisses/esses intéressés à l'apprentissage se situe à 57 % en 2009 (2008 : 56 %). Ces résultats correspondent à ceux de l'année précédente, 2008.

2.3.3 Intérêt à l'apprentissage, selon les régions

L'intérêt à l'apprentissage d'une profession se présente différemment selon les régions. En Suisse romande et au Tessin, où les jeunes fréquentant une école de maturité sont plus nombreux, l'intérêt à l'apprentissage est moins élevé. Comparativement aux années antérieures cependant, cet intérêt a augmenté dans ces deux régions CDIP (graphique 33).

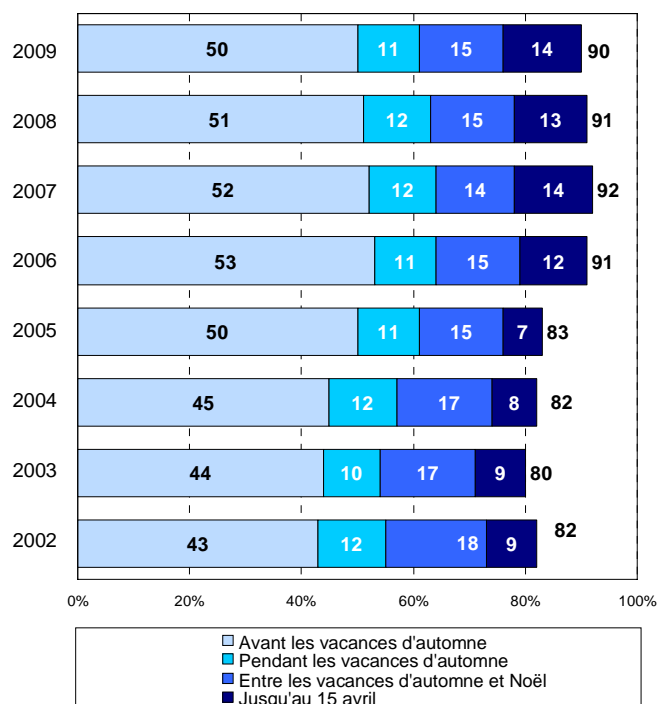


2.4 Déroulement des postulations aux places d'apprentissage

Après qu'en 2006, la part des jeunes qui ont présenté une **postulation concrète jusqu'au 15 avril** ait sensiblement augmenté, elle est demeurée constamment au même niveau depuis lors. De nouveau, 90% environ des jeunes intéressés à une place d'apprentissage ont postulé pour une telle place jusqu'au jour de référence (15 avril) (graphique 34).

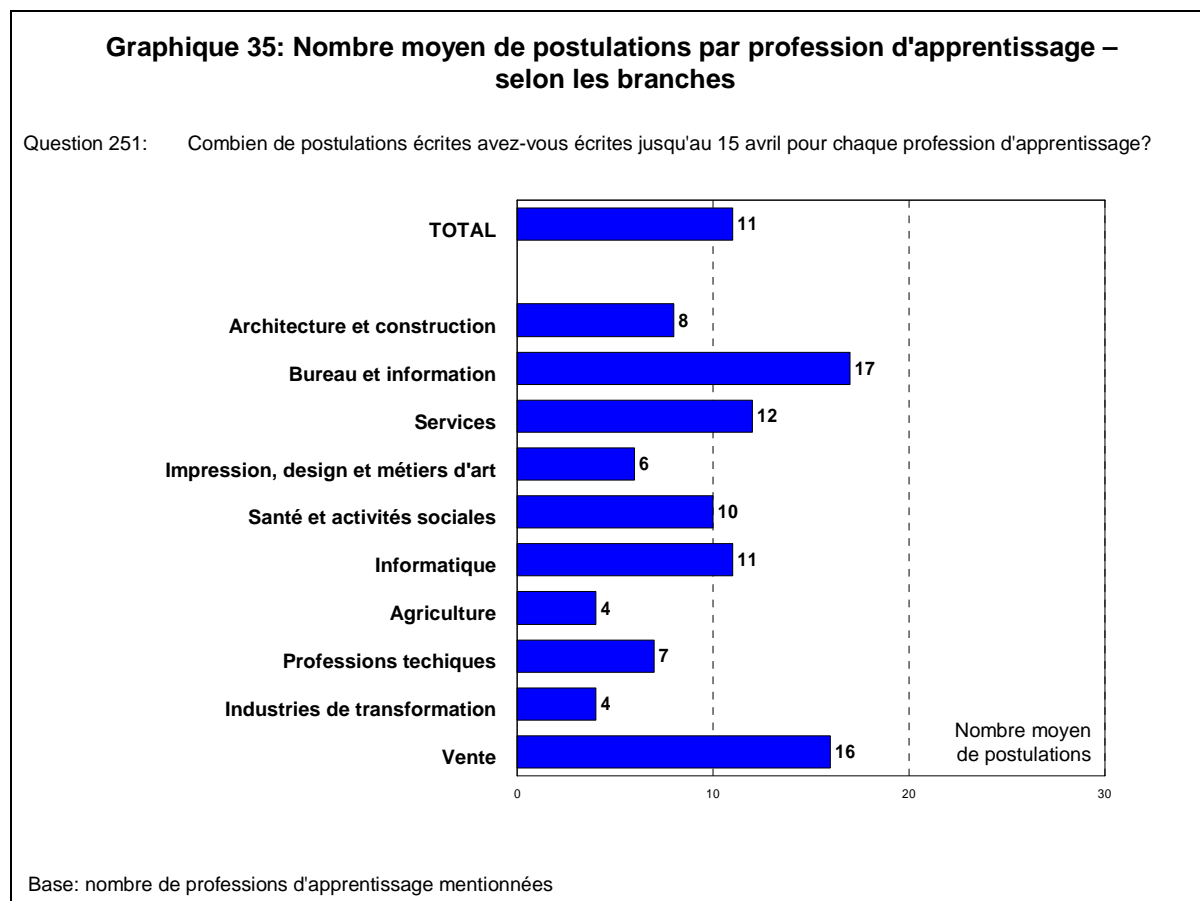
Graphique 34: Déroulement dans le temps des postulations aux places d'apprentissage

Question 250: Après les vacances d'été (depuis août), quand avez-vous pour la première fois postulé par écrit pour une place d'apprentissage?



Base: nombre de jeunes intéressés à l'apprentissage d'une profession

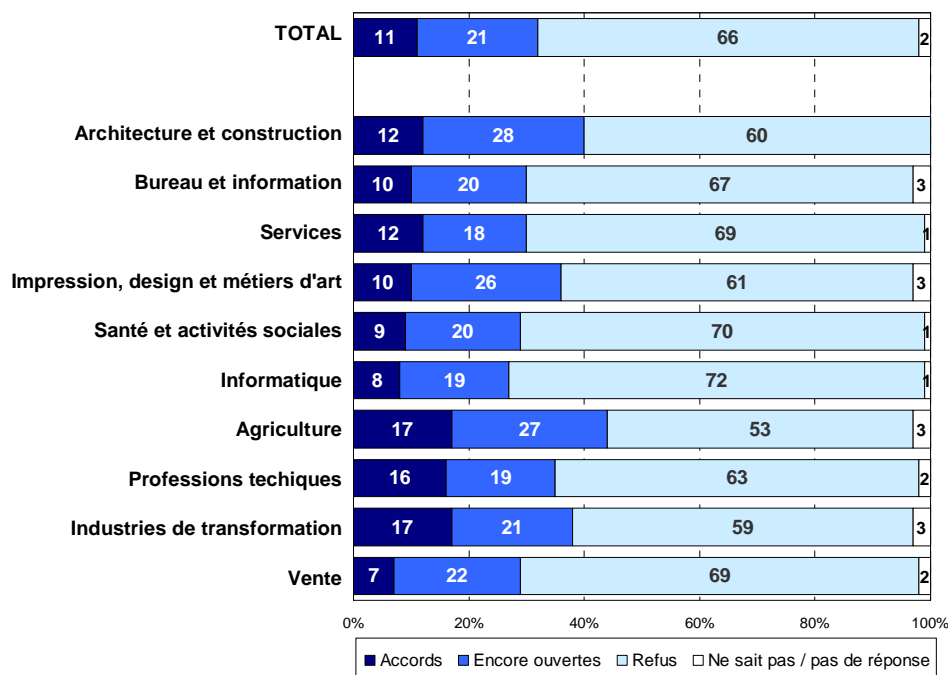
Au niveau des différentes formations professionnelles initiales, la question du nombre de postulations rédigées par profession a été posée concrètement pour la première fois en 2009. Globalement, en 2009, 11 postulations en moyenne ont été écrites pour chaque formation professionnelle initiale désirée. Le graphique 35 présente ce nombre moyen de postulations écrites au total ainsi que par branche. Les intéressés/ées aux branches «Bureau et information» et «Vente» sont les auteurs du plus grand nombre de postulations écrites.



Une seconde question nouvelle de l'enquête de 2009 concerne la répartition des postulations écrites par formation professionnelle initiale selon les accords, refus et postulations ouvertes. Jusqu'au jour de référence, le 15 avril 2009, une postulation sur dix conduit à un accord, alors que les deux tiers de toutes les postulations débouchent sur des refus. Les postulations dans les branches «Agriculture», «Industries de transformation» et «Professions techniques» connaissent le plus grand succès. Proportionnellement, les refus sont les plus nombreux dans les branches «Informatique» et «Santé et activités sociales», alors que plus d'un quart des postulations sont encore ouvertes dans chacune des branches «Architecture et construction», «Agriculture» et «Impression, design et métiers d'art» (graphique 36 à la page suivante).

Graphique 36: Répartition des postulations – selon les branches

Question 252: Si vous répartissez maintenant vos postulations: pour combien d'entre elles avez-vous obtenu un refus ou un accord et combien sont-elles encore ouvertes?



Base: nombre de professions d'apprentissage mentionnées

2.4.1 Déroulement des postulations aux places d'apprentissage, selon les sexes

Le déroulement dans le temps des postulations aux places d'apprentissage est différent pour les hommes et les femmes dans la mesure où ces dernières ont postulé pour la première fois par écrit un peu plus souvent que les hommes avant les vacances d'automne déjà (hommes : 47 %, femmes : 52 %). Au jour de référence, 11 % des hommes n'ont encore soumis aucune postulation, alors que la proportion correspondante des femmes se situe à 9 %.

2.4.2 Déroulement des postulations aux places d'apprentissage, selon les nationalités

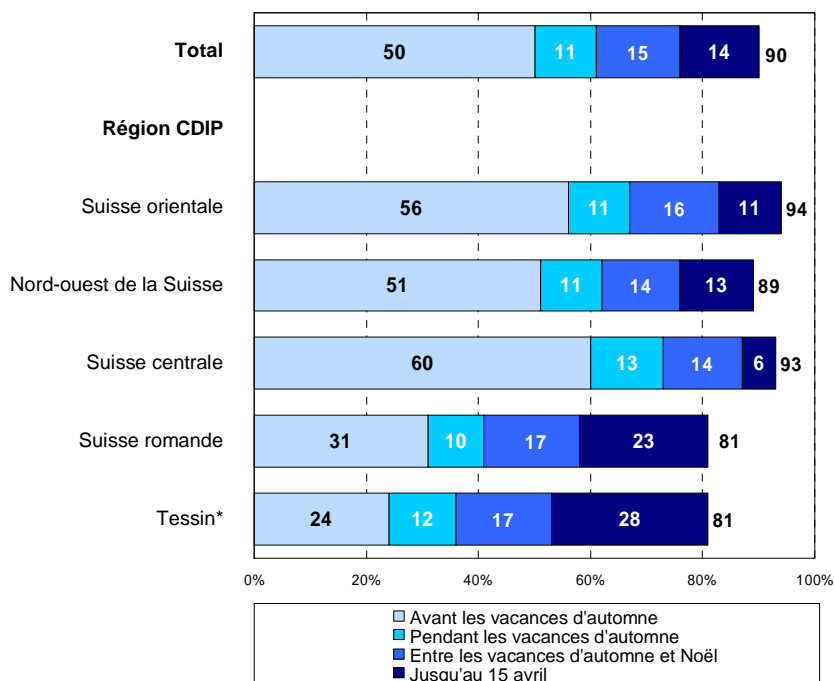
Une différence significative apparaît entre les jeunes de nationalité suisse, dont 91 % au total ont postulé au moins une fois par écrit pour une place d'apprentissage jusqu'au jour de référence déjà, alors que cette proportion est sensiblement plus faible pour les jeunes étrangers, avec 85 %. Cette différence relative au déroulement dans le temps du processus de postulation peut être observée avant les vacances d'automne déjà : 50 % des jeunes Suisses avaient déjà postulé par écrit au moins une fois à ce moment-là, alors que cette proportion est de 45 % pour les jeunes étrangers.

2.4.3 Déroulement des postulations aux places d'apprentissage, selon les régions

En Suisse alémanique, la recherche de places d'apprentissage intervient traditionnellement plus tôt qu'en Suisse romande et au Tessin. Le graphique 37 montre, en plus de différences régionales sensibles, que les activités de postulation en Suisse romande et au Tessin ne commencent véritablement qu'après les vacances d'automne. Concrètement, en Suisse romande et au Tessin, seuls 81 % des jeunes intéressés à l'apprentissage avaient déjà postulé pour une place jusqu'à la mi-avril 2009.

Graphique 37: Déroulement dans le temps des postulations aux places d'apprentissage – selon les régions

Question 250: Après les vacances d'été (depuis août), quand avez-vous pour la première fois postulé par écrit pour une place d'apprentissage?

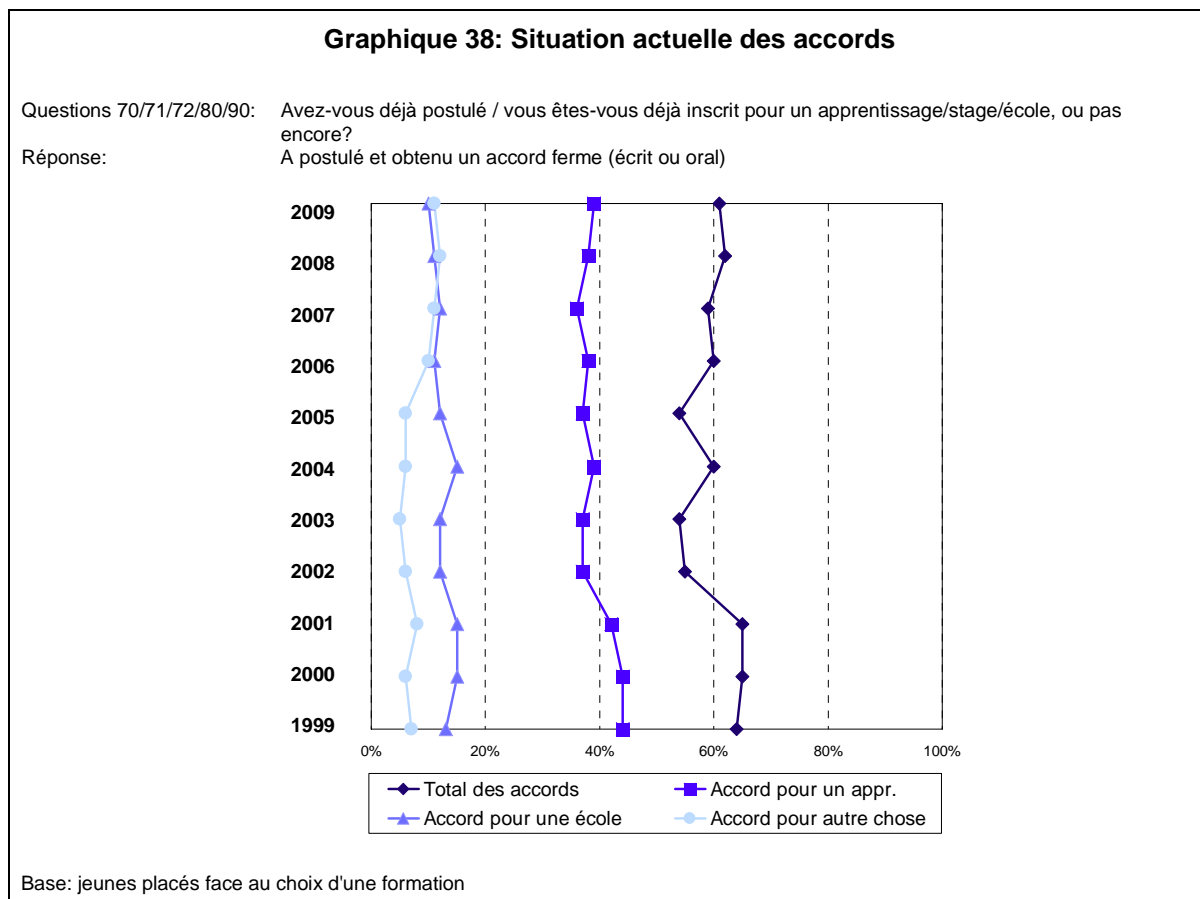


Base: nombre de jeunes intéressés à l'apprentissage d'une profession

* Les données pour la région du Tessin sont basées sur un petit échantillon (n < 90).

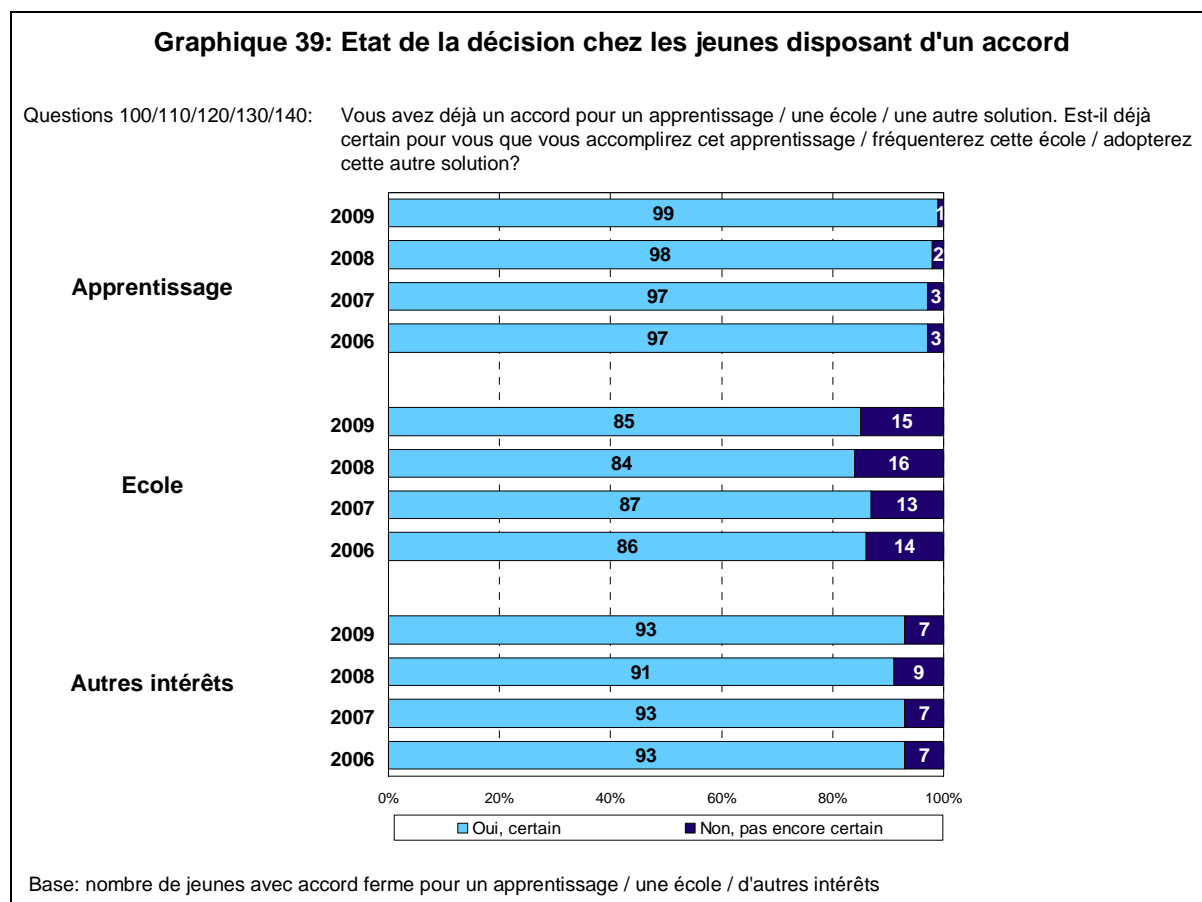
2.5 Etat actuel des accords, en général

Parmi l'ensemble des jeunes placés face au choix d'une formation, 61 % disposent déjà au jour de référence de l'enquête de 2009 d'un accord pour la poursuite de leur formation. Cette part a donc diminué de manière peu importante par rapport à celle de l'an dernier (62 %). Le graphique 38 montre que les changements ne sont que marginaux dans les trois catégories présentées séparément que sont l'«apprentissage», l'«école» et «autre chose».



Après extrapolation sur les 137'000 jeunes face au choix d'une profession, 53'000 d'entre eux ont obtenu un accord pour une place d'apprentissage, ce qui correspond exactement au chiffre de 2008. 14'000 jeunes disposent en 2009 d'un accord pour une école (2008 : 15'500) et 16'000 pour une autre solution (2008 : 17'500).

La grande majorité des jeunes (les hommes comme les femmes) qui disposent à la mi-avril 2009 d'un contrat d'apprentissage ou d'un accord verbal ont l'intention d'accomplir effectivement leur apprentissage dans l'entreprise dont ils ont obtenu l'accord. Seuls 1 % exactement d'entre eux sont encore indécis, soit parce qu'ils disposent de plus d'un accord, soit parce qu'ils veulent postuler d'autres places encore, ou bien parce qu'ils désirent attendre une décision qui doit intervenir prochainement. Comme lors des enquêtes précédentes, la situation de la décision dans les écoles et pour les autres intérêts est encore un peu moins avancée (graphique 39).



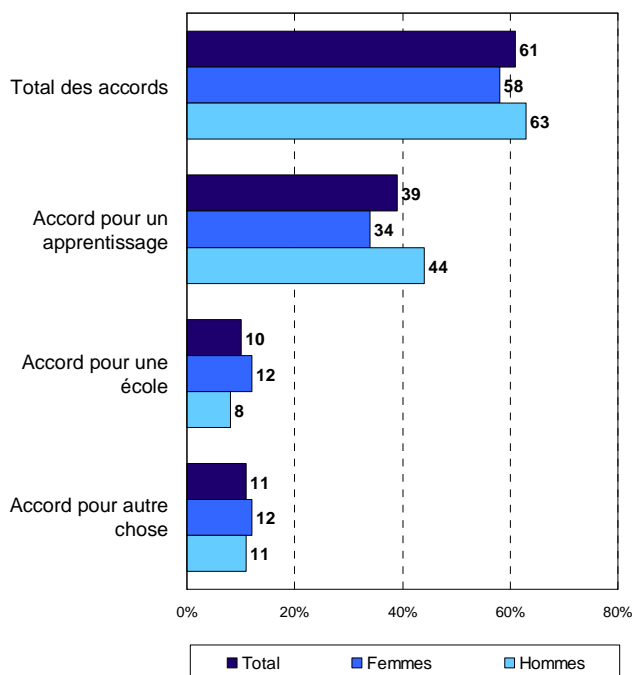
2.5.1 Etat actuel des accords, en général, selon les sexes

Considérée sur le plan des sexes, la proportion des hommes qui ont obtenu un accord pour la poursuite de leur formation est globalement un peu plus élevée que celle des femmes. L'obtention d'un accord pour une place d'apprentissage est sensiblement plus fréquente chez les jeunes hommes. Dans l'ensemble, les proportions correspondent à celle de l'année précédente, 2008 (graphique 40 à la page suivante).

Graphique 40: Situation actuelle des accord – selon les sexes

Questions 70/71/72/80/90: Avez-vous déjà postulé / vous êtes-vous déjà inscrit pour un apprentissage/stage/école, ou pas encore?

Réponse: A postulé et obtenu un accord ferme (écrit ou oral)



Base: jeunes placés face au choix d'une formation

Après extrapolation sur les 70'500 femmes et 66'500 hommes environ placés face au choix d'une formation, 24'000 femmes et 29'000 hommes environ disposent d'un accord pour une place d'apprentissage, 8500 femmes et 5500 hommes d'une place de formation en école et 8500 femmes et 7500 homme d'un accord pour une autre solution.

2.5.2 Etat actuel des accords, en général, selon les nationalités

Conformément à nos attentes, une différence se fait jour à nouveau également en ce qui concerne la nationalité des jeunes : alors que 64 % des Suisses/esses disposent déjà d'un accord, seuls 44 % des jeunes étrangers ont obtenu au jour de référence, le 15 avril 2009, un accord définitif pour la poursuite de leur formation (2008 : Suisses/esses : 64 %, étrangers/ères : 49 %).

2.5.3 Etat actuel des accords, en général, selon les régions

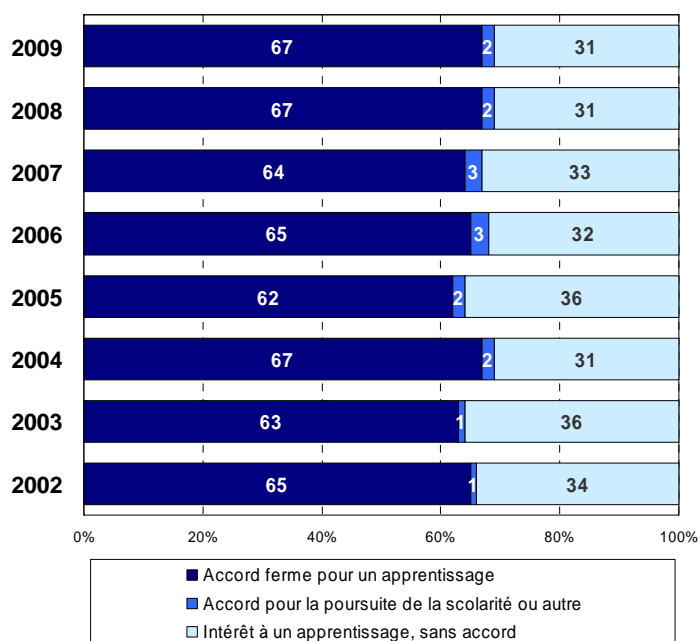
Alors que la proportion des jeunes disposant au 15 avril d'un accord pour la poursuite de leur formation atteint 68 % pour l'ensemble des régions de Suisse alémanique, elle n'est que de 43 % en Suisse romande et même seulement de 31 % au Tessin. Ces différences significatives entre les régions ont déjà été observées au cours des années précédentes.

2.6 Situation actuelle des accords chez les intéressés/ées à l'apprentissage

Deux tiers des jeunes intéressés à l'apprentissage d'une profession disposaient à la mi-avril 2009 d'une place assurée. Cette proportion est inchangée par rapport à celle de l'an dernier (graphique 41).

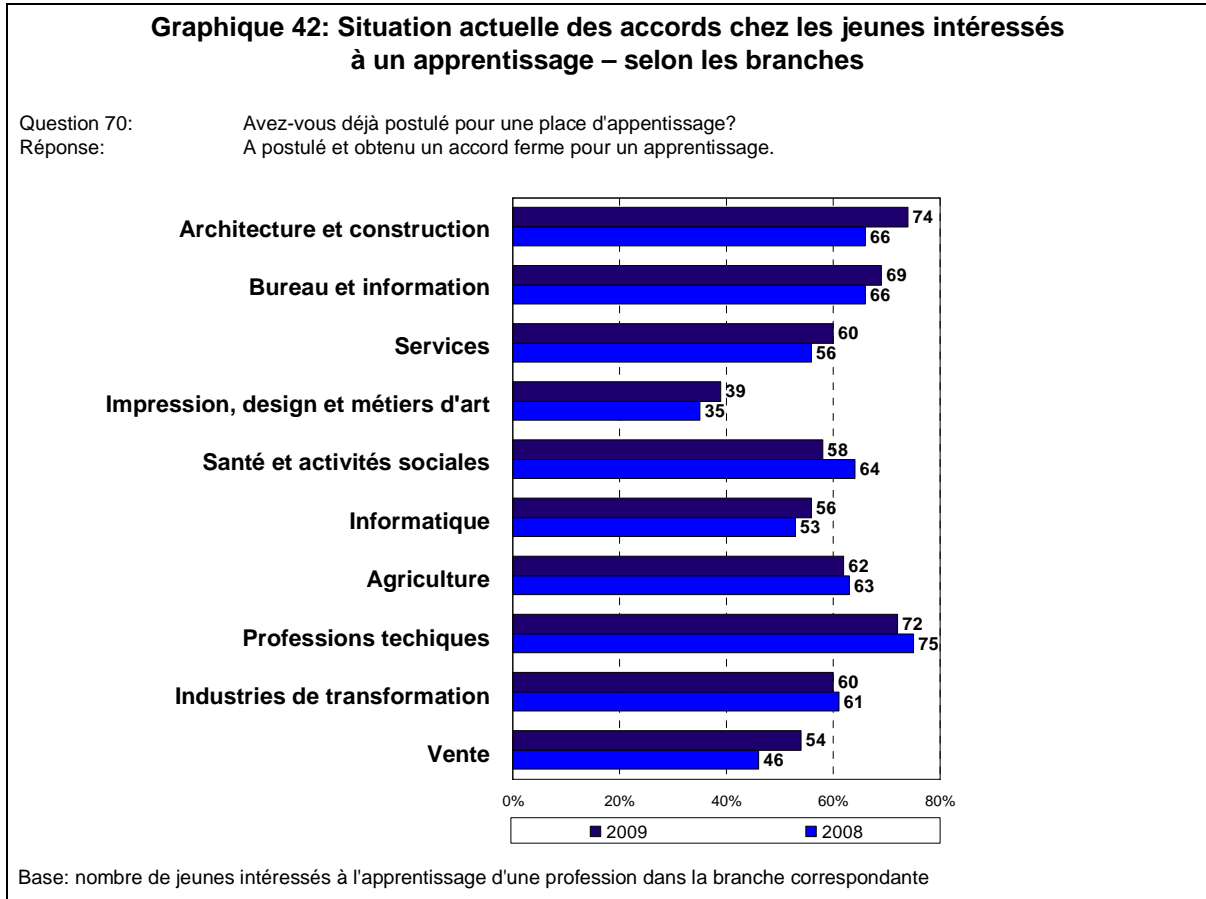
Graphique 41: Situation actuelle des accords chez les jeunes intéressés à l'apprentissage

Question 70: Avez-vous déjà postulé / vous êtes-vous déjà inscrit pour ...? (Accord (contrat d'apprentissage signé / accord obtenu) / pas encore obtenu d'accord, pas encore postulé / inscrit ou essuyé un refus)



Base: nombre de jeunes intéressés à l'apprentissage d'une profession

Les accords proportionnellement les plus nombreux se trouvent dans les branches «Architecture et construction» et «Professions techniques». Seule la branche «Impression, design et métiers d'art» présente en 2009 une proportion d'accords particulièrement faible, de moins de 50 % des intéressés (graphique 42).



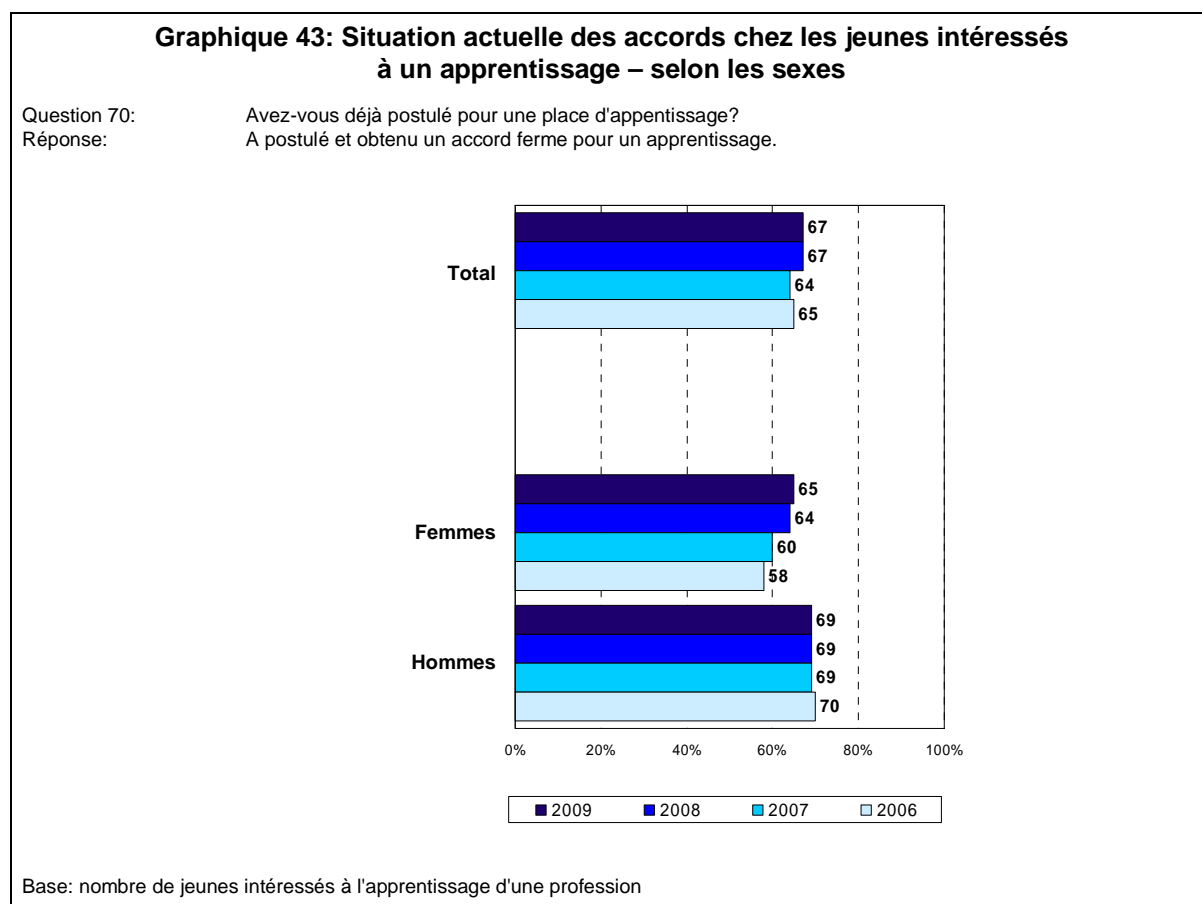
14 % de tous les jeunes interrogés n'ont pas encore trouvé de place d'apprentissage, bien que cette formation soit la seule qu'ils souhaitent. Après que cette proportion soit montée à 18 % en 2005, elle retombe dans l'enquête de cette année à une valeur analogue à celle de l'année dernière (tableau 9 à la page suivante).

Tableau 9 : aucun accord pour une place d'apprentissage						
Base : jeunes face au choix d'une formation (total)	L'apprentissage est la seule alternative					
	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Total	14 %	14 %	15 %	15 %	18 %	15 %
Sexe :						
- Femmes	13 %	12 %	15 %	16 %	16 %	13 %
- Hommes	15 %	16 %	15 %	15 %	20 %	17 %
Régions CDIP :						
- Suisse orientale	11 %	12 %	14 %	13 %	15 %	12 %
- Nord-ouest de la Suisse	13 %	12 %	13 %	14 %	16 %	13 %
- Suisse centrale	7 %	9 %	12 %	12 %	16 %	14 %
- Suisse romande / Tessin	22 %	20 %	19 %	20 %	24 %	23 %
Taille du lieu :						
- Ville	15 %	15 %	15 %	16 %	20 %	15 %
- Campagne	13 %	11 %	14 %	14 %	14 %	14 %
Etat actuel de la formation :						
- Scolarité obligatoire	11 %	11 %	12 %	14 %	15 %	14 %
- Ecole de maturité	6 %	2 %	3 %	3 %	13 %	9 %
- Préparation à la formation prof. initiale	21 %	22 %	22 %	18 %	n.a.	n.a.
- Solution transitoire	17 %	23 %	25 %	23 %	n.a.	n.a.
Nationalité :						
- Suisse	12 %	11 %	12 %	13 %	14 %	12 %
- Etrangère	26 %	27 %	31 %	30 %	36 %	31 %

L'analyse du groupe des jeunes sans accord, mais dont l'apprentissage d'une profession est l'unique souhait de formation, montre à nouveau que les jeunes étrangers surtout, ainsi que les jeunes de Suisse romande et du Tessin – où l'attribution des places intervient traditionnellement un peu plus tard qu'en Suisse alémanique – sont représentés dans ce groupe en nombre supérieur à la moyenne.

2.6.1 Situation actuelle des accords chez les intéressés/ées à l'apprentissage, selon les sexes

En ce qui concerne le sexe des intéressés/ées à une place d'apprentissage, le graphique 43 révèle que les jeunes hommes disposent proportionnellement un peu plus souvent d'un accord que les jeunes femmes. Alors que cette proportion se situe constamment depuis des années tout près des 70 % pour les jeunes hommes, on observe une augmentation continue de la proportion des accords chez les jeunes femmes.

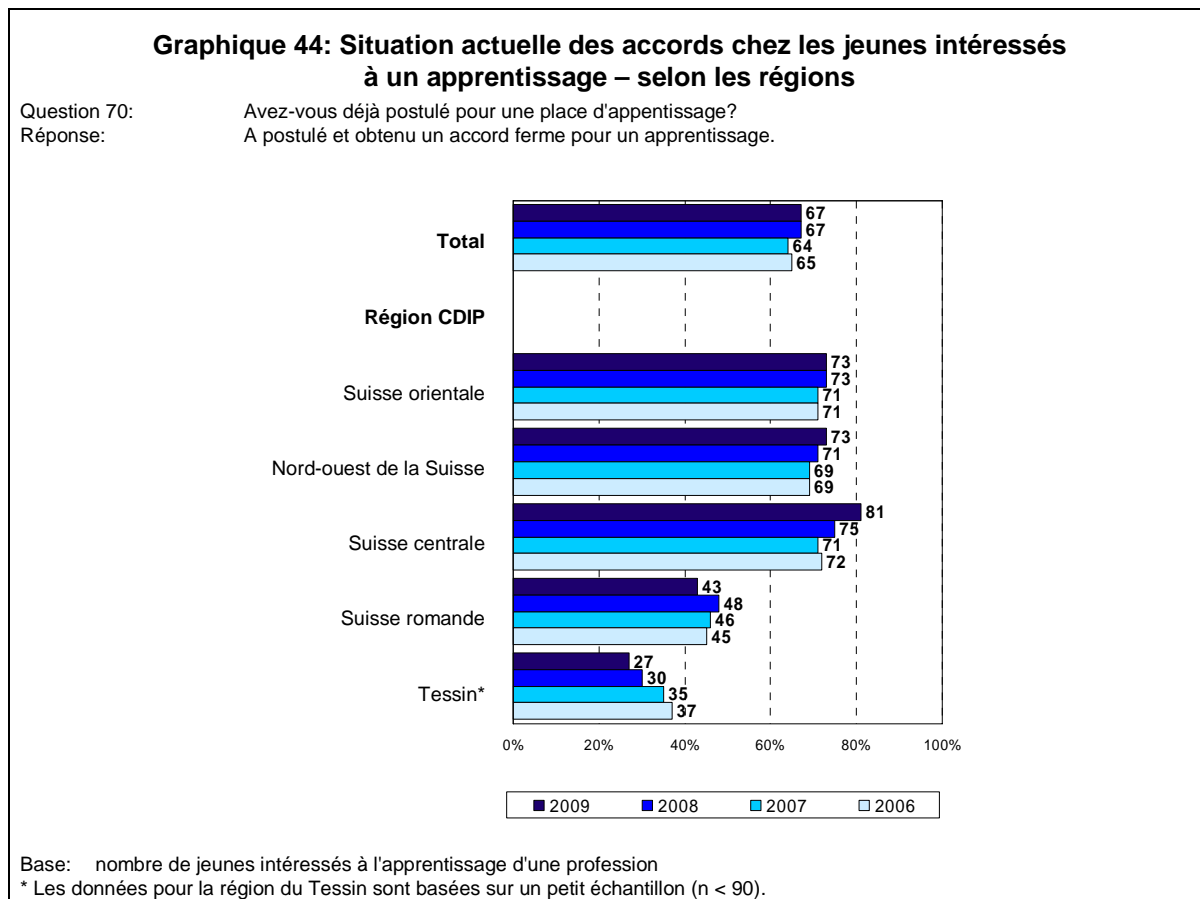


2.6.2 Situation actuelle des accords chez les intéressés/ées à l'apprentissage, selon les nationalités

La situation des accords présente en 2009 également des différences significatives sur le plan des nationalités. Jusqu'au jour de référence, le 15 avril 2009, 72 % des jeunes Suisses intéressés à une place d'apprentissage ont obtenu un accord pour une telle place. La part comparative des jeunes étrangers dans le même cas se situe à 44 %. Ces résultats correspondent aux proportions de l'année précédente, 2008, lors de laquelle les jeunes étrangers disposaient en nombre encore légèrement supérieur d'un accord au jour de référence, avec 48 %.

2.6.3 Situation actuelle des accords chez les intéressés/ées à l'apprentissage, selon les régions

En 2009 également, la situation actuelle des accords obtenus par les intéressés/ées à une place d'apprentissage révèle une proportion supérieure à la moyenne des accords chez les jeunes de Suisse alémanique, alors qu'en Suisse romande et au Tessin surtout, les jeunes sont relativement moins nombreux à disposer d'une place d'apprentissage. Comparativement à l'année dernière, cette proportion des accords a même encore légèrement diminué dans ces deux dernières régions (graphique 44).

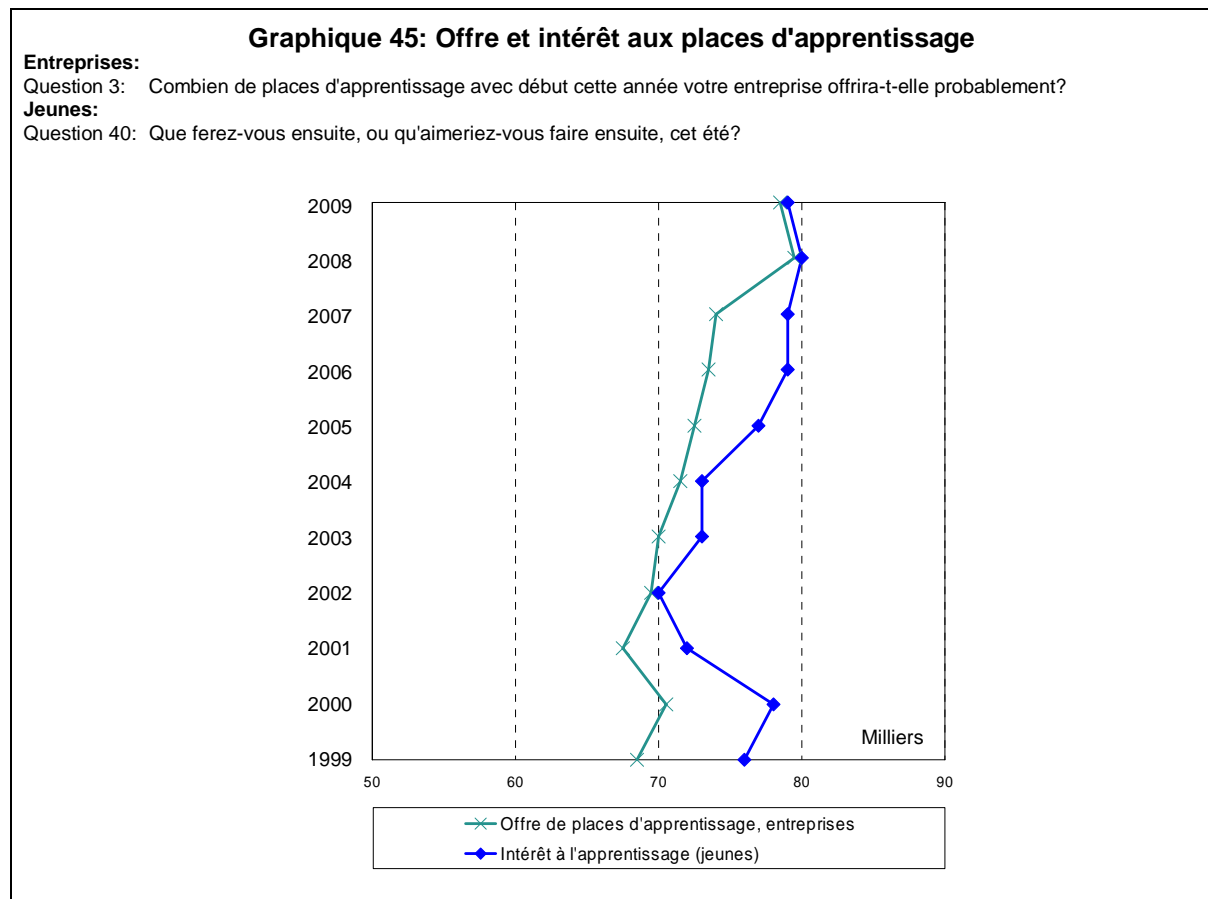


3. Comparaison entre entreprises et jeunes

3.1 Comparaison entre offre et intérêt aux places d'apprentissage

Les extrapolations du côté des entreprises, qui constituent l'offre de places d'apprentissage, de même que du côté des jeunes qui composent la demande pour ces mêmes places, révèlent en 2009, comme l'an dernier, à nouveau un très léger excédent des demandes, de 500 places d'apprentissage. La relation entre l'offre et la demande est demeurée constante, car l'offre des entreprises comme la demande des jeunes ont diminué chacune d'un point pour-cent environ.

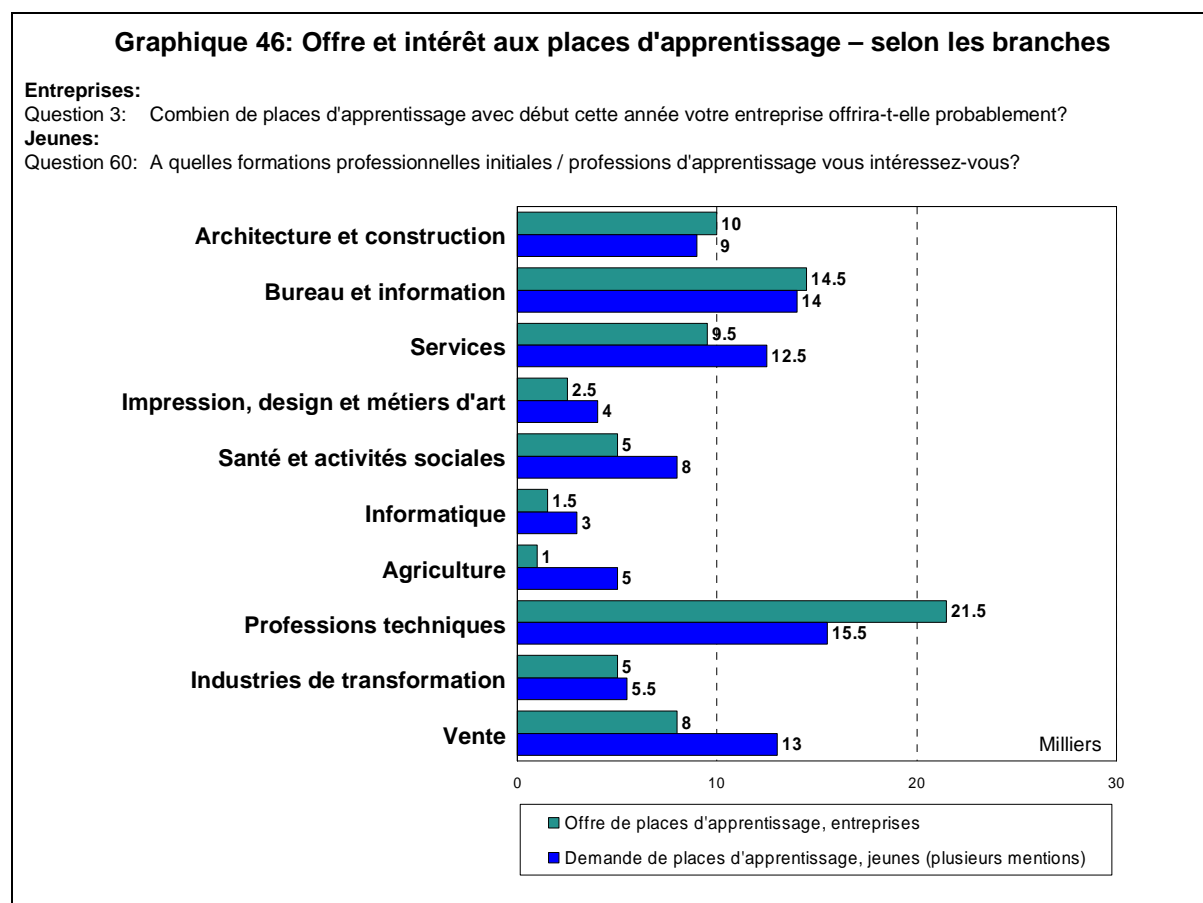
Concrètement, l'offre des entreprises se montait à 78'500 places d'apprentissage au 15 avril 2009. A la même période, 79'000 jeunes avaient annoncé leur intérêt à une place d'apprentissage (graphique 45).



L'expérience de l'offre et de la demande de ces dernières années montre qu'en règle générale, entre les vagues d'avril et d'août de l'enquête, l'offre de places d'apprentissage progresse encore sensiblement (2008 : + 8500 places). Nous pouvons donc nous attendre en 2009 également à ce que l'offre de places d'apprentissage en août se situe un peu plus haut que la valeur pronostiquée en avril. Pendant la même période, nous pouvons aussi nous attendre à ce que les intérêts de certains jeunes changent encore.

La comparaison de l'offre et de la demande au niveau des branches doit être considérée avec la réserve que de nombreux jeunes ont déclaré s'intéresser à plusieurs formations professionnelles initiales (et entrent donc ainsi dans plusieurs branches). Tout particulièrement dans les quatre branches que sont l'«Informatique», la «Vente», la «Santé et activités sociales» et l'«Impression, design et métiers d'art», la demande de places d'apprentissage dépasse sensiblement l'offre. Le manque d'offres dans la branche «Agriculture» est imputable à la définition de la population de base dans l'enquête auprès des entreprises⁶ et devrait donc être moins élevé dans la réalité. L'excédent d'offres le plus important est en revanche le fait de la branche des «Professions techniques».

Comparativement à 2008, les proportions ont changé surtout dans les branches «Bureau et information» et «Industrie de transformation». Dans la branche «Bureau et information», il existait en 2008 encore un léger excédent de la demande, alors qu'en 2009 l'offre et la demande s'équilibrent à peu près. Dans les «Industries de transformation» en revanche, l'offre dépassait la demande en 2008. En 2009, les places offertes sont un peu moins nombreuses que les jeunes qui s'y intéressent (graphique 46).



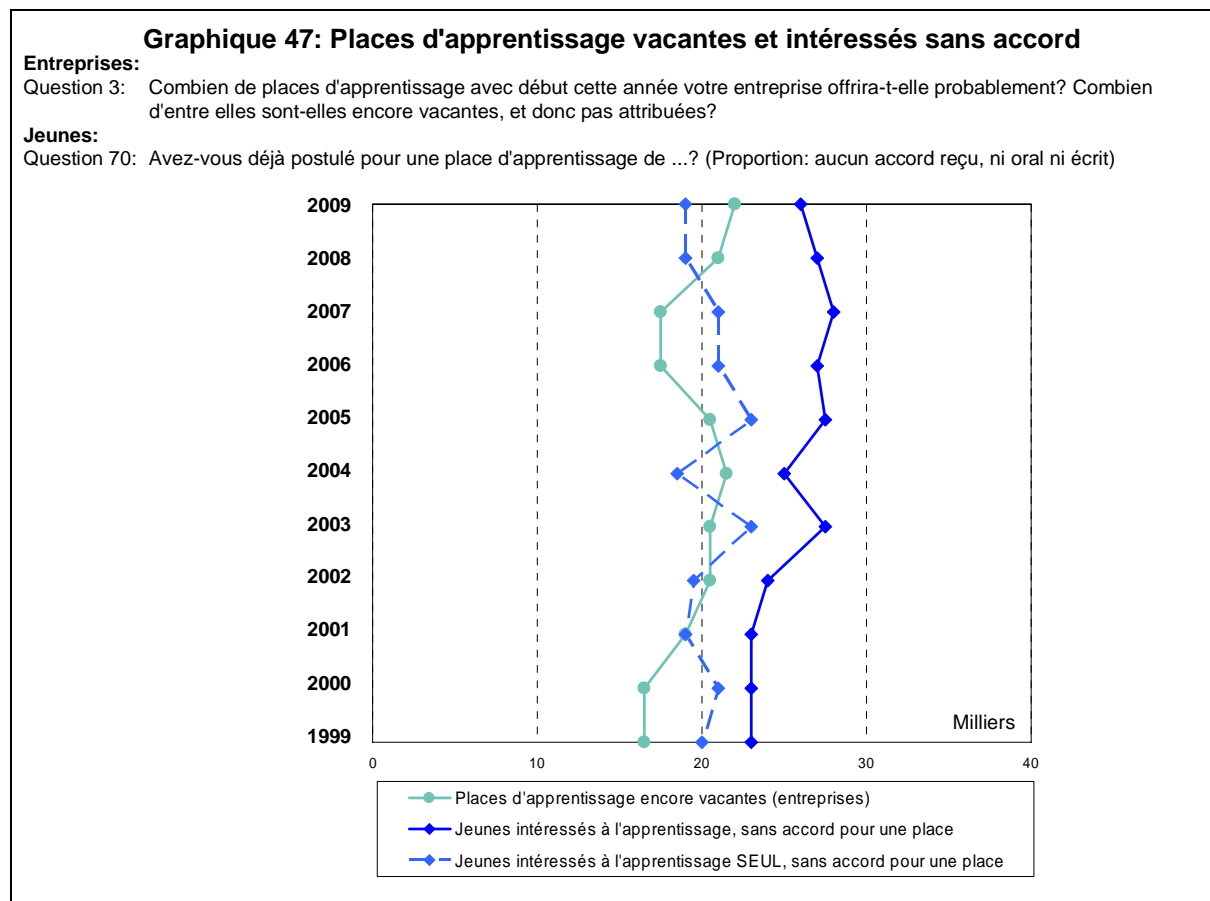
⁶ La population de base de l'enquête réalisée auprès des entreprises se limite, selon la description de l'étude, aux secteurs secondaire et tertiaire (voir le chapitre 2.1 de la description de l'étude).

3.2 Etat de l'attribution des places d'apprentissage

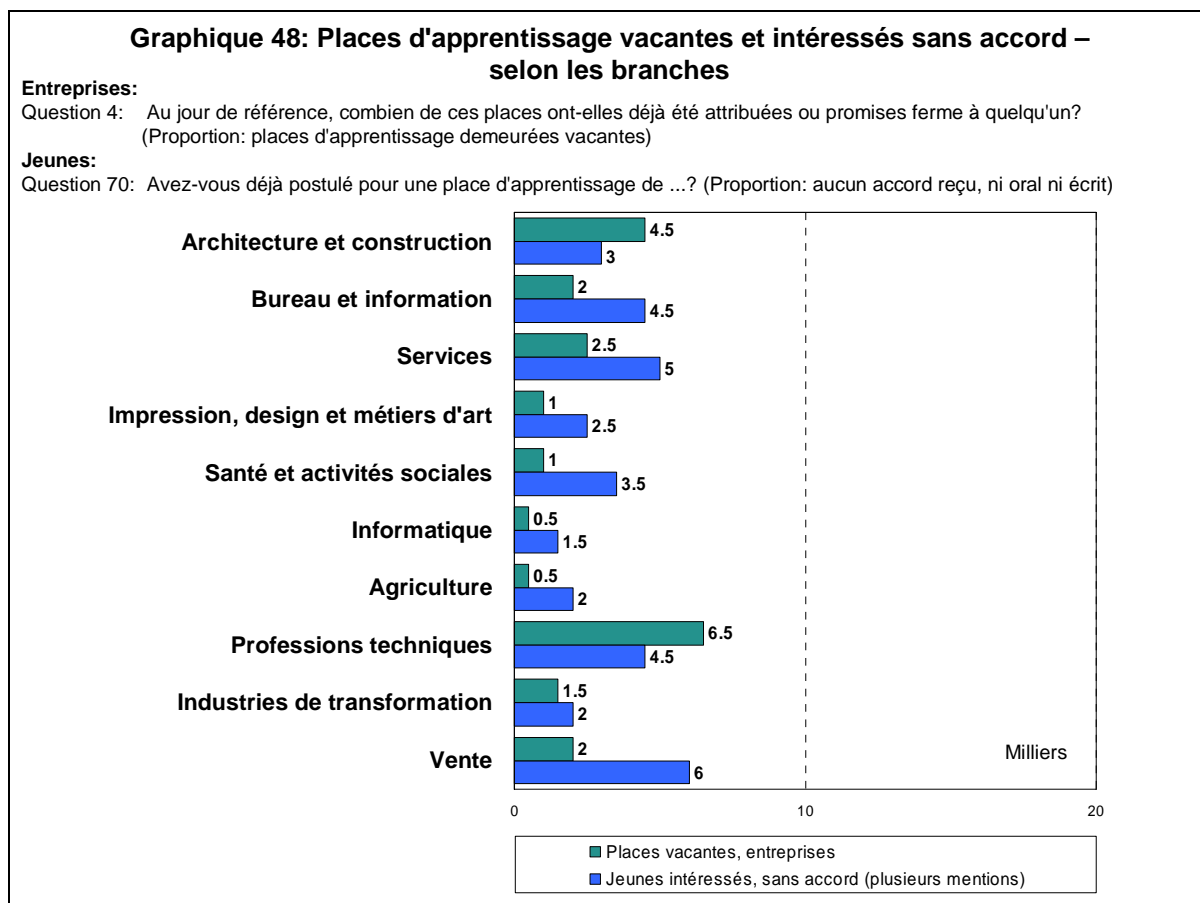
Du côté de l'offre, 72 % des places d'apprentissage offertes par les entreprises sont déjà attribuées ou promises ferme à des candidats au jour de référence de l'enquête – 15 avril 2009 – ce qui représente 56'500 places environ après extrapolation. Du côté de la demande, 67 % des jeunes intéressés à une place d'apprentissage (53'000 jeunes environ) déclarent disposer déjà d'un accord écrit ou oral pour une telle place.

Ainsi donc, à la mi-avril 2009, 26'000 jeunes intéressés à une place d'apprentissage n'ont encore obtenu aucun accord, alors qu'actuellement 22'000 places demeurent vacantes dans les entreprises. Toutefois, de nombreux jeunes déclarent avoir des intérêts multiples, si bien que le nombre des intéressés/ées cette année exclusivement à l'apprentissage (qui ne peuvent donc rien envisager d'autre pour le moment) et qui n'ont encore obtenu aucun accord pour une place d'apprentissage se monte à 19'000.

Par conséquent, pour la seconde fois consécutive, l'offre de places d'apprentissage de 2009 est supérieure au nombre des jeunes qui s'intéressent exclusivement à une place d'apprentissage et qui ne disposent encore d'aucun accord (graphique 47).



De nouveau sous la réserve que de nombreux jeunes ont indiqué en avril 2009 envisager plusieurs formations professionnelles initiales (entrant donc ainsi dans plusieurs branches), le graphique 48 montre que dans la majorité des branches, le nombre des intéressés/ées encore dépourvus/ues d'accord est supérieur à celui des places vacantes annoncées par les entreprises. A part dans l'«Agriculture», ce phénomène est particulièrement marqué dans la «Santé et activités sociales», dans la branche de l'«Informatique» ainsi que dans la «Vente». Au contraire, l'offre de place vacantes des entreprises excède la demande des jeunes intéressés/ées dépourvus d'accord dans la branche des «Professions techniques», de même que dans l'«Architecture et construction». A l'exception de cet excédent de l'offre dans la branche «Architecture et construction», ces résultats correspondent à ceux de l'année dernière, 2008.



E. Description de l'étude

1. Situation initiale et données du problème

Depuis 1997, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) examine la situation du marché de l'apprentissage en Suisse, à l'aide d'enquêtes représentatives dans les secteurs de l'offre et de la demande. Comme cet instrument doit révéler la situation et les tendances de l'évolution à court terme de ce marché dans le sens d'un baromètre météorologique, il porte le nom de «Baromètre des places d'apprentissage».

Depuis le début, la réalisation de cette enquête a été confiée à l'Institut LINK de recherche marketing et sociale. L'Institut LINK a collaboré au design de l'étude appliquée aujourd'hui au Baromètre des places d'apprentissage, l'a testé et l'a constamment adapté à l'évolution des conditions. Au cours de cette collaboration de nombreuses années, les conditions cadres de son contenu, de sa technique et de ses infrastructures ont été constamment optimisées.

Actuellement, le design de l'enquête doit répondre en particulier aux exigences suivantes :

- Il doit fournir des indicateurs aussi fiables que possible sur la situation du marché de l'apprentissage. De plus, il aspire à une extrapolation des résultats de l'échantillon à la population de base définie.
- Les enquêtes doivent être exhaustives. Cela signifie que les situations de l'offre et de la demande doivent être tirées au clair séparément et mises en parallèle lors de l'interprétation des résultats.
- Le système de recherche doit être conçu de manière souple. Chacun des éléments principaux (les régions, les branches comme les thèmes) doivent pouvoir être mis en œuvre de façon modulaire.
- Les résultats doivent être présentés de manière conviviale et mis à disposition chaque fois dans les délais prescrits.
- Le système de recherche doit être évalué chaque année et optimisé constamment le cas échéant pour permettre de meilleures comparaisons.

Pour cette étude, les tâches de l'Institut de recherche résident dans la conception et la préparation des interviews en accord avec l'OFFT, la réalisation des travaux sur le terrain, l'évaluation des données et l'analyse des résultats.

2. Déroulement de l'enquête

2.1 Concept de base

Cet instrument de recherche doit se limiter à l'interview des acteurs en mesure de nous fournir au sujet du marché des places d'apprentissage les informations les plus importantes, le plus directement et le plus rapidement possible. Cela signifie que nous nous concentrons sur les personnes directement concernées du côté de l'offre et de la demande: les entreprises formatrices (employeurs) et les jeunes placés face au choix d'une formation.

Ces deux groupes sont interrogés deux fois par an. Une première enquête en avril (jour de référence = 15 avril) fournit les premières informations sur l'évolution pour l'été à venir. Les mêmes entreprises et les mêmes jeunes sont interrogés sur leur situation réelle en août lors d'une seconde vague de l'enquête (interviews de contrôle), jour de référence = 31 août.

2.2 Enquête auprès des entreprises

2.2.1 Population de base

La population de base de l'échantillon de départ des entreprises comprend toutes les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire de Suisse, inscrites au Registre fédéral des entreprises et exploitations (RFE) de l'Office fédéral de la statistique et qui occupent au moins 2 employés.

2.2.2 Groupe cible

Le groupe cible clé de l'enquête est constitué de tous les fournisseurs de places d'apprentissage, soit les exploitations, autorités, administrations ou entreprises qui forment des apprentis (actuellement ou à titre nouveau). L'interview est réalisée avec la personne responsable dans l'entreprise de l'engagement des apprentis.

2.2.3 Procédé de sélection

Pour la constitution de l'échantillon de départ, la population de base est répartie en couches selon les critères suivants :

- Région linguistique (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin)
- Taille de l'entreprise (2-9 employés, 10-99 employés, 100++ employés)

La taille brute de cet échantillon se monte à 7100 adresses. Comme le Registre fédéral des entreprises et exploitations ne permet pas la distinction entre entreprises formatrices et non formatrices d'apprentis, nous avons écrit à toutes ces entreprises, qu'elles forment des apprentis ou non.

2.2.4 Méthode d'investigation

L'enquête est réalisée en principe par écrit. Depuis 2008, la possibilité est offerte en outre de remplir le questionnaire sur Internet. Les entreprises qui ne retournent pas ou ne remplissent pas online leur questionnaire dans le délai prescrit sont contactées et interrogées par téléphone. Les enquêteurs et enquêtrices ont été spécialement formés à cette tâche.

De plus, pendant toute la durée de l'étude, une ligne de renseignements téléphoniques desservie pendant la journée a été maintenue chez LINK, à la disposition des entreprises. En outre, depuis 2006, trois adresses e-mail ont également été mises en service pour permettre aux entreprises contactées d'obtenir des renseignements online (lehre@link.ch / apprentissage@link.ch / tirocino@link.ch).

2.2.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le présent rapport repose sur les réponses de 6125 entreprises de deux employés au moins sur les 7100 à qui nous avons écrit. Parmi elles, 2623 entreprises font partie de notre groupe cible clé des entreprises formatrices d'apprentis.

Le tableau suivant donne un aperçu des valeurs concrètes de saturation :

Questionnaires expédiés	7100	100 %
- Retours suite à des dissolutions d'entreprises, adresses impossibles à tirer au clair	103	1.4 %
- Echecs neutres (le questionnaire avait déjà été rempli par un autre site)	33	0.4 %
- Pas de réponse / non atteintes (y.c. problèmes de numéro de téléphone)	710	10.0 %
- Refus par écrit	3	0.1 %
- Refus par téléphone	107	1.5 %
- Problèmes de langue	12	0.2 %
- Autres échecs	7	0.1 %
Réponses au questionnaire, au total	6125	86.3 %

Réponses au questionnaire, au total	6125	100 %
→ dont avec apprentis, au total	2623	42.8 %
→ dont par écrit	1034	→ 39.4 %
→ dont online	859	→ 32.8 %
→ dont par téléphone	730	→ 27.8 %
→ dont sans apprentis, au total	3502	57.2 %
→ dont par écrit	1739	→ 49.7 %
→ dont online	467	→ 13.3 %
→ dont par téléphone	1296	→ 37.0 %

La saturation se monte ainsi au total à 86.3 % des questionnaires expédiés, et ainsi donc à un niveau légèrement inférieur à celui de 2008 (87.7 %).

2.2.6 Pondération des données

Le taux non proportionnel choisi pour la sélection de l'échantillon provoque une distorsion systématique de cet échantillon, qui doit être corrigée avant l'évaluation. Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées à l'aide des statistiques correspondantes. Concrètement, le jeu de données de l'enquête réalisée auprès des entreprises est soumis aux critères de pondération suivants :

- Régions (Suisse alémanique, Suisse romande, Tessin)
- Taille des entreprises (2-9 employés, 10-99 employés, 100++ employés)
- Répartition NOGA (43 classes)

2.2.7 Extrapolation

L'extrapolation des entreprises est basée sur les indications d'entrées en formation professionnelle initiale de l'année précédente selon l'Office fédéral de la statistique⁷ et sur celles fournies dans les interviews sur les places d'apprentissage attribuées l'année dernière.

Le facteur d'extrapolation H est donc calculé de la manière suivante :

$$H = \frac{\text{Entrées en formation professionnelle initiale l'année précédente selon l'OFS}}{\text{Nombre de places d'appr. attribuées l'année précédente selon l'enquête}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre des places d'apprentissage offertes cette année selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé des places d'apprentissage que nous pouvons effectivement attendre cette année.

$$\text{Nombre de places} = H * \text{nombre de places offertes cette année selon l'enquête}$$

Concrètement, cela signifie pour 2009 :

- Nombre de places attribuées l'an dernier selon l'enquête : 2646 places
- Entrées en formation professionnelle initiale selon l'OFS 81'751 places
- $H_{2009} = 81'751 / 2646 = 30.9$

⁷ Les indications sur le nombre des entrées en formation professionnelle initiale pour l'année proviennent de la publication «Statistique de la formation professionnelle initiale» de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Il s'agit là des entrées en formation professionnelle initiale, y compris dans les formations non réglementées par la LFPr (sans les formations de courte durée), formations en écoles supérieures de commerce et d'informatique, formations certifiées et stages (les formations transférées au secteur tertiaire de la CRS ne sont pas comprises). Les contrats d'apprentissage nouvellement conclus, resp. les entrées en formation professionnelle, correspondent à un nombre corrigé (sans les interruptions au cours de la 1^{re} année, sans les prolongations de durée, sans les poursuites d'enseignement à partir de la 2^e année de formation, sans les contrats de stages). Ces indications sont à chaque fois corrigées rétroactivement par l'OFS.

2.3 Enquête auprès des jeunes face au choix d'une formation

2.3.1 Population de base

La population de base de l'échantillon de départ des jeunes comprend toutes les personnes âgées de 14 à 20 ans domiciliées en Suisse, assimilées au niveau de la langue (allemand, français, italien) et pouvant au moins être atteintes par téléphone du réseau fixe dans un ménage stable (parents).

2.3.2 Groupe cible

Les personnes cibles de l'enquête réalisée auprès des jeunes sont de jeunes hommes et de jeunes femmes assimilés au niveau de la langue, âgés de 14 à 20 ans, domiciliés en Suisse et placés face au choix d'une formation.

2.3.3 Procédé de sélection

Dans une première étape, on interroge dans le cadre de l'Omnibus CATI de LINK tous les ménages quant à leur composition pour ce qui concerne les différentes catégories d'âges. L'Institut LINK dispose ainsi chaque année d'une nouvelle base d'adresses brute d'environ 60'000 ménages, dans lesquels les personnes interrogées ont donné leur accord pour une nouvelle interview. Pour chacun de ces ménages, nous savons s'il comporte ou pas des personnes âgées de 10 à 19 ans.

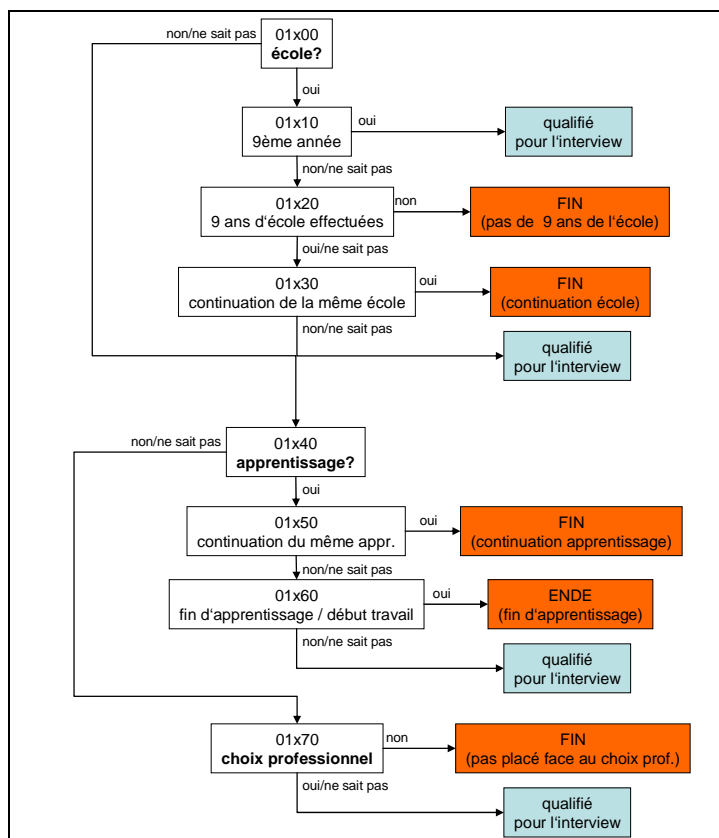
Dans cet échantillon de base de ménages abritant des personnes âgées de 10 à 19 ans⁸, on enregistre lors d'un premier contact téléphonique tous les jeunes âgés de 14 à 20 ans et on détermine pour chaque jeune personne si elle fait effectivement partie de notre groupe cible.

En principe, font partie de notre groupe cible tous les jeunes qui...

- se trouvent actuellement en 9^e année de scolarité
- interrompent ou terminent cet été une école de culture générale
- interrompent cet été un apprentissage
- commencent cet été une nouvelle formation (par ex. apprentissage / école) ou une année de transition.

⁸ Comme cette interview remonte à un an au moins, le recrutement intègre également les ménages qui abritent des personnes âgées de 14 à 20 ans.

En détail, cette condition est tirée au clair à l'aide d'une interview de recrutement complète :



Au sein de ce groupe de personnes cibles en principe recrutées peuvent surgir au cours de l'interview des raisons pour lesquelles certains jeunes ne font cependant pas partie de ce groupe cible :

- Poursuite de la scolarité obligatoire
- Formation professionnelle initiale terminée (en plus de l'apprentissage) et début du travail et/ou service militaire (travail et/ou service militaire seulement)
- Gymnasiens/ennes: jeunes pour lesquels seule la voie purement gymnasiale entre en considération (actuellement scolarité obligatoire – cet été gymnase)
- Étudiants/es: jeunes pour lesquels seules des études supérieures entrent en considération

Pour la première vague de l'enquête, les deux derniers groupes cités des gymnasiens/ennes et des étudiants/es ne font pas partie du groupe cible clé; ils seront cependant intégrés à nouveau à la population de base pour la seconde vague de l'enquête en août. Ils répondent donc lors de la première vague de l'enquête à une brève interview (situation actuelle, intérêts et statistique seulement).

2.3.4 Méthode d'investigation

L'enquête a été réalisée à l'aide d'interviews à partir des laboratoires téléphoniques centraux de LINK de Lucerne et de Lausanne. Les enquêtes téléphoniques assistées par ordinateur sont réalisées à l'Institut LINK à l'aide des **programmes TIP** (Telephone Interviewing Program) et **CASO** (Computer Assisted Sample Organizer).

Tous les enquêteurs et enquêtrices ont été spécialement formés à cette étude par la direction du projet et suivis par des surveillants/tes pendant toute la durée de l'enquête.

Pour pouvoir interroger même les jeunes très mobiles, plusieurs tentatives de contact avec les ménages cibles ont été effectuées à divers jours de la semaine et à diverses heures de la journée, de même que des rendez-vous convenant à chacun ont été définis. Pour les jeunes qui séjournaient hors de leur ménage pendant la période de terrain (séjour linguistique entre autre), on a tenté de réaliser une interview proxy avec un membre de leur parenté. Avec 13 %, la part de ces interviews proxy par rapport aux interviews complètement réalisées se situe dans une proportion légèrement inférieure à celle de l'année précédente (2007: 16 %).

2.3.5 Taille de l'échantillon et saturation

Le tableau suivant présente un aperçu du nombre des adresses utilisées prises dans l'Omnibus CATI de LINK jusqu'à obtention du nombre d'interviews exigées avec des jeunes du groupe cible clé :

Total des adresses de ménages avec jeunes mises à disposition (selon l'Omnibus CATI)	60'979	100 %
- Adresses non utilisées, y compris adresses résiduelles (pool / rendez-vous)	45'691	74.9 %
Total des adresses de ménages avec jeunes contactés (selon l'Omnibus CATI)	15'288	25.1 %
Total des adresses de ménages avec jeunes contactés (selon l'Omnibus CATI)	15'288	100 %
- Echecs sur adresses en raison de critères de recrutement (pas/plus de jeune dans le ménage)	4438	29.0 %
- Refus	720	4.7 %
- Autres échecs (problèmes de numéro de téléphone / impossibles à atteindre / problèmes de langue)	867	5.7 %
Total des ménages avec jeunes recrutés	9263	60.6 %

Total des jeunes de 14 à 20 ans recrutés	13'331	100 %
- Non appartenance au groupe cible clé	9962	74.7 %
Total des interviews réalisées avec des jeunes	3369	25.3 %
Total des interviews réalisées avec des jeunes	3369	100 %
- Brèves interviews de gymnasiens/ennes et étudiants/es	655	19.4 %
Total des interviews complètes réalisées avec des jeunes face au choix d'une formation	2714	80.6 %

2.3.6 Pondération des données

Le choix du design de l'enquête avec des échantillons non proportionnels provoque une distorsion systématique de cet échantillon, qui doit être corrigée avant l'évaluation. De plus, les échecs en cours d'enquête (ménages impossibles à atteindre / personnes qui ne peuvent pas participer / refus) contribuent à ce que la structure de l'échantillon diverge de celle de la population de base.

Pour assurer une structure optimale de l'échantillon dans le jeu des données à évaluer, ces données sont donc pondérées au niveau du total des jeunes recrutés âgés de 14 à 20 ans à l'aide des statistiques correspondantes. Concrètement, les critères de pondération suivants ont été mis en œuvre :

- Cantons (26 classes)
- Ages (7 classes séparées – une par année de naissance)
- Sexes.

2.3.7 Extrapolation

L'extrapolation des jeunes est basée fondamentalement sur l'hypothèse que les jeunes qui ont fréquenté une 8^e classe l'an dernier (selon l'Office fédéral de la statistique ⁹), seront en 9^e classe l'année de l'enquête – et donc totalement intégrés à l'étude. Il s'agit là toutefois d'une estimation, car les écoliers/ères des classes spéciales manquent dans les statistiques et le passage de la 8^e à la 9^e classe se déroule différemment. Les écoliers/ères actuellement en 9^e année se répartissent entre les jeunes qui se trouvent face au choix d'une formation (interviews complètes) et les gymnasiens/ennes recrutés (brèves interviews).

⁹ Les indications de nombre de jeunes en 8^e classe l'an dernier proviennent de la publication: «Ecoliers, écolières et étudiants 2007/08», de l'Office fédéral de la statistique (ISBN 978-3-303-15474-8).

Le facteur d'extrapolation H est donc calculé de la manière suivante :

$$H = \frac{\text{Nb. estimé des jeunes en 9}^{\text{e}} \text{ classe selon statistique 8}^{\text{e}} \text{ classe l'année précédente}}{\text{Nombre des jeunes en 9}^{\text{e}} \text{ année scolaire selon l'enquête}}$$

Ce facteur est multiplié par le nombre de jeunes placés face au choix d'une profession selon l'enquête, ce qui donne le nombre extrapolé de jeunes qui se trouvent effectivement face au choix d'une formation :

$$\text{Nb. jeunes face au choix d'une form.} = H * \text{nb. jeunes face au choix d'une form. selon enquête}$$

Concrètement pour 2009 :

- nombre estimé des jeunes en 9^e année scolaire 2008/2009 selon la statistique de la 8^e classe 2007/2008 : 84'500
- Nombre de jeunes en 9^e année scolaire selon l'enquête : 1629
- $H_{2009} = 84'500 / 1629 = 51.9$

Il résulte ainsi de ce facteur d'extrapolation de 51.9 que 137'000 jeunes environ se trouvent en 2009 confrontés au choix d'une formation.

3. Réalisation des interviews

Les questionnaires élaborés par LINK en collaboration avec l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) ont été optimisés en 2006. Cette opération concerne principalement la procédure de recrutement des ménages dans le domaine de l'enquête auprès des jeunes, décrite plus haut en détail. Pour la teneur concrète des questions posées, nous renvoyons le lecteur aux questionnaires.

La période de réalisation de la première enquête de 2009 a été la suivante :

- Expédition des questionnaires aux entreprises : 1^{er} avril 2009
- Rappels téléphoniques aux entreprises : 23 avril au 8 mai 2009
- Délai final de réception des questionnaires des entreprises : 11 mai 2009
- Période de terrain de l'enquête auprès des jeunes : 8 au 24 avril 2009

Du côté de notre mandant (OFFT), cette étude a été coordonnée par Hugo Barmettler et Katrin Frei. L'Office fédéral de la statistique (OFS) s'est chargé de la constitution de l'échantillon des entreprises.

Cette enquête a été réalisée du côté de LINK par le groupe de projet suivant : Isabelle Kaspar (responsable du projet), Giovanni Scarcella (constitution de l'échantillon et programmation CATI), Fabio Figlioli (programmation online), Elisabeth Zurfluh (direction de terrain, CATI Lucerne), Melinda Lopez (direction de terrain CATI Lausanne), Annemarie Medimurec (direction de l'enquête par écrit, codification et saisie des données), Jürg Tütsch et Thomas Bauer (évaluation des données).

4. Base de données des formations professionnelles initiales

Pour les enquêtes de 2006, la base de données des formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) a subi une refonte intégrale. Complétée depuis lors chaque année, cette base de données compte 326 entrées en 2009. L'année 2008 a vu l'introduction de la répartition des professions entre les branches d'activité selon l'ISCED, telle qu'elle est utilisée également par l'Office fédéral de la statistique. L'affectation de chacune des professions entre les différentes branches figure au complet en annexe du rapport des résultats.

5. Evaluation des données et établissement du rapport

L'évaluation informatique des résultats regroupe la totalisation générale des réponses à chaque question ainsi que la totalisation selon les divers sous-groupes ou breaks (échantillons partiels). Elle fournit des résultats quantitatifs représentatifs des groupes cibles définis. Lors de l'interprétation des résultats de l'enquête, il faut considérer que les résultats d'une étude de ce type évoluent constamment dans le cadre d'une certaine marge d'erreur, dont la fourchette peut être précisée sur la base de relations statistiques. Pour les proportions mentionnées dans la présente enquête, cela signifie que les valeurs réelles peuvent, avec un taux de sécurité de 95 %, diverger de la manière suivante des résultats fournis par nos échantillons : pour 2500 interviews max. +/- 2 %, pour 1000 interviews max. +/- 3,2 %, pour 500 interviews max. +/- 4,5 % et pour 100 interviews max. +/- 10 %.

Les réponses divergentes de certains sous-groupes par rapport au total sont contrôlées au moyen du test Chi carré et marquées dans les tableaux informatiques, en cas de différence significative, du signe «+» ou du signe «-» inséré à côté de la valeur en pour-cent.

Le rapport complet décrivant les résultats de l'enquête se présente sous forme du présent rapport des résultats, d'un condensé de ce rapport ainsi que de tableaux en format PDF. Les résultats du Baromètre de l'apprentissage peuvent également être consultés sur Internet, à l'adresse: www.bbt.admin.ch.

F. Annexe : formations professionnelles initiales

Dans les résultats, les formations professionnelles initiales (professions d'apprentissage) proposées au choix des candidats sont réparties depuis 2008 en dix branches selon l'ISCED. Le tableau suivant montre les professions réunies dans ces différentes branches. Pour des raisons de simplification, les professions y figurent à la forme masculine seulement.

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION	AIDE POLYBATISSEUR AFP
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE FONDATIONS AFP
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE ROUTES AFP
	AIDE-CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET DE CHAPES AFP
	AIDE-FERBLANTIER AFP
	CALORIFUGEUR-TOLIER
	CARRELEUR
	CARTOGAPHE
	CHARPENTIER
	CONSTRUCTEUR DE FAÇADES
	CONSTRUCTEUR DE FONDATIONS CFC
	CONSTRUCTEUR DE ROUTES CFC
	CONSTRUCTEUR DE SOLS INDUSTRIELS ET CHAPES CFC
	CONSTRUCTEUR DE TOITURES PLATES
	CONSTRUCTEUR DE VOIES (CHAMP PROFESSIONNEL)
	CONSTRUCTEUR DE VOIES FERREES CFC
	CONSTRUCTEUR D'ELEMENTS PREFABRIQUES
	COUVREUR
	DESSINATEUR D'INTERIEURS
	DESSINATEUR EN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
	DESSINATEUR EN BATIMENT
	DESSINATEUR EN GENIE CIVIL
	DESSINATEUR-PAYSAGISTE
	ETANCHEUR
	FERBLANTIER CFC
	FERBLANTIER-INSTALLATEUR SANITAIRE
	GEOMATICIEN
	INSTALLATEUR SANITAIRE CFC
	MACHINISTE DE CIMENTERIE
	MACON
	MAQUETTISTE D'ARCHITECTURE
	MARBRIER
	MONTEUR DE FAÇADES
	MONTEUR D'ECHAFAUDAGES
	MONTEUR SANITAIRE
	OPERATEUR DE SCIAGE D'EDIFICE
	OUVRIER SUR PIERRE

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
	PAVEUR CFC PEINTRE EN BATIMENTS PLATRIER PLATRIER-PEINTRE POELIER-FUMISTE POLYBATISSEUR CFC POSEUR DE PIERRE AFP POSEUR DE REVETEMENTS DE SOLS STORISTE
BUREAU ET INFORMATION	AGENT EN INFORMATION DOCUMENTAIRE CFC ASSISTANT DE BUREAU AFP ASSISTANT EN INFORMATION DOCUMENTAIRE EMPLOYE DE COMMERCE EMPLOYE DE COMMERCE PROFIL B (FORMATION DE BASE) EMPLOYE DE COMMERCE PROFIL E (FORMATION ELARGI) EMPLOYE DE COMMERCE PROFIL M (MATURITE PROFESSIONNELLE) PRACTICIEN DE BUREAU
SERVICES	AGENT DE TRAIN AGENT D'EXPLOITATION CFC AGENT DU MOUVEMENT FERROVIAIRE AIDE-SOIGNANT EN GERIATRIE ASSISTANT EN PODOLOGIE CFC ASSISTANT SOCIO-EDUCATIVE CFC BETRIEBSPRAKTIKER COIFFEUR CFC CONDUCTEUR DE CAMION CUISINIER EDUCATEUR DE LA PETITE ENFANCE EMPLOYE DE BUREAU FERROVIAIRE EMPLOYE DE REMONTEES MECANIKES AFP EMPLOYE DE REMONTEES MECANIKES CFC EMPLOYE DE TRANSPORTS AERIENS EMPLOYE EN CUISINE AFP EMPLOYE EN HOTELLERIE AFP EMPLOYE EN INTENDANCE AFP EMPLOYE EN RESTAURATION AFP ESTHETICIEN CFC GESTIONNAIRE EN INTENDANCE CFC MATELOT DE NAVIGATION FLUVIALE (BS) NETTOYER DE BATIMENTS NETTOYEUR DE TEXTILES CFC RAMONEUR RECYCLEUR SECRETAIRE D'EXPLOITATION FERROVIAIRE SOCIAGOGUE SPECIALISTE EN HOTELLERIE CFC

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
	SPECIALISTE EN RESTAURATION CFC
	SPORTIF PROFESSIONNEL
IMPRESSION, DESIGN ET MÉTIERS D'ART	BIJOUTIER
	CONCEPTEUR EN MULTIMEDIA
	CREATEUR DE TEXTILES
	CREATEUR EN TISSAGE
	DECORATEUR D'INTERIEURS
	DECORATEUR-ETALAGISTE
	DOREUR-APPRETEUR
	FACONNEUR DE PRODUITS IMPRIMES
	FACTEUR DE PIANOS
	FACTEUR DE TUYAUX D'ORGUES
	FACTEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE EN CUIVRE
	FACTEUR D'INSTURMENTS DE MUSIQUE CFC
	FACTEUR D'ORGUES
	FLEURISTE AFP
	FLEURISTE CFC
	FONDEUR D'ETAIN (ZH)
	GRAPHISTE
	GRAVEUR EN HELIOGRAVURE ELECTRONIQUE
	LUTHIER
	MEDIAMATICIEN
	MODELEUR-CERAMISTE
	OPERATEUR DE MEDIAS IMPRIMES CFC
	ORFEVRE EN ARGENTERIE
	PEINTRE EN DECORS DE THEATRE
	PEINTRE EN PUBLICITE ET DECORATION
	PEINTRE SUR CERAMIQUE
	PEINTRE SUR VERRE
	PHOTOGRAPHE
	PHOTOGRAPHE DE LABORATOIRE
	POLYGRAPH CFC
	POTIER
	REALISATEUR PUBLICITAIRE CFC
	REALISATEURE PUBLICITAIRE CFC
RELIEUR	
REPARATEUR D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE A VENT	
REPROGRAPHE	
SCULPTEUR SUR BOIS	
SCULPTEUR SUR BOIS CFC	
SCULPTEUR SUR PIERRE	
SERIGRAPHE	
SERTISSEUR EN JOAILLERIE	
SPECIALISTE EN PHOTOGRAPHIE CFC	
TECHNO-IMPRIMEUR	
TECHNOLOGUE EN IMPRESSION CFC	

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
	VANNIER
	VANNIER CRÉATEUR CFC
SANTÉ ET ACTIVITÉS SOCIALES	AIDE FAMILIALE
	AIDE SOIGNANT CRS
	ASSISTANT DENTAIRE
	ASSISTANT EN SOINS ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE CFC
	ASSISTANT EN SOINS ET SANTE COMMUNAUTAIRE CRS
	ASSISTANT TECHNIQUE OPERATOIRE, DIPL. SRK
	ASSISTANTE MEDICALE
	CUISINIER EN DIETETIQUE CFC
	DIETICIEN(NE), DIPL. CRS
	HYGIENISTE DENTAIRE, DIPL. CRS
	INFIRMIER DIPLOME, CRS
	INFIRMIER, DIPLOME NIVEAU I CRS
	INFIRMIER, DIPLOME NIVEAU II CRS
	INFIRMIER/ERE DE LA SANTE PUBLIQUE, DIPL. CRS
	LABORANTIN MEDICAL, DIPL. CRS
	MASSEUR MEDICALE
	OPTICIEN
	ORTHOPEDISTE
	ORTHOPÉDISTE CFC
	ORTHOPTISTE DIPLOME CRS
SECOURISTE-SAUVETEUR	
TECHNICIEN EN RADIOLOGIE MEDICALE, DIPL. CRS	
TECHNICIEN POUR DENTISTE CFC	
INFORMATIQUE	INFORMATICIEN CFC
AGRICULTURE	AGRICULTEUR (CERTIFICAT DE CAPACITE)
	AGRICULTEUR AVEC SPECIALISATION EN AGRICULTURE
	AGRICULTRICE CFC
	AGROPRATICIEN AFP
	ARBORICULTEUR
	ARBORICULTEUR CFC
	ASSISTANT EN MEDECINE VETERINAIRE CFC
	AVICULTEUR
	AVICULTEUR CFC
	CAVALIER DE COURSE
	CAVISTE
	CAVISTE CFC
	ECUYER
	FORESTIER-BUCHERON CFC
	GARDIEN D'ANIMAUX
	GARDIEN DE CHEVAL AFP
	HORTICULTEUR(PAYSAGISME/PLANTES VIVAC./PEPINIERE/FLORICULT)
	JARDINIER-MARAICHER
	MARAÎCHER CFC
	PALEFRENIER

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
	PROFESSIONNEL DU CHEVAL CFC
	VITICULTEUR
	VITICULTEUR CFC
PROFESSIONS TECHNIQUES	AGENT D'ENTRETIEN DE BATEAUX
	AIDE EN TECHNIQUE DU BATIMENT AFP
	AIDE-CONSTRUCTEUR METALLIQUE AFP
	ARMURIER
	ASSISTANT EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES AFP
	AUTOMATICIEN
	AUTOMATICIEN CFC
	CARROSSIER-PEINTRE CFC
	CARROSSIER-TOLIER CFC
	CONDUCTEUR D'APPAREILS DANS L'INDUSTRIE CHIMIQUE
	CONSTRUCTEUR
	CONSTRUCTEUR D'APPAREILS INDUSTRIELS
	CONSTRUCTEUR DE BATEAUX
	CONSTRUCTEUR D'INSTALLATIONS DE VENTILATION CFC
	CONSTRUCTEUR METALLIQUE CFC
	COUTELIER
	DESSINATEUR EN MICROTECHNIQUE
	DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR INDUSTRIEL CFC
	DESSINATEUR-CONSTRUCTEUR SUR METAL CFC
	DESSINATEUR-ELECTRICIEN
	ELECTRICIEN DE MONTAGE CFC
	ELECTRICIEN DE RESEAU
	ELECTRICIEN-ELECTRONICIEN EN VEHICULES
	ELECTRONICIEN
	ELECTRONICIEN CFC
	ELECTRONICIEN EN MULTIMÉDIA
	ELECTROPLASTE
	ELEKTROPRAKTIKER (ZH)
	FORGERON
	GRAVEUR
	HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONEL DE L'INDUSTRIE
	HORLOGER DANS LE DOMAINE PROFESSIONEL DU RHABILLAGE
	HORLOGER-PARCTICIEN
	INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE CFC
	INSTALLATEUR-ELECTRICIEN CFC
	LABORANT CFC
	LABORANT EN BIOLOGIE
	LABORANT EN CHIMIE
	LABORANT EN PHYSIQUE
	LABORISTE
	MARÉCHAL-FERRANT CFC
	MARECHAL-FORGERON
	MECANICIEN D' AUTOMOBILES

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
	MECANICIEN DE PRODUCTION CFC
	MÉCANICIEN DE PRODUCTION CFC
	MECANICIEN DEUX-ROUES
	MECANICIEN EN MAINTENANCE D'AUTOMOBILES CFC
	MECANICIEN EN MOTOCYCLES
	MECANICIEN/NE D'APPAREILS A MOTEUR CFC
	MECANICIEN/NE EN MACHINES AGRICOLES CFC
	MECANICIEN/NE EN MACHINES DE CHANTIER CFC
	MECANICIEN-BOITIER
	MECAPRACTICIEN
	MECATRONICIEN D'AUTOMOBILES CFC
	MICROMECHANICIEN
	MONTEUR AUTOMATICIEN CFC
	MONTEUR EN CHAUFFAGE
	MONTEUR-ELECTRICIEN
	MONTEUR-FRIGORISTE
	MOULEUR/-EUSE DE FONDERIE
	OPÉRATEUR DE MACHINES AUTOMATISÉES CFC
	OPERATEUR EN CHIMIE
	OPTICIEN EN INSTRUMENTS
	PEINTRE EN AUTOMOBILES
	PLANIFICATEUR-ELECTRICIEN CFC
	POLISSEUR
	POLYMECHANICIEN
	POLYMÉCHANICIEN CFC
	PRACTICIEN EN PNEUMATIQUE AFP
	PRATICIEN EN MÉCANIQUE AFP
	PROJETEUR EN TECHNIQUE DU BATIMENT
	REPARATEUR D' AUTOMOBILES
	REPOUSSEUR-EMBOUTISSEUR
	SERRURIER SUR VEHICULES
	TECHNOLOGUE DE FONDERIE
	TECHNOLOGUE EN PRODUCTION CHIMIQUE ET PHARMACEUTIQUE CFC
	TÉLÉMATICIEN CFC
	TERMINEUR EN HABILLAGE HORLOGER
	TOLIER EN CARROSSERIE
	ZINGUEUR/-EUSE
INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	AGENT TECHNIQUE DE LA CHAUSSURE
	AGENT TECHNIQUE DES MATIERES SYNTH. CFC
	AIDE-MENUISIER AFP
	ARTISAN DU BOIS CFC
	ASSISTANT DE L'INDUSTRIE TEXTILE
	ASSISTANT SPECIALISE DANS LA VIANDE AFB
	BISEAUTEUR DE VERRES CONCAVES (NW)
	BOISSELIER
	BOTTIER-ORTHOPEDISTE

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
	BOUCHER-CHARCUTIER
	BOUCHER-CHARCUTIER CFC
	BOULANGER-PATISSIER
	CERAMISTE
	CERAMISTE INDUSTRIEL
	CHARRON
	CONDUCTEUR DE MACHINES A ENVELOPPES
	CONFISEUR-PATISSIER-GLACIER
	CONSTRUCTEUR DE SKI (LU)
	CORDIER
	CORDONNIER
	COURTEPOINTIERE
	CREATEUR DE VETEMENTS
	EMPLOYE EN INDUSTRIE LAITIERE AFP
	ENNOBLISSEUR DE TEXTILES
	FLEXOGRAPHE CFC
	FROMAGER
	GAINIER
	GARNISSEUR DE MEUBLES
	GARNISSEUR EN CARROSSERIE
	GLASSAPPARATEBAUER (BS)
	LABORANT EN TEXTILE
	LAITIER
	MECANICIEN DE L'INDUSTRIE TEXTILE
	MENUISIER/EBENISTE
	MEUNIER
	MODELEUR DE FONDERIE
	PAPETIER
	PAPETIER
	PRACTICIEN EN DENREES ALIMENTAIRES AFP
	PRATICIEN DES MATIÈRES SYNTHÉTIQUES AFP
	SCIEUR
	SCIEUR DE L'INDUSTRIE DU BOIS CFC
	SELLIER
	TAILLEUR DE PIERRE
	TECHNOLOGE EN EMBALLAGE CFC
	TECHNOLOGUE EN DENREES ALIMENTAIRES
	TECHNOLOGUE EN INDUSTRIE LAITIERE
	TECHNOLOGUE EN TEXTILE CFC
	TONNELIER
	TONNELIER CFC
	TOURNEUR SUR BOIS
	VERNISSEUR INDUSTRIEL CFC
	VERRIER (NW)
	VITRIER
VENTE	ASSISTANT DU COMMERCE DE DETAIL AFP

BRANCHE	FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES
	ASSISTANT/E EN PHARMACIE CFC
	DROGUISTE
	GESTIONNAIRE DU COMMERCE DE DETAIL CFC
	LIBRAIRE
	LIBRAIRE CFC
	LOGISTICIEN AFP
	LOGISTICIEN CFC
AUTRES PROFESSIONS	AUTRE METIER
	CISELEUR
	DANSEUR INTERPRÈTE CFC
	GARDE-FRONTIERE
	MODELISTE EN CHAUSSURES
	MOULEUR DE CATELLES